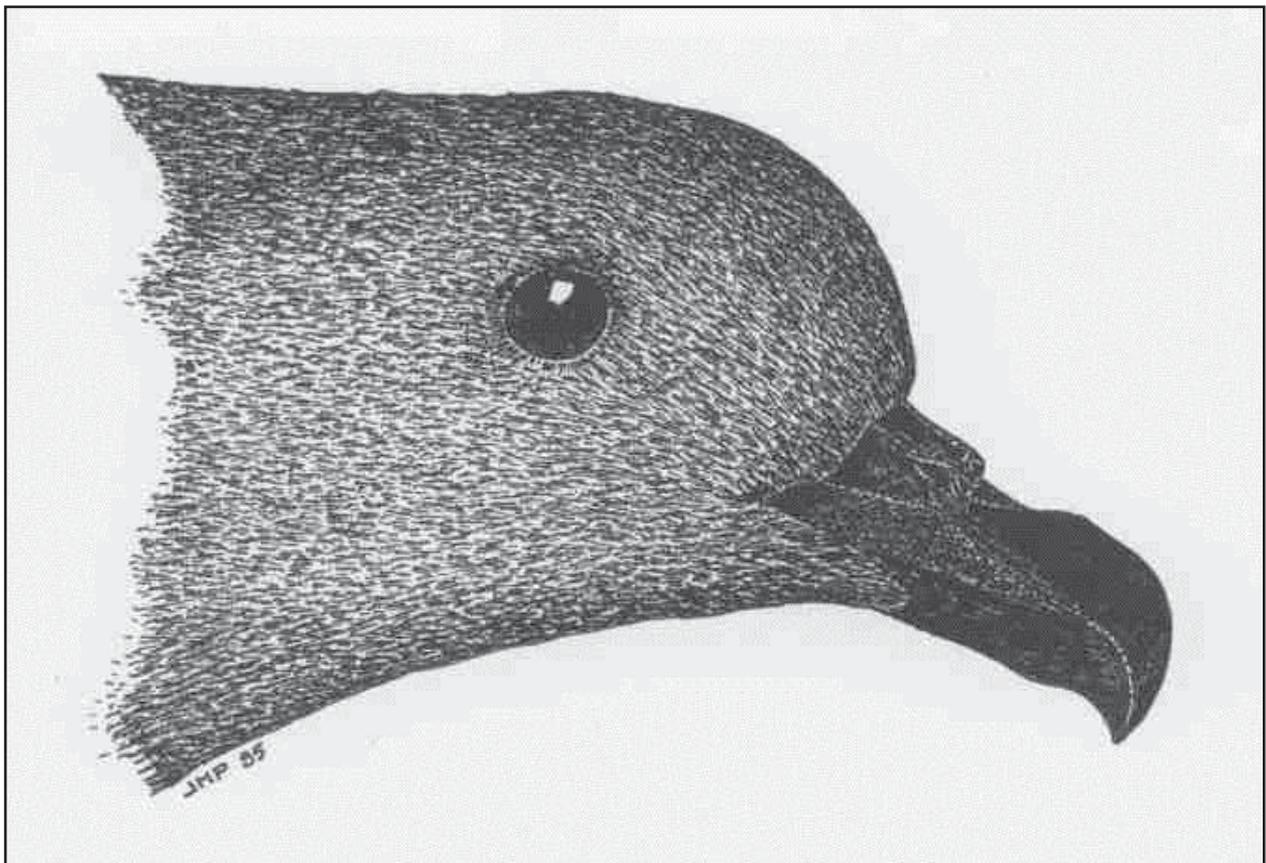


Bulletin Phaethon

1995

Volume 2



Pétrel noir *Pseudobulweria aterrima*
Espèce d'oiseau marin en danger d'extinction, endémique de La Réunion
(espèce protégée par arrêté ministériel)

Publié par
Nature & Patrimoine

Sommaire

Articles

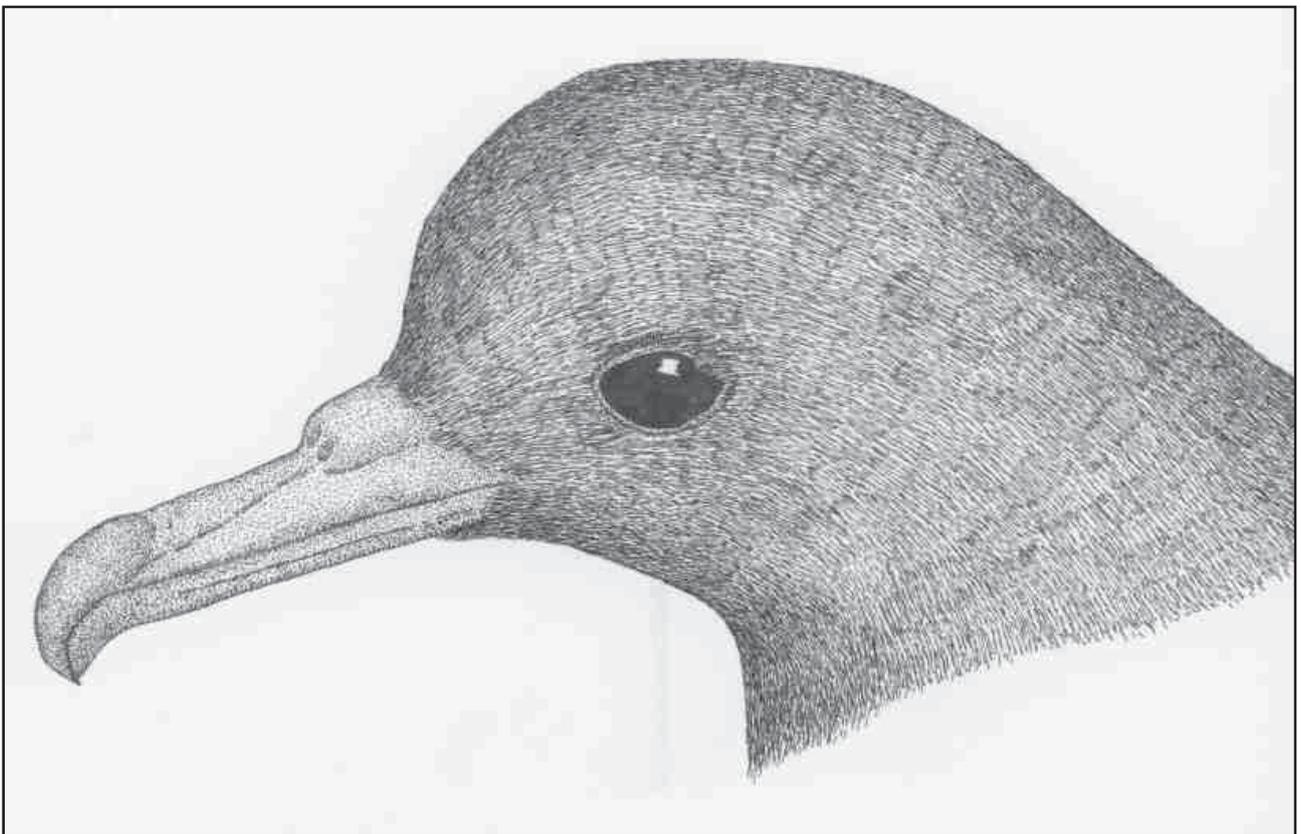
Probst, J-M. - Note sur plus de 40 colonies de nidification nouvelles de deux espèces de Procellariiformes indigènes de La Réunion : <i>Puffinus pacificus</i> et <i>Puffinus lherminieri bailloni</i>	50-57
Boulay, S. & Probst, J-M. - Synthèse des observations d'Albatros dans les Mascareignes et première mention de l'Albatros timide <i>Diomedea cauta salvini</i> à l'île de La Réunion	58-60
Probst, J-M. - Observation sur la captivité, le relâchage et le suivi au radio-tracking de jeunes faucons crécerelles mauriciens <i>Falco punctatus</i> à l'île aux Aigrettes (île Maurice)	61-67
Probst, J-M. - Recensement des limicoles et des oiseaux d'eau à l'île Maurice avec une mention particulière de deux espèces peu ordinaires : le Chevalier gris <i>Heteroscellus brevipes</i> et le Bécasseau tacheté <i>Calidris melanotos</i>	68-72
Probst, J-M. & Turpin, A. - Check-list des amphibiens et des reptiles de La Réunion incluant les espèces migratrices observées depuis 1950 à 1995	73-74
Probst, J-M. - Observation de deux sternes nouvelles à La Réunion : la Sterne de Saunders <i>Sterna saundersi</i> et la Sterne huppée <i>Sterna bergii</i>	75-76
Nativel, P. Payet, M. & Probst, J-M - Check-list des oiseaux de La Réunion incluant les oiseaux nicheurs, migrateurs et erratiques observés depuis 1950 à 1995	77-81
Probst, J-M. - Note sur la biologie de la Musaraigne des maisons <i>Suncus murinus</i> à l'île aux Aigrettes	82-85
Probst, J-M. - La présence éventuelle de l'Échenilleur <i>Coracina newtoni</i> dans d'autres massifs forestiers situés en dehors de sa répartition connue (La Réunion)	86-88
Probst, J-M. - Fiche patrimoine : Le Pétrel noir de Bourbon, <i>Pseudobulweria aterrima</i> endémique	89-90
Probst, J-M. - Première multiplication artificielle du Bois de fer. <i>Sideroxylon boutonianum</i> Sapotacées, à l'île aux Aigrettes (île Maurice)	91-96
Probst, J-M. - Inventaire préliminaire des mousses de La Réunion	97-102
Abhaya, K. & Probst, J-M. - Prendre des notes de terrain en vue de la réalisation d'un atlas de répartition des oiseaux nicheurs de La Réunion	103-104

Nouvelles brèves

Probst, J-M. - Note sur la présence du Gecko vert des forêts <i>Phelsuma borbonica</i> sur les poteaux électriques de basse tension (île de La Réunion)	105
Amauri, Y. & Probst, J-M. - Note sur un Noddi à bec grêle apporté par le cyclone Ingrid le 27 février 1995	106
Abhaya, K. & Probst, J-M. - Plaidoyer pour l'estuaire de Terre rouge ; un lieu d'observation unique des limicoles et des oiseaux d'eau dans les Mascareignes (île Maurice)	107
Probst, J-M. & Boulay, S. - Première mention de la Gygis blanche ou Goélette <i>Gygis alba</i> à La Réunion	108
Louisin, J-M. & Probst, J-M. - Le Fulmar argenté et le Puffin gris deux erratiques oubliés (La Réunion)	109
Florens, D. & Probst, J-M. - Découverte d'une nouvelle espèce d'arbre endémique <i>Syzygium nov. sp.</i> dans la forêt de Magenta (île Maurice)	110-111
Infos rapides	112

Note sur plus de 40 colonies de nidification nouvelles de deux espèces
de Procellariiformes indigènes de La Réunion : *Puffinus pacificus* et
Puffinus Iherminieri

Jean-Michel Probst



Le Puffin du Pacifique *Puffinus pacificus* - Illustration : J-M. Probst

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 50-57.

Note sur plus de 40 colonies de nidification nouvelles de deux espèces de Procellariiformes indigènes de La Réunion : *Puffinus pacificus* et *Puffinus Iherminieri*

Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine, BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Résumé

Cette note concerne la synthèse des découvertes de 35 sites de nidification contenant 48 colonies de deux oiseaux marins, le Puffin du Pacifique et le Puffin de Baillon. Initialement écrit en 1992, le compte-rendu ornithologique décrivait 28 colonies nouvelles. Aujourd'hui, notre connaissance a augmenté de 9 nouvelles colonies découvertes entre 1993 et 1995. Elle servira de base aux compléments des inventaires ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique).

Introduction

Les sites de nidification des Procellariidés, oiseaux marins aux mœurs nocturnes, sont peu connus des scientifiques (Barau, 1978 ; Barré & Barau, 1982 ; Jouanin, 1987). Aucun nid du pétrel noir *Pseudobulweria aterrima* n'a pu encore être découvert. Ceux du Pétrel de Barau *Pterodroma barau* n'ont été décrits que très récemment, au début de cette année (Probst, Colas & Douris, 1995). Enfin, les colonies des deux autres espèces de puffins : Puffin du Pacifique et P. de Baillon, pourtant bien connues sous les noms créoles de « Fouquet gris, Fouquet bord'mer » et « Petit fouquet », sont, elles aussi, insuffisamment connues. Suite à une étude menée depuis 1990, cette note tente de faire le point des connaissances sur les sites de nidification et l'estimation des effectifs du genre *Puffinus*.

Présentation des deux espèces

Puffin du Pacifique, Fouquet gris

***Puffinus pacificus* (Gmelin, 1789)**

Anglais: Wedge-tailed Shearwater.

Allemand: Keilschwanz-Sturmtaucher.

Espagnol: Pardela del Pacifico.

Sous-espèce et distribution dans l'Océan Indien.

P. p. chlororhynchos (Lesson, 1831) - Niche à La Réunion, Maurice, Rodrigues, Saint Brandon, Chagos, Diégo Garcia, Madagascar, Seychelles, Amirantes, Maldives, Coco Keeling, Christmas et la côte Ouest de l'Australie.

DESCRIPTION. Longueur : 38 à 46 cm. Envergure : 97 à 105 cm. Poids : 300 à 570 g. Adulte. Dimorphisme sexuel non perceptible. Espèce présentant diverses phases réparties dans le monde. Tête grise ; bec soit noir, soit gris avec la pointe noire ; plumage de l'ensemble du corps uniforme généralement grisâtre, parfois mêlé de brun ou de noir ; bec gris clair, parfois noir ; queue et rémiges primaires plus foncées ; tarsi et doigts palmés, rose clair. Immature. Semblable à l'adulte avec parfois quelques duvets épars sur la tête ou autour du cou.

IDENTIFICATION. Puffin de taille moyenne, gris foncé à bec généralement clair, parfois noir. Le vol est généralement souple et entrecoupé de longs glissés au ras de l'eau. On remarque ses ailes pointues et sa queue cunéiforme.

COMPORTEMENT. En mer, l'espèce est observée isolément ou en petits groupes. Elle accompagne parfois l'étrave des bateaux. Les observations le long des côtes sont très rares en journée car l'espèce pêche à plusieurs dizaines de kilomètres des côtes. Juste avant la nuit, des individus de plus en plus nombreux approchent des rivages rocheux et des embouchures des grandes ravines, mais c'est seulement la nuit qu'ils viendront au-dessus des terres. Chaque année, les puffins du pacifique sont absents de l'île de La Réunion de mai à juin et ne reviennent ensuite qu'au moment de la nidification.

VOIX. Silencieux en mer, il émet à l'entrée de son terrier, plus rarement en vol au-dessus des lieux de nidification, une plainte longue aux tonalités angoissantes «oouuaahhoouiiinnhh» qui est à l'origine d'une légende locale : Grand-mère Kahl, une vieille esclave noire, méchante, viendrait capturer les petits enfants qui ne sont pas sages, et les dévore sous terre. Il est vrai que si l'on ne connaît pas les "chants" de ce sympathique oiseau, l'ambiance nocturne qui règne sur une colonie de nidification a de quoi faire frissonner, et, les cheveux dressés sur la tête, de faire décamper au plus vite le plus téméraire.

NIDIFICATION. Le Puffin du Pacifique niche en colonies. La période de nidification suit à peu de chose près celle du Pétrel de Barau. Les premiers reproducteurs arrivent généralement sur les colonies en juillet/août et quittent le site de nidification vers la fin avril à la fin mai. La ponte a été observée dès le mois de novembre et les premières éclosions en janvier. Les jeunes à l'envol sont observés d'avril à mai. Les colonies sont réparties du littoral jusqu'à 800 mètres d'altitude. Le nid est installé au fond d'une cavité rocheuse, parfois dans un terrier situé souvent dans les 3/4 supérieur d'une falaise maritime ou au milieu d'un versant abrupte d'une ravine. On les trouve également sous un abri sous roche, ils sont alors plus courts et mesurent de 40 cm de long. Ceux qui sont aménagés dans l'herbe (3 observations) avoisinent 60 cm tandis que les terriers creusés dans la terre mesurent souvent plus d'un mètre. Pour les nids situés en falaise maritime, la chambre d'incubation est souvent nue, uniquement constituée d'une petite cavité dans le sable ou la terre. Pour ceux situés en haut de falaise, ils sont parfois garnis de débris végétaux (herbes sèches, brindilles de Filaos, brindilles, feuilles, plumes, etc.) récupérés aux alentours immédiats de l'entrée de la cavité. La ponte n'est que d'un seul œuf par an. D'aspect crayeux, blanc, les 10 œufs mesurés avaient des valeurs comprises entre 62-66 x 41-42 millimètres. L'incubation entre 50 et 55 jours est assurée par les deux parents. Le relevé d'incubation peut être supérieur à 4 jours. Les poussins sont nidicoles. Ils sont recouverts d'un duvet gris plumeux et restent au fond du terrier pendant plusieurs semaines avant de se déplacer peu à peu vers l'entrée. L'envol des jeunes a été constaté 60 à 66 jours après l'éclosion.

MILIEU. Oiseau océanique et pélagique, le Puffin du Pacifique ne vient à terre que pour se reproduire.

ALIMENTATION. Il se nourrit principalement de poissons (Mullidae), mais aussi de céphalopodes (Ommastrephidae) et, beaucoup plus rarement d'insectes marins et de crustacés.

STATUT ET REMARQUES. Nicheur indigène. À La Réunion, 13 colonies (Petite île, Grande Anse (3), Manapany, Saint Joseph, Petit Serré, Pavillon, Route en corniche (2), Grande Chaloupe, Rivière Saint Denis, Mafate) ont été répertoriées dans les falaises maritimes ou les pentes escarpées des ravines. L'estimation de la population totale de La Réunion est estimée à au moins 1.000 couples. À Maurice, l'île Ronde et quelques îlots aux Sud de l'île abritent plus de 6.000 couples. L'île Rodrigues accueille quatre colonies contenant environs 800 couples. D'après des observations récentes, une espèce proche, le Puffin à pieds pâles *Puffinus carneipes* nicherait à Maurice.

CONSERVATION. Le Puffin du Pacifique est considéré comme une espèce vulnérable. Sensible aux prédateurs : rats, chats et chiens, aux percussions des lignes à Haute Tension, aux modifications de son habitat

(filets de protection contre les chutes de pierres, ligne à Haute Tension, travaux et autres ouvrages d'art de franchissement de ravines).

Puffin de Baillon, Petit fouquet

***Puffinus lherminieri* (Lesson), 1839**

Français : Puffin d'Audubon.

Anglais: Audubon's Shearwater.

Allemand: Audubonsturmtraucher.

Espagnol: Pardela de Audubon.

Sous-espèces et distribution dans l'Océan Indien.

P. l. bailloni (Bonaparte, 1857) - La Réunion et Europa, éteint à Maurice.

P. l. nicolae (Jouanin, 1971) – Seychelles (Cousin), Amirantes (Desnoeuufs), Chagos, Aldabra, Maldives (Lankconfurri), Laquedives.

P. l. temptator (Louette & Herremans, 1985) : Mohéli (Comores).

P. l. persicus (Hume, 1873) : Iles de la mer Rouge (Kuria Muria) et au Nord de l'Océan Indien.

DESCRIPTION. Longueur : 27-33 cm. Envergure : 64-74 cm. Poids : 150-230 g. Adulte. Dimorphisme sexuel non perceptible. Dessus de la tête, nuque et dessus du dos brun noir ; joues et gorge blanches ; bec gris bleu (mandibule inférieure généralement plus claire) ; iris noir ; dessus des ailes brun noir, rémiges noires ; rectrices plus foncées dessus ; parties ventrales du corps, flancs et ailes blanc pur ; tarses et palmures, roses, extérieur plus ou moins noir parfois bleuté. Immature. Semblable à l'adulte, avec parfois quelques restes de duvet au sommet de la tête ou derrière le cou.

IDENTIFICATION. Puffin de taille moyenne, noir dessus, blanc dessous ; vol rapide à la surface de l'eau ; parfois en bandes nombreuses sur les lieux de pêche.

COMPORTEMENT. Espèce pélagique ne venant à terre que pour se reproduire. Sur les zones de pêche, le Petit fouquet se rassemble parfois en groupes de plusieurs dizaines d'individus, souvent en compagnie des Noddis bruns, des Noddis à bec grêle et parfois des Sternes fuligineuses.

NIDIFICATION. Le Puffin de Baillon niche en colonie. La période de nidification varie suivant les localités. Le maximum d'intensité a été relevé entre la mi-juillet et fin mars. Cependant, des oiseaux sont notés sur l'île presque tout au long de l'année. Le nid du Puffin de Baillon est généralement établi au fond d'une cavité rocheuse en pleine paroi. Dans les remparts, il peut creuser un terrier dans la terre, profond de 60 centimètres à plus d'un mètre. Ils sont généralement installés dans les zones de végétations herbacées, plus rarement arbustives. Assez sommaire, il est généralement constitué d'une simple dépression dans le sol, parfois agrémenté de débris végétaux (herbacées, fines branchettes) et garni de plumes. La ponte est d'un œuf unique, blanc pâle (52,5 x 36,4 mm), déposé au fond de la cavité. L'incubation est assurée par les deux parents qui se relayent à plusieurs jours d'intervalles. Les poussins sont nidicoles. Ils sont recouverts d'un fin duvet lâche gris, puis d'un second plus compact. Après l'envol, les jeunes restent plusieurs années en mer avant de revenir se reproduire. La maturité sexuelle interviendrait à partir de 8 ans.

MILIEU. Le Petit fouquet fréquente principalement les falaises et les remparts des ravines du littoral jusqu'à 1700 mètres d'altitude.

ALIMENTATION. Le Puffin de Baillon pêche en nageant ou en plongeant (immersion record de 15 secondes). Il capture principalement des poissons, parfois des calmars, des crustacés et des mollusques.

STATUT ET REMARQUES. Nicheur indigène, le Puffin d'Audubon est représenté par la sous-espèce *P. l. bailloni* est représentée à La Réunion et à Europa. Elle est éteinte depuis plus de 25 ans à Maurice. Il existe

certainement plus du double voire du triple des 35 sites de nidification actuellement connus. Ils sont répartis du littoral à plus de 20 km à l'intérieur de l'île et jusqu'à 1600 mètres d'altitude. La longévité maximale de l'oiseau est supérieure à 11 ans.

CONSERVATION. À La Réunion, le Puffin de Baillon doit être considéré comme une espèce insuffisamment connue. Son effectif estimé à environ 4.000 couples doit être plus important. En effet, la recherche des sites de nidification reste à mener sur l'ensemble des ravines. La population mauricienne a vraisemblablement disparu suite à l'introduction des mangoustes *Herpestes edwardsi*. À La Réunion, l'espèce souffre de la prédation par les rats, des travaux routiers (filets de protection contre les chutes de pierres, travaux d'ouvrage d'art de franchissement de ravines). Au moment de l'envol nocturne des jeunes, les éclairages des stades, les lampadaires des zones industrielles ou tout autre puissante source lumineuse attirent les jeunes et parfois les adultes qui s'assomment ou se posent à proximité sans pouvoir repartir.

Remarques sur les Puffins

Notre connaissance sur la distribution des colonies à La Réunion reste encore fragmentaire. Plusieurs histoires, légendes¹ ou "traditions" qui entourent ces oiseaux ne facilitent pas la tâche des enquêteurs. Les cris des Fouquets présentent des similitudes étonnantes avec des pleurs d'enfants. Ces espèces sont alors affublées du sobriquet « Oiseaux malheur » ou « Gran Mer Kal, Merl Kal » en référence à l'âme d'une esclave noire qui roderait la nuit dans les forêts et les ravines. Les faits que ces espèces soient protégées et la "tradition" encore répandue de les manger en "cari fouké" ne favorisent pas les informations sur la localisation précise des colonies. Les sites sont jalousement gardés secrets. Ainsi, nous ne connaissons que bien peu de colonies. La plupart des sites de nidification sont appréciés suivant l'écoute nocturne et répétée des oiseaux dans un lieu précis. Ces sorties de terrain nocturnes s'effectuent suivant la localité et l'altitude, du mois de septembre au mois de mai. Ainsi, depuis 1989, j'ai pu constater la présence de 48 colonies pour le genre *Puffinus*, dont 41 sont des découvertes personnelles récentes. Dans l'état actuel de nos connaissances, le Puffin de Baillon *Puffinus lherminieri bailloni* semble réparti dans la plupart des ravines de l'île, mais avec de petites populations. Le Puffin du Pacifique *Puffinus pacificus*, peut-être plus discret, paraît moins nombreux, mais il se rassemble parfois en colonie plus importante.

Synthèse des connaissances sur les sites de nidification

Les sites de nidification des deux espèces de puffins sont répartis du littoral jusqu'à une altitude de 1.700 mètres. Un total de 35 sites répertoriés donne 48 colonies connues.

Données anciennes - 7 sites/9 colonies (1970-1990)

Le long du littoral, Anthony Cheke a entendu des chants à Saint Joseph. Jadin et Billet (1979) l'ont noté à Pavillon, Petit Serré et entre St Denis et La Possession. Quelques nids ont été découverts à Petite Ile (Jouanin, 1987). Des chants nocturnes ont été notés dans le cirque de Dos d'Ane et près du village de Hell Bourg sans que les colonies soient découvertes.

Données nouvelles - 39 sites/48 colonies (1989-1995)

Généralement mieux connues des pêcheurs et des créoles, les colonies de "fouquets" sont certainement plus nombreuses et réparties dans la plupart de ravines et des falaises maritimes de La Réunion. Après la découverte de quelques sites de nidification nouveaux en 1989, une recherche systématique des sites de nidification potentiels dans les ravines a été entreprise depuis avril 1990.

¹ D'autant plus que les chants nocturnes sont encore plus nombreux en période de "lune noire".

Chronologie de la reproduction

Encore peu connu, le déroulement de la chronologie de la reproduction reste à étudier plus précisément. Pour chacune des espèces, nous nous sommes appuyés sur l'observation d'une seule colonie. Il faut noter ici que si la nidification du Puffin du Pacifique semble saisonnière et régulière la nidification du Puffin de Baillon offre des variations saisonnières importantes dans différents sites ce qui laisse penser à une reproduction ou tout au moins une présence constatée tout au long de l'année.

Le Puffin du pacifique a été étudié dans une partie d'une grande colonie découverte à Grande Anse (Probst, Morgan & Kershaw, 1995). Le suivi de la nidification a été réalisé pendant trois années de suite, de 1990 à 1993.

Le Puffin de Baillon a fait l'objet de quelques observations moins régulières dans deux colonies. L'une a été découverte dans la ravine de la Cascade Chaudron à Sainte Clotilde en 1989 et a fait l'objet de suivi en 1991 et 1992 puis en 1995. L'autre, également découverte récemment est située dans la ravine Divon derrière l'Étang Saint-Paul a été suivie de 1992 à 1994.

Notes sur les activités nocturnes des puffins pendant la nidification

Il convient de noter que l'activité nocturne (et donc les manifestations vocales sonores des puffins) est particulièrement importante pendant la période située avant l'accouplement puis au moment des premiers nourrissages. Entre ces deux moments privilégiés, les adultes nicheurs semblent quitter pour un temps le site de nidification pour faire leurs réserves de nourriture en mer. Le cycle lunaire est tout aussi primordial. Si la pleine lune est intéressante pour observer les oiseaux marins in situ, les périodes de nouvelle lune (lune noire) rassemble un plus grand nombre d'oiseaux. Elles sont donc les plus favorables pour l'écoute et plus particulièrement pour les plus petites colonies. Début février 1992, au site de la ravine Divon, les cris du Puffin de Baillon ont été écoutés trois nuits de suite. Avec Jean-Marie Louisin, Késava Abhaya et Michel Payet, nous avons remarqué que certains chants débute parfois juste après la tombée de la nuit, mais ils commencent d'une manière plus intense 45 minutes à 1 h30 après le coucher du soleil soit généralement de 19H15 à 20H45. Ils reprennent le lendemain matin de 3H45 à 5H00. Il s'entend en général à plus de 500 mètres. Pour découvrir des colonies dans une nouvelle ravine, un observateur peut être placé tous les kilomètres. Fin janvier 1991 et 1992, sur le site de Grande Anse, les cris du Puffin du Pacifique ont été répertoriés pendant 6 nuits complètes (2x3). Pendant cette période, il crie un peu plus tard que le Puffin de Baillon, c'est-à-dire environ 1 heure après le coucher du Soleil. On peut l'entendre tout au long de la soirée jusqu'à minuit. Le lendemain, une autre série est lancée de 3h00 à 5h00 du matin. Attention, la plupart des manifestations sonores ne sont perceptibles qu'à une cinquantaine de mètres maximum. Toutefois, il est conseillé d'être le plus près possible car la majorité des cris lancés des terriers ne sont entendus qu'à une vingtaine de mètres. Dans certains sites, par exemple la falaise du littoral, les chants nocturnes deviennent inaudibles en raison du trafic routier. Les chants deviennent donc imperceptibles à partir d'une centaine de mètres (Puffin de Baillon), voire moins de 10 mètres (Puffin du Pacifique).

Menaces directes et indirectes sur les colonies

Il est important de noter que les colonies d'oiseaux marins sont sujettes à de nombreuses pressions. Les rats, les chiens errants et la prédation humaine sont relayés aujourd'hui par des phénomènes plus destructeurs encore comme la modification des milieux, les décharges sauvages, les travaux de carrières, les aménagements routiers, l'urbanisation,... La diminution des effectifs est notée principalement dans l'Ouest. Des ossements de Puffins ont été retrouvés dans les Hauts de Grande Fontaine et dans plusieurs sites de la falaise de la Grotte des premiers Français dans la région de St Paul, dans le rempart de la Grande Ravine à St Leu, dans la falaise des Pailles en queue à St Gilles et encore dans le versant de la Rivière St Denis au lieu-dit de Petite Ile. Les deux espèces de rats *Rattus rattus* et *Rattus norvegicus* sont présentes dans la plupart des milieux, du littoral jusqu'aux plus hauts sommets (Grand Bénare, Piton des Neiges). Peu à peu ces espèces introduites continuent à se répandre et s'adaptent aujourd'hui à des conditions de plus en plus rudes, jusqu'au milieu des colonies de Pétrel de Barau (Probst, Colas & Douris, 1995).

La disparition du Puffin de Baillon à Maurice

Le cas du Puffin de Baillon qui fréquentait l'île Maurice illustre bien ce phénomène. Autrefois présent dans l'île sœur, cette espèce a aujourd'hui disparu des sites de nidification connus auparavant. Au muséum de Cambridge, on retrouve plusieurs Puffin de Baillon capturés à Maurice à la fin du XIX^{ème} siècle :

- 8 juin 1860 : 1 individu à la Plaine Wilhems
- 25 août 1865 : 1 individu dans les Gorges de Rivière Noire
- 29 août 1865 : 1 individu dans les Gorges de Rivière Noire

À partir de 1950, le Puffin de Baillon n'est plus répertorié et disparaît définitivement des listes mauriciennes (Rountree & A1., 1952). L'introduction des rats déjà présents en 1600 et surtout des Mangoustes est probablement la cause première de cette disparition.

Bibliographie

- BARAU, A. 1978. L'histoire des oiseaux de la Réunion du Dodo à nos jours. Académie de la Réunion. Vol. 24, 1-23.
- BARRE, N. et BARAU, A. 1982. Oiseaux de la Réunion. Imprimerie Arts graphiques modernes, St Denis, La Réunion, 1-196.
- CHEKE, A. S. 1987. An ecological history of the Mascarene Islands, with particular reference to extinctions and introductions of land vertebrates. In Diamond A.W. éd. Studies of Mascarene Island Birds. Cambridge, Cambridge University Press, U.K : 6-100.
- JADIN, B. et BILLIET, F. 1979. Observations ornithologiques à la Réunion. Le Gerfaut 69 : 339-352.
- JOUANIN, C. 1970. Note taxinomique sur les petits puffins, *Puffinus lherminieri*, de l'Océan Indien occidental. L'Oiseau et RFO, V, 40 (3-4) : 303-306.
- JOUANIN, C. 1987. Notes on the nesting of Procellariiformes in Réunion. In Studies of Mascarene Island Birds. A.w. Diamond. B.O.U. Cambridge, 359-363.
- PROBST, J-M. ; MORGAN, G. et KERSHAW, M. 1995. Rapport sur la découverte d'une colonie de "Fouquet" *Puffinus pacificus* sur l'île de La Réunion. Bull. Phaethon, 1 : 1-3.
- PROBST, J-M. ; COLAS, P. et DOURIS, H. 1995. Premières photos d'un site de nidification du Pétrel de Barau à l'île de La Réunion. Le Courrier de la Nature n°150 : 16.
- ROUNTREE, F.R.G.; GUERING, R. ; PELTE, S. et VINSON, J. 1952. Catalogue of the birds of Mauritius. Mauritins Institute Bull., 3: 155-217.

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 58-60.

Synthèse des observations d'Albatros dans les Mascareignes et première mention de l'Albatros timide *Diomedea cauta salvini* à l'île de La Réunion

Stéphane Boulay* & Jean-Michel Probst**

* Directeur du Parc Zoologique, 21 avenue Georges Pompidou, 97 490 Sainte Clotilde

**Nature & Patrimoine, BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Le 13 août 1994, au lieu-dit de l'Anse des Cascades, un Albatros à cape blanche immature a été capturé par les gendarmes de la brigade de Sainte Rose. L'oiseau ne voulant ni s'alimenter ni retourner à la mer, il a été transféré, le lendemain au Zoo de Sainte Clotilde. Placé en semi-liberté dans un enclos réservé aux oiseaux d'eau, il a été quotidiennement alimenté avec des poissons de mer. L'oiseau a été mesuré et pesé jusqu'au moment du relâchage, le 2/09/1994, au large du port de La Rivière des Galets.

Introduction

Les albatros font partie de la Famille des Diomedidae qui contient deux Genres : *Diomedea* et *Phoebastria* et quatorze espèces (Del Hoyo, Elliott & Sargatal, 1992). Dans l'Océan Indien, huit espèces fréquentent régulièrement la zone subantarctique. D'autres, plus rares fréquentent accidentellement cette zone située très loin de leur site de reproduction. Pendant leur période de nidification, la plupart des albatros peuvent effectuer des milliers de kilomètres simplement pour aller se nourrir. Les immatures ont un comportement encore plus erratique et quelques-uns se dispersent même au point de changer d'hémisphère. Les données scientifiques concernant la présence d'albatros à l'île de La Réunion sont peu nombreuses. La plupart des quatre espèces présentées dans les vitrines du Muséum d'Histoire Naturelle de Saint Denis ont été collectées dans leurs lieux d'origine. Un seul individu naturalisé, non présenté et noté avec la mention "capturé à La Réunion", appartient à l'espèce *D. chlororhyncha* (numéro d'inventaire " 1596"). Vu l'état de l'oiseau naturalisé, une capture d'un individu le 25 août 1963 doit être attribuée à un autre individu (Barau comm. pers.). Un autre article présente 3 individus capturés par des marins dans les Terres Australes et relâchés dans l'enceinte du port de la Pointe des Galets (Gruchet, 1976). En résumé, d'après les observations recueillies dans les îles des Mascareignes (Barré, 1983), trois espèces seraient considérées comme "très occasionnelles": l'albatros le plus "commun" serait l'Albatros à bec jaune *Diomedea chlororhyncha**, un autre, un peu plus rare serait l'Albatros à sourcils noir *D. melanophrys**, enfin, l'Albatros à cape blanche *D. cauta* serait le plus rare (Barré, 1983).

Observations de l'Albatros à tête blanche *Diomedea cauta*

D'après nos connaissances, deux données anciennes concernent cette espèce. Une femelle adulte capturée le 17 septembre 1948 et individu le 26 juillet 1980, tous deux capturés au large de Saint Gilles (Barré, 1983). Le 16 septembre 1990, en compagnie de deux étudiants anglais, nous avons observé un adulte de cette même espèce sur la côte Sud-Ouest de l'île (Probst, Morgan & Kershaw, 1990). À Maurice, un individu immature de la sous-espèce *Diomedea cauta cauta* a été capturé le 21 août 1993 en face de la passe de Mahébourg. Pour l'oiseau décrit ici, il est représenté par la sous-espèce *Diomedea cauta salvini*, parfois considérée comme espèce à part entière *D. salvini* suivant les auteurs. Il s'agit ici de sa première mention pour La Réunion et pour les îles Mascareignes¹.

Description de l'individu capturé

Tête, gorge et nuque gris clair s'assombrissant sur le dessus du dos ; sourcils noirs ; pourtour de l'œil jaune clair, iris brun sombre et pupille noire ; bec gris beige à reflets jaune pâle (les deux mandibules tachées de sombre dans leur partie terminale désigne un immature); couverture alaire noir dessus et blanc entourée d'une bande noire fine dessous ; rémiges primaires noires ; ventre blanc. Les mesures prises sur l'oiseau correspondent à celles qui ont été collectées sur deux populations éloignées (tableau ci-dessous). Elles ne permettent pas de déterminer la population d'origine. Notons que la différence de poids est sans doute due au jeune forcé de l'oiseau avant l'échouage sur nos côtes.

¹ NDLR : Ce rapport initial datait de 1994. Cette nouvelle mention a été signalée tout récemment dans une synthèse plus récente (Payet, Louisin & Probst, 1995).

Origine	Aile	Tarse	Queue	Poids	n ind.	Sources	Année
Chatllam	555/600	85/95	210/235	3,3/4,9kg	29	Robertson & vanTest	1982
Crozet	550/584	90/96	-	3,95/4,10kg	5	Jouanin	1994
?	560	93	192	2,9kg	1	cette obs.	1994

Tableau : biométrie comparée de deux populations de *Diomedea cauta salvini*
avec l'individu immature capturé.

Biologie succincte

L'Albatros timide se reproduit dans les régions sub-antarctiques et se rencontre de l'Afrique du Sud à l'Australie, jusqu'aux côtes du Chili (Johnson, 1965 ; Garcia, 1972 ; Robertson & Bell, 1984 ; Lindsay, 1986 ; Chambers, 1989 ; Bretagnole & Thomas, 1990). Les populations les plus importantes sont concentrées aux îles Snares et Bounty (Del Hoyo & A1., 1992). L'aire de nidification la plus proche est l'île Crozet où 5 couples reproducteurs sont étudiés par les scientifiques des TAAF (Jouventin, 1990, 1994). Ce lieu de nidification est complètement isolé du reste de la population mondiale. D'après un compte-rendu d'observation réalisé en Afrique du Sud, cette sous-espèce d'albatros serait la plus observée dans cette région (Ross, 1986). Comme la plupart des albatros, il se nourrit principalement de Calmars² (*Amplisca*, *Nododarus*, *Sepioteuthis*...), de poissons (*Sardinops*, *Engraulis*, *Trachurus*,...) et de crustacés. Il pêche le plus souvent posé sur l'eau en plongeant son bec dans les bancs de calmars, de petits poissons et de crevettes. Sur les lieux de pêche, il semble sociable et a été observé en train de se nourrir de crevettes aux cotés de baleines, puffins et pétrels (Del Hoyo & A1., 1992).

Recommandations

Les quelques oiseaux qui s'échouent sur nos côtes devraient systématiquement être signalés. Ils sont souvent à bout de force, sous-alimentés et se laissent, généralement, facilement attraper. Pendant cette période, ils sont particulièrement vulnérables aux prédateurs. Si la plupart n'ont besoin que de repos et s'envoleront sans dommage le lendemain, d'autres doivent recevoir quelques soins. Ainsi s'il vous arrive de découvrir un oiseau sur le bord de mer ou dans votre jardin, il serait bon de prévenir le Muséum d'Histoire Naturelle, la SREPEN ou le Zoo de Sainte Clotilde afin qu'il vous indique la conduite à tenir.

Remerciements

Nous tenons à remercier les deux gendarmes de Sainte Rose le chef de poste Mr Bohle et son adjoint Mr Bueno qui ont récupéré l'oiseau sur la côte de l'Anse des Cascades. Nous témoignons également toute notre reconnaissance au personnel du Zoo qui s'est plié à nos multiples demandes d'informations concernant les mensurations de l'oiseau et pour les facilités accordées pour la séance de photos. Enfin, au moment du lâcher de l'oiseau, nous remercions tous ceux qui ont collaboré à cette initiative, Madame le Conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle de Saint Denis, Sonia Ribes, l'équipage de la Gendarmerie maritime, le commandant Saint-Lanne et le capitaine de vaisseau Barbier.

Bibliographie

- BARRE, N. 1981. Clé d'identification des albatros et Pétrels géants de l'Océan Indien sud. Info Nature n° 18 : 51-55.
- BARRE, N. 1983. Oiseaux migrateurs observés à la Réunion. L'Oiseau et Rev. Fr. Ornitho, 53 (4) : 323-333.
- BARRE, N. et BARAU, A. 1982. Oiseaux de la Réunion. Imp. Cazal, St Denis. 1-196.
- BARTLE, J.A. 1991. Incidental capture of sea birds in the New Zealand subantarctic squid trawl fishery, 1990. Bird. Conserv. Int., 1991, 351-359.
- BRETAGNOLE, V. et THOMAS, T. 1990. Seabird distribution between Tasmania and Adélie Land (Antarctica), and comparison with nearby Antarctic sectors. Emu 90 : 97-107.

² À ce sujet, il serait victimes des bateaux spécialisés dans la pêches des calamars (Bartle, 1991).

- CHAMBERS, S. 1989. Birds of New Zealand. Locality Guide. Arun Books, Hamilton.
- DEL HOYO, J. ; ELLIOT, A. et SARGATAL, J. 1992. Handbook of the world. Vol. 1 Ostrich to Ducks. ICBP. Lynx produc. 1-696.
- GARCIA, L. 1972. Observaciones sobre aves marinas en las pesquerias del Atlantico sudafricano. Ardeola, 16 : 159-192.
- GRUCHET, H. 1976. Capture de 3 Albatros à la Réunion. Info Nature n° 14 : 51-52.
- JOHNSON, A.W. 1965. The Birds of Chile and Adjacents Regions of Argentina, Bolivia and Peru. Vol. 1. Platt Establecimientos graficos, Buenos Aires.
- JOUVENTIN, P. 1990. Shy Albatrosses *Diomedea cauta salvini* breeding on Penguin Island, Crozet Archipelago, Indian Ocean. Ibis 132 : 126-127.
- JOUVENTIN, P. 1994. Les populations d'oiseaux marins des T.A.A.F : résumé de 20 années de recherche. Alauda (1) : 44-47.
- LINDSEY, T.R., 1986. The Seabirds of Australia. Angus & Robertson publishers, Hong Kong.
- PAYET, M. ; LOUISIN, J-M. et PROBST, J-M. 1995. Les oiseaux marins erratiques et migrateurs rares répertoriés à La Réunion. Bull. Phaethon, 1 : 9-13.
- PROBST, J-M. ; MORGAN, G. et KERSHAW, M. 1990. Compte-rendu d'observation des oiseaux d'eau et des oiseaux marins autour de La Réunion. (à paraître dans le Bull. Phaethon 3).
- ROBERTSON, C.J.R. et BELL, B.D. 1984. Seabird Status and Conservation in the New Zealand Region ; Pp 573-586. In : Croxall & Al., 1984.
- ROSS, G.J.B. 1986. On shy Albatrosses *Diomedea cauta* in South African Waters. Cormorant 13 : 165-167.
- WATSON, G.E. 1975. Birds of the Antarctic and Subantarctic. Washington D.C. : American Geophysical Union. Washington, D.C.

Observation sur la captivité, le relâchage et le suivi au
radio-tracking de jeunes faucons crécerelles
Falco punctatus à l'île aux Aigrettes
(île Maurice)

Jean-Michel Probst



Faucon crécerelle *Falco punctatus* – Photo : T. Duval

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 61-67.

Observation sur la captivité, le relâchage et le suivi au radio-tracking de jeunes faucons crécerelles *Falco punctatus* à l'île aux Aigrettes (île Maurice)

Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port cedex

Résumé

Une brève description du milieu insulaire est suivie d'un résumé des observations de faucons *Falco punctatus*, une espèce endémique menacée faisant partie d'un programme de conservation (reproduction en captivité, suivie d'un relâchage dans les sites potentiels). Cette note retrace la captivité et le relâchage de 10 Faucons crécerelles bagués et suivis au radio tracking sur l'île aux Aigrettes. Quelques observations sont données sur le comportement des oiseaux en volière ainsi que des conseils préliminaires avant le relâchage des oiseaux.

Introduction

La crécerelle de Maurice reste le seul rapace endémique mauricien survivant après l'arrivée de l'homme¹. Les populations de ce dernier diminuent brusquement en suivant la déforestation rapide qui sévit dans toute l'île (Jones, 1981). En 1974, il ne restait plus que 2 couples au monde, situés dans les gorges de "Black River". Les associations mondiales de conservation de la nature et les spécialistes des rapaces déclarent alors cette espèce de faucon "la plus rare du monde". Cependant, malgré de nombreuses tentatives, la reproduction en captivité se solde par un échec jusqu'en 1980 : en 7 années, deux couples pondirent 27 œufs qui ne permirent qu'un lâcher d'un seul jeune. Depuis, un programme de sauvetage est dirigé par Carl Jones² (Mauritius Wildlife Appeal Fund) et permet le relâchage de 30 à 50 juvéniles/ans (Jones, 1979, 1980, 1981, 1988 ; Jones & Cauchy, 1989)

Le 29 janvier 1990, nous avons relâché la 100^{ème} crécerelle sur l'île Maurice. Pendant la saison de reproduction 1989-1990, nous avons noté avec Laurent Duvergé, les couples nicheurs dans toutes les zones susceptibles d'abriter les oiseaux relâchés les dernières années. Nous avons finalement recensé 17 couples "sauvages" (Duvergé, 1990). En 1992, une étude sur la distribution de l'espèce fait état d'une situation encore plus optimiste. La population est estimée entre 170 et 200 oiseaux dont 35 couples reproducteurs (Carl Jones, comm. pers.). La situation n'est pourtant pas gagnée pour autant, des problèmes issus de la consanguinité peuvent se déclencher rapidement et provoquer l'extinction rapide de l'espèce. Dans les années à venir, une réintroduction sur l'île voisine de la Réunion devrait être une prochaine étape de sa conservation à envisager (Cheke, 1975 ; Probst, 1991).

¹ Il y aurait eu auparavant un busard et un hibou endémiques, soit respectivement, *Circus alphonsi* et *Mascarenotus sauzieri* (Probst, à paraître).

² Carl JONES est le directeur du programme de conservation du faucon crécerelle mauricien - initié par le Conseil International pour la Protection des Oiseaux (CIPO) et soutenu par l'UICN et WWF International.

2. Le Faucon crécerelle mauricien *Falco punctatus*

Le faucon crécerelle mauricien *Falco punctatus* est un petit rapace adapté à l'environnement forestier, ces ailes courtes et arrondies lui permettent de se faufiler entre les arbres (Jones, en prép.). Il niche autant dans un abri sous roche, en falaise, que dans les cavités des arbres, élevant en moyenne 2 jeunes par an. Ses principaux prédateurs sont les mangoustes *Herpestes edwardsii*, les rats noirs *Rattus rattus* et les chats haret *Felis catus* (Cheke, 1987 ; Jones, 1981, 1987, 1988). Il se nourrit généralement de petits geckos verts et de petits oiseaux. Toutefois, son régime alimentaire peut varier fortement en fonction du milieu (Jones, en prép.).

3. Présentation du site de lâcher

L'île aux Aigrettes est une réserve naturelle de 25 Ha, située dans le lagon de Mahébourg, au Sud-Ouest de l'île Maurice. Un programme de réhabilitation de ce milieu insulaire est actuellement en cours (programme WWF-UICN - Strahm, 1987). Les espèces végétales menacées correspondant à la forêt sèche y sont conservées, tandis que les espèces exotiques envahissantes sont soit limitées, soit, lorsque cela est possible, éradiquées. Entièrement recouverte de forêt, sa partie centrale est encore le reflet de ce que pouvait être la végétation littorale qui existait il y a 300 ans (Guého, 1989). C'est également l'un des rares sites ne recelant aucun mammifère introduit prédateur d'œuf ou d'oiseau adulte : Mangouste, Rat (aujourd'hui éradiqué), Chat haret, Singe, etc. L'île étant également riche en proies (petits geckos, oiseaux,...), elle a été choisie par Carl Jones, comme base d'entraînement pour le retour à la vie sauvage de jeunes crécerelles élevées en captivité. Au centre de l'île, sur un ancien site d'une basse-cour, une volière a été construite pour relâcher les jeunes oiseaux. Une installation préalable d'un jeune mâle "Jonathan" a été testée ainsi que son relâchage et son suivi dans l'île. Il s'agissait également d'expérimenter la technique de la repasse avec une prise de nourriture avec un jeune issu du centre de reproduction de Rivière Noire. Un jour de juillet, 9 autres crécerelles mauriciennes, reproduites en captivité aux Etats Unis, ont été mises en quarantaine obligatoire dans la volière de l'île aux Aigrettes.

4. Méthodes de relâchage

Suite à l'élevage en captivité au centre de Rivière Noire, deux méthodes de relâchage sont généralement employées : le placement de jeunes poussins en duvet dans un nid déjà établi et l'installation de jeunes plumés dans un nichoir. 241 jeunes oiseaux ont été relâchés de cette manière (Jones, 1992).

- Le placement de poussins en duvet : la plus rapide à mettre en place est la technique de placement de jeunes crécerelles âgées de 10 à 14 jours dans la nichée d'un couple déjà établi. Le couple accepte généralement bien les poussins si l'on dispense aux oiseaux une alimentation d'appoint (souris blanches et poussins morts). De 1984 à 1992, 71 jeunes ont été relâchés de cette manière.

- L'installation de jeunes plumés : cette autre méthode consiste à réintroduire la Crécerelle dans des secteurs nouveaux. Des nichoirs sont alors placés dans des zones nouvelles où des jeunes plumés de 28 à 30 jours sont installés. La nourriture est dispensée par un « gardien des rapaces » pendant plusieurs semaines après l'envol. Le gardiennage des jeunes oiseaux est indispensable car du premier envol jusqu'à son autonomie une vingtaine de jours plus tard ils restent la plupart du temps à terre. Enfin, entre 75 et 100 jours les oiseaux capturent eux-mêmes leurs proies et n'ont donc plus besoin d'appoint de nourriture. De 1984 à 1992, 170 jeunes ont été relâchés de cette manière.

Toutefois, la troisième méthode qui nous intéresse ici a été mise en place pour accueillir des jeunes provenant de centre de propagation hors de Maurice (Zoo de Jersey, Peregrine Fund des U.S.A.). La mise en quarantaine étant obligatoire, les oiseaux sont retenus en volière pendant 40 jours et sont ensuite relâchés un à un dans la nature. Ils sont alors nourris à heure fixe dans un endroit préétabli. C'est cette dernière méthode que nous avons expérimentée pour la première fois en 1989 à l'île aux Aigrettes. Après une période d'acclimatation en volière d'environ un mois et demi, (les faucons apprennent progressivement à capturer des proies vivantes, à répondre à l'appel de leur gardien). Les oiseaux sont relâchés l'un après l'autre (voir tableau 1) au centre de l'île. Avant chaque relâchage, ils sont capturés, mesurés, pesés, puis après la recherche d'éventuels parasites, ils sont munis d'un émetteur et de bagues de couleur afin de faciliter le suivi de leurs évolutions et la détermination à vue au

cours de leurs déplacements. Les oiseaux sont ensuite nourris en différents points de l'île jusqu'à leur autonomie complète.

5. Carnet d'observation

1 "JONATHAN" Mâle Bague N°109 (Jaune) : Arrivé seul, le 22 août 1989. En volière, il met une dizaine de jours à ne plus avoir peur de moi. Très adroit, il vole très bien en faisant des virages très serrés autour des arbres morts placés au centre de la volière. Il capture aisément les geckos et les souris vivantes. Trois rémiges primaires sont enlevées avant son relâchage pour handicaper son vol et donc sa fuite en direction de Maurice (une bande de mer de 600 mètres minimum sépare l'île aux Aigrettes de l'île principale). Relâché une première fois le 24 septembre 1989, il est retrouvé 2 jours après en mer. Un pêcheur aurait tenté de l'assommer avec une gaule alors qu'il s'apprêtait à se poser sur le bord de son bateau. On le rapatrie donc en volière. Deuxième relâchage le 15 octobre 1989 (deux autres rémiges primaires sont enlevées). Il vient presque tous les jours au nourrissage d'appoint (noté 8 fois en 10 jours). Il reste toujours aux alentours de la volière, ne volant jamais au-dessus de la canopée des arbres. Malgré son vol handicapé, il capture des proies sauvages (*Suncus murinus*, *Calotes versicolor*, *Hemidactylus frenatus*) et vole rapidement en zigzaguant entre les branchages. La batterie utilisée pour le radio tracking a fonctionné pendant 32 jours. Après le vent cyclonique du 23 décembre 1990, il disparaît de l'île pendant 19 jours. À son retour, il semble pourtant toujours bien en forme. Le 18 février 1990, je le capture (il n'a toujours pas mué) et, avec Laurent Duvergé, nous le réintroduisons sur "Montagne créole" située à 10 km. Cinq minutes après le lâcher, il se fait aussitôt attaquer et houspiller par les jeunes crécerelles relâchées plutôt dans le site n°1 de Montagne Créole. N'étant pas revenu sur ce site, je n'ai donc plus d'observation de cet oiseau par la suite.

2 "BALI" Femelle Bague N°114 (Blanc/Vert) : Arrivée le 18 octobre 1989 avec 8 autres compagnons (ind. de 3 à 7) en provenance d'un centre de reproduction en captivité de Faucons menacés aux USA. En captivité, cette femelle s'affirme vite comme la "dominante" du groupe en se montrant très vindicative vis-à-vis des autres individus. Le 3ème jour, elle se manifeste par diverses manifestations vocales puis visuelles, à travers le grillage de la volière, un vif intérêt pour le mâle Jonathan, le seul relâché sur l'île. Elle est la première à se diriger vers les proies (poussins ou souris) que j'apporte chaque jour, la première encore à tuer une proie vivante (*Hemidactylus frenatus*). Très adroite et "impressionnante" elle dérobe les proies des autres oiseaux qui partagent l'espace de la volière. Les mâles, plus timides sont souvent privés de nourriture et pour cela, elle est séparée du reste du groupe le 26 octobre 1989. Deux ouvertures successives accidentelles de la porte de communication provoquent des poursuites et l'affolement autant chez les mâles que chez les femelles. Relâchée, sans plumes coupées, le 15 novembre 1989, elle reste invisible, cachée dans la végétation pendant 4 jours. Elle vole très bien, et suit souvent le bord de l'île, entre 20 et 30 m de hauteur. Les alertes de "Bulbul orphée" *Pycnonotus jocosus* deviennent quotidiennes. Elle suit un curieux rythme de 3 à 5 jours : elle est tantôt présente plusieurs jours au nourrissage d'appoint, tantôt plusieurs jours absente (s'échappe-t-elle de l'île pendant ces périodes ?). Le 20 février 1990, je capture Bali, et nous la relâchons, avec Laurent Duvergé, sur "Montagne Créole". Deux jours plus tard, elle est retrouvée à côté de la volière, au centre de l'île. Dernière observation : à l'île aux Aigrettes, le 28 février 1990.

3 Mâle Bague N° 117 : Arrivé le 18 octobre 1989. Dominé par les femelles à partir du 3ème jour. Il reste ensuite prudemment à l'écart, regardant les luttes de territoires entre les femelles. Le 22 octobre 1989, il se fait dérober à 2 reprises sa proie et ne mangera pas jusqu'au lendemain. Le 28 octobre 1990, une panique est provoquée par une ouverture accidentelle de la fenêtre de communication : Bali, Surianne et Lunita s'ébouriffent, soufflent et crient. Les mâles sont pourchassés par intermittence. Une fois Bali séparée du groupe, Lunita et Surianne continuent entre elles la lutte pour la dominance du groupe. Le 17 novembre 1989, le mâle N° 117 est trouvé mort, des traces de blessures ouvertes sur le côté de la tête.

4 "NIKITA" Femelle Bague N° 115 : Arrivée le 18 octobre 1989. Très discrète, elle passe presque inaperçue. Ne participe jamais aux luttes de territoire ou de proies (se contentant d'hérissier les plumes en faisant le "gros dos" dès qu'un de ses compagnons l'approche de trop près. Elle ne paraît jamais dominée ni dominante. Le 20 novembre 1989, Carl Jones et Laurent Duvergé la ramènent à la volière de Rivière Noire. Elle portait des blessures autour du bec et avait une légère irritation aux commissures du bec.

5 "VINK" Mâle Bague N° 111 : Arrivé le 18 octobre 1989. Comme le N°117, il était régulièrement dominé par les femelles. Le 17 novembre 1989, je le capture facilement à la main, son œil gauche est fermé s'ouvrant difficilement, son plumage est en piteux état. Il porte des traces de coups et porte des blessures caractéristiques

au-dessus du bec et derrière la tête. Le 18 novembre 1989, il est isolé dans une autre volière, où il refuse de s'alimenter. Le lendemain, il mange enfin, timidement. Dalton, un autre mâle « persécuté » est installé dans la même volière. Le 20 novembre 1989, il semble encore affaibli, mais mange de meilleur appétit, je le retrouve pourtant mort, le lendemain, à 5H30 du matin.

6 “KANE” Mâle Bague N°118 (Violet/Noir) : Arrivé le 18 octobre 1989. C'est le seul mâle des quatre qui ne se laisse pas intimider par les femelles. Paraissant toujours calme, il observe souvent ses congénères sans "peur" ou sans "émotion". Très habile, il capture aisément les proies vivantes (Probst, 1990). Quelquefois il se sert le premier, avant les femelles. Relâché, c'est la première crécerelle observé en train de dépecer un Bulbul orphée. Après le passage de la dépression cyclonique du 23 décembre, il disparaît pendant 37 jours. Le 25 février 1990, Laurent Duvergé l'observe à 8H30 au Nord de Mahébourg, un village de pêcheurs, situé à 6 km de l'île aux Aigrettes où je l'observe une heure et demie après. Dernière observation à l'Île aux Aigrettes, le 26 février 1990.

7 “DALTON” Mâle Bague N°113 : Arrivé le 18 octobre 1989. Houspillé régulièrement par les femelles dominantes. Il semble très adroit dans la capture des petites proies vivantes (*Phelsuma ornata*, *Mus musculus*, *Calotes versicolor*). Les Bulbuls orphées volant autour de la volière ont, à chaque fois, attiré son attention. Il est isolé du groupe le 20/11/89. Il porte des coups et blessures au-dessus du bec et sur la tête. Relâché par inadvertance par les gardiens le 4 décembre 1989, je le capture et le remet en cage le 6 décembre 1989, il s'échappe encore accidentellement le même jour. Nous décidons de le laisser en liberté. Il est souvent observé en compagnie de la femelle "Surianne". Il vient rarement au nourrissage mais, lorsque je l'aperçois, il paraît toujours en excellente forme. Dernière observation à l'Île aux Aigrettes, le 20 décembre 1989.

8 “SURIANNE” Femelle Bague N°110 (Bleu/Noir) : Arrivée le 18 octobre 1989. Après la mise à l'écart de "Bali", c'est cette femelle qui est devenue progressivement la dominante (beaucoup de luttes sans conséquence avec "Lunita"). Relâchée le 10 décembre 1989, elle tombe à l'eau deux jours plus tard après avoir été poursuivie par un couple de Héron vert *Butorides striatus* nicheur probable sur la côte Sud est de l'île. Elle est aussitôt recueillie dans le lagon par des pêcheurs qui ont observé la scène. Elle a le dessous entièrement trempé, cependant son émetteur fonctionne toujours et ne semble pas avoir été endommagé par l'eau de mer. Relâchée une nouvelle fois le 12 décembre 1989, elle entreprend plusieurs fois des vols au-dessus du lagon, mais rebrousse finalement après une cinquantaine de mètres de distance. Le 3 janvier, elle capture un *Phelsuma ornata* qui montait sur un mur de la vieille ruine en face de la maison du gardien. Alors qu'elle vole à vive allure, elle laisse traîner une patte sur le côté et le capture à l'arraché. La batterie de l'émetteur cesse de fonctionner au bout de 29 jours d'utilisation. Elle est observée 3 fois en compagnie de "Dalton" (jeux de poursuite intermittents sans agression, vol à 2 autour de l'Île, dépeçage de proies en commun). Ce sont peut être là des signes d'une liaison future ? Dernière observation à l'Île aux Aigrettes, le 23 décembre 1989.

9 “NOOR” Femelle Bague N°116 (Bleu/Jaune) : Arrivée le 18 octobre 1989. Très timide, le 2ème jour elle ne prend sa souris qu'après de longues hésitations. C'est la seule femelle qui se fait ravir régulièrement ses proies par les mâles. Les 10 premiers jours, je pose la souris sur un haut perchoir pour qu'elle ose venir la chercher. Relâchée accidentellement le 23 décembre 1989. Aucune nouvelle depuis cet incident. Le 25 décembre, une crécerelle est aperçue plusieurs fois à Blue Bay. Il s'agit peut-être de "Noor", mais je n'ai pas pu observer cet oiseau. Un nichoir a été posé à 6 mètres dans un Badamier où l'oiseau se serait perché plusieurs fois.

10 “LUNITA” Femelle Bague N°112 : Arrivée le 18 octobre 1989. Femelle dominante dès le 3ème jour. Une lutte continue s'engage avec "Bali", puis "Surianne" (une fois "Bali" séparée et relâchée). Après une dispute un peu plus sérieuse, le 17 novembre 1989, je suis resté la nuit dans la volière. À la levée du jour, "Lunita" a poursuivi le mâle N°111, l'a projeté brusquement à terre. L'un sur l'autre, face à face, les ailes écartées, tout en soufflant et criant, elle essayait de lui monter dessus en lui donnant de violents coups de bec sur la face. Suite à ces incidents, elle est le jour même, isolée, seule dans une petite volière séparée. Le 29 décembre 1989, elle est replacée, seule, dans la grande volière dont la totalité des oiseaux a été relâchée. Dernière observation à l'Île aux Aigrettes, le 28 avril 1990, toujours captive dans la grande volière centrale de l'Île.

6. Discussion

Plumes coupées ou non ?

Les oiseaux qui ont été libérés sans avoir eu de plumes coupées volent beaucoup mieux. Ils ont sûrement plus d'adresse et de chance de capturer des proies sauvages. En revanche, on peut noter une différence importante sur la fréquentation des postes de nourrissage. Les individus ayant les ailes coupées sont beaucoup plus réguliers.

Les autres sautent facilement 3 ou 4 repas sans problèmes apparents. Sous réserve d'un appoint de nourriture régulier et pour la fidélité de l'individu relâché au site du relâchage cette méthode peut être éventuellement employée juste avant la mue. Dans la plupart des cas, il semble préférable de laisser l'oiseau libre de se déplacer et donc de chasser avec plus de réussite. À la Montagne Bambou, nous avons d'ailleurs pu observer un mâle à ailes coupées se faire sévèrement agresser par des mâles pourtant d'un an plus jeunes que lui.

Dominance des femelles en captivité : Attaques et mortalités

Dans la volière, pratiquement à chaque fois qu'un mâle était en présence d'une femelle, il était en position de soumission (capture de proie une fois la femelle servie, perchoir situé dans un coin, manifestations sonores quasi-inexistantes, souvent prostré dans un coin rarement en déplacement, position de dominé dans la plupart des occasions, etc.). Le contraste était important une fois qu'il était seul ou en présence d'autres mâles. Signalons qu'une femelle peut tuer un mâle lors d'une attaque, il serait donc judicieux, soit de séparer les oiseaux pendant la période critique hivernale (comm. pers. Carl Jones), soit d'éviter de trop forte densité d'oiseaux dans la même volière. Ceci afin d'éviter le "stress" des plus faibles. Pour cette volière de 60 mètres carrés, le nombre tolérable d'oiseaux serait un maximum de 4 oiseaux maximum en même temps. L'idéal étant de maintenir un seul oiseau par enceinte.

Remarques sur les captures et l'amasement des proies en volière

Les femelles se constituent souvent des réserves de nourriture. Elles amassent des proies dans une, parfois deux, cache(s)³. Même si elles paraissent rassasiées, elles s'activeront à cette tâche tant que celle-ci ne comportera pas trop de risques (affrontement avec d'autres individus) ou d'efforts trop importants. Ainsi lors de la distribution de la nourriture, les femelles plus rapides se servent en premier. Après des démonstrations d'agressivité, elles volent souvent les proies des mâles. Elles constituent alors un petit stock, qu'elles gardent et défendent jalousement. Toutefois, ce comportement ne dure que quelques minutes après la distribution des proies. Quand la "tension" se relâche peu à peu dans la volière, c'est-à-dire quand la plupart des oiseaux ont fini de manger, l'attention se relâche beaucoup. Ainsi j'ai pu observer plusieurs fois des mâles profiter de cet instant pour aller se servir dans la réserve d'une femelle dominante. La femelle regarde la scène avec attention mais sans intervenir. Le 30 décembre 1989, j'ai fait l'expérience de donner autant de proies qu'une femelle crécerelle m'en demandait : en 30 minutes exactement (chronomètre en main), elle est revenue 27 fois. Signalons qu'après la demi-heure de cette expérience, elle revenait encore et je me suis lassé avant elle ! Cette "pratique" d'amasser des proies n'est pas régulière, elle semble surtout due à la faim (peut être aussi à un instinct lié à la reproduction). La plupart du temps, l'oiseau va dépecer sa proie dans un endroit calme, soit sur une grosse branche, soit, plus rarement, à terre, tout de suite après l'avoir capturé.

Observations à propos du passage des proies inanimées aux proies vivantes

Toutes les crécerelles ont eu le même comportement : la première souris blanche vivante relâchée dans la volière suscite beaucoup de réactions (mouvements rapides de la tête, approches et observations attentives, attention redoublée lors du déplacement de la proie, etc.), mais au bout du compte peu d'entreprises. Le vif intérêt fait tout de suite place à l'étonnement, puis on sent comme un réveil des sens "contrôlé", avec beaucoup de méfiance, de "timidité" et, semble-t-il, de "peur". Certains oiseaux, parmi les plus hardis, vont oser toucher la proie du bout de leurs serres, mais ils vont aussitôt la retirer et se percher plus haut pour examiner cette curieuse chose qui se met soudain à bouger.

Ce n'est qu'au bout du 2ème ou 3ème jour que leurs sens vont se réveiller tout à fait. Le comportement (commun à tous les faucons) qui consiste à sectionner la colonne vertébrale dans le cou de la proie est quelquefois rapidement acquis, d'autre fois il ne se réveille qu'après 6 ou 7 jours (pour la mise à mort des souris, des agames ou des oiseaux par exemple). En revanche, la capture et la mise à mort est immédiate lorsqu'il s'agit de geckos. Pour cela, il serait judicieux de commencer à donner ce type de proies si l'on recherche une autonomie rapide du faucon avant son relâchage.

Capture de proies dans la nature

Pendant les 6 mois d'observation des crécerelles relâchées sur l'île, 10 observations de capture de proies (voir tableau 2) ont été notées. Ce résultat peu important s'explique par le fait que les oiseaux étant jeunes et non fixés à un dortoir fixe, c'est le hasard des rencontres qui a permis de les enregistrer. On peut remarquer la relative importance de deux proies (*Phelsuma ornata* et *Pycnonotus jocosus*) qui sont aussi les plus importantes quantitativement, sur l'île.

³ dépression dans un mur.

Remarque sur l'envol définitif des jeunes

Les oiseaux relâchés à l'île aux Aigrettes étaient tous âgés d'une trentaine de jours. Leurs disparitions de l'île après le relâchage s'étalent entre 32 et 38 jours. On peut donc interpréter ce départ de l'île vers d'autres lieux comme un signe de leur autonomie de vol et de chasse. Certains individus (Bali, Surianne) retournent de temps à autres au-dessus de l'île et stationnent quelques jours avant de retourner sur Maurice.

Remerciements

Je remercie, ici, tous ceux qui m'ont aidé, conseillé et passionné par leur expérience et leur connaissance de tout ce qui vit. Un grand merci au Mauritius Wildlife Appeal Fund et à ses directeurs de programmes de conservation Carl Jones et Wendy Strahm, ainsi qu'à toute son équipe de volontaires. À Laurent Duvergé, Christophe Thébaud, Guillaume Gelinaud et Rémi Basque, pour leur compagnie et leurs intérêts à la conservation des oiseaux.

Bibliographie

- CHEKE, A. S. 1975. Proposition pour introduire à la Réunion des oiseaux rares de l'île Maurice. *Info Nature* n°12 : 25-29.
- CHEKE, A. S. 1987. An ecological history of the Mascarene Islands, with particular reference to extinctions and introductions of land vertebrates. In *Studies of Mascarene Island Birds*, ed. Diamond. CUP, Cambridge, 6-89.
- DUVERGE, L. 1990. Annual report of *Falco punctatus*. Rep. int. M.W.A.F. Mauritius.
- GUEHO, J. 1989. La végétation de l'île Maurice. Ed. Océan Indien, 1-57.
- JONES, C.G. 1979. Mauritius / Rodrigues conservation project report for January 22nd- June 20th. 1979. Unpublished.
- JONES, C.G. 1980. The Mauritius Kestrel, its biology and conservation. *The Hawk Trust Annual Report* 10 : 18-29.
- JONES, C.G. 1981. The Mauritius Kestrel. Its biology and conservation. *Hawk Trust Ann. Rep.* (1980) 10 : 18-29.
- JONES, C.G. 1983. The captive management and biology of the Mauritius Kestrel *Falco punctatus*. *International Zoo Yearbook*, 23 : 76-82.
- JONES, C. G. 1987. The larger land birds of Mauritius. In Diamond A.W. *Studies of Mascarene Island Birds*. Cambridge University Press, 209-300.
- JONES, C.G. et CAUCHY J. C. 1989. Miracle à Maurice; *L'Univers du vivant*, 27 : 78-81.
- JONES, C.G. ; STEELE, F.N. et OWADALLY, A.W. 1981. An account of the Mauritius Kestrel captive breeding project. *Avic. Mag.* 87 : 191-207.
- PROBST, J.M. 1990. Élevage du Lézard vert de Vinson *Phelsuma ornata* à l'île aux Aigrettes. *Rap. Int. Mauritius Wildlife Appeal Fund*. 1-4.
- PROBST, J.M. 1991. La réintroduction de la Crécerelle *Falco punctatus* à La Réunion. *Rap. Int. Région Réunion*, 1-3.
- PROBST, J.M. (à paraître) Liste des 47 oiseaux indigènes éteints des îles Mascareignes. *Bull. Phaethon*, vol. 3.

STRAHM, W. 1987. Réhabilitation de l'île aux Aigrettes. Programme d'éradication du Rat noir *Rattus rattus*.
Liste préliminaires et statut des plantes indigènes et exotiques. Rapport interne du Mauritius Wildlife
Appeal Fund.

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 68-72.

Recensement des limicoles et des oiseaux d'eau
à l'île Maurice avec une mention particulière
de deux espèces peu ordinaires :
le Chevalier gris *Heteroscellus brevipes*,
et le Bécasseau tacheté *Calidris melanotos*

Jean-Michel PROBST*

*Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Résumé : L'île Maurice est située dans le Sud Ouest de l'Océan Indien (1950-2035 Sud, 5718-5748 Est). Elle se trouve approximativement dans l'axe de migration de la pointe Sud de l'Inde, dans l'alignement des Laquedives, des Maldives, et au Sud des Seychelles. Les rapports concernant les limicoles ne sont pas nombreux et la synthèse la plus actuelle reste celle de Stanley Temple (1976) qui cite 52 espèces dont 23 espèces de limicoles et oiseaux d'eau.

Cadre de l'étude et méthode

Ayant eu la possibilité d'habiter pendant un an à l'île aux Aigrettes (avril 1989 / mars 1990) et de participer à différents programmes de conservation engagés par le Mauritius Wildlife Appeal Fund, ces observations ont été principalement réalisées durant la période de migration de septembre 1989 à mars 1990. Les limicoles et les oiseaux d'eau ont été observés tout autour de Maurice avec des jumelles et une longue-vue le long des estuaires, des mangroves, des plages et des salines.

Sites prospectés

Le site de prédilection pour l'étude de ces oiseaux migrateurs est sans conteste l'Estuaire de Terre Rouge qui fait actuellement l'objet d'un projet de conservation.

Les estuaires et les bords de rivières

Quatre sites visités. Le plus connu et le plus réputé pour sa richesse et sa diversité est l'Estuaire de Terre Rouge (TR) au Nord Ouest de Port Louis. Celui de Rivière Noire (RN) est également intéressant. Enfin, les 2 autres sites se trouvent dans le Sud Est : Rivière Champagne (RC) et Rivière Créole (RC).

Les mangroves

Deux sites principaux ont été observés. Ce genre de milieu, très menacé par les activités humaines, se rencontre surtout dans le Sud et l'Est de l'île. La mangrove de Pointe d'Esny (MPE) a été le site le plus observé. Anse Jonchée (AJ), dans le Sud Est, possède une petite ceinture de mangrove face à l'océan.

Les plages sableuses des lagons et les îlots.

Cinq sites sont répartis tout autour de l'île Maurice. Pour la plupart d'entre eux, ils offrent à marée basse une nourriture régulière à une demi-douzaine d'espèces. Quelques îlots du lagon de Mahébourg sont quelquefois visités par les limicoles. Il s'agit de l'île aux Aigrettes (IA), l'île aux Cerfs (IC), l'île aux Fouquet (IF), îlot Marianne (IM). Enfin l'île Ronde (IR) qui sert occasionnellement de reposoir pour de nombreuses espèces de passage.

Les salines

Quatre sites ont été étudiés. Surtout dans l'Ouest, cette activité humaine favorise le regroupement de quelques espèces de limicoles dans de toutes petites zones : les salines de La Mivoie (SLM), de Rivière Noire (SRN), de l'Harmonie (SH) et de la Petite Rivière Noire (SPRN).

Les oiseaux d'eau rencontrés à Maurice

Depuis une dizaine d'années, en comptabilisant les espèces rares, il est possible d'observer, 2 Hérons, 1 Canard, 1 Sarcelle, 1 poule d'eau, 19 Limicoles, 5 Sternes et 2 Guifettes (voir tableau 1). Les sites de l'intérieur ont été peu prospectés, pourtant, il est possible d'observer régulièrement quelques espèces le long des berges des lacs et des réservoirs. Parmi ces espèces, on observe tout au long de l'année, le Héron vert ou "Gasse" *Butorides striatus*, la Poule d'eau *Gallinula chloropus*, plus rarement le Canard de Meller *Anas melleri* et le canard Colvert *Anas platyrhynchos*. Dans ces mêmes sites, on rencontre parfois le Chevalier aboyeur et le Chevalier Guignette. Mais c'est surtout sur le littoral, représenté par quatre milieux distincts que l'observateur rencontrera la plus grande variété de migrateur.

Observations d'espèces rares (1989 – 1990)

Au début de cette année, six limicoles rares ont été observés à l'Estuaire de Terre Rouge et à la Saline de la Mivoie. Mis à part le Courlis cendré (Eurasian Curlew) *Numenius arquata*, la Glaréole des Maldives *Glaerola maldivarum*, le Gravelot asiatique (Caspian Plover) *Charadrius asiaticus* et le Drome (Crab Plover) *Dromas ardeola* qui avaient déjà été répertoriés auparavant, deux autres espèces seraient des premières observations pour l'île Maurice. Il s'agit du Chevalier gris (Tatler) *Heteroscellus brevipes* et du Bécasseau tacheté (Pectoral Sandpiper) *Calidris melanotos*. Ces deux oiseaux ont été préalablement observés par une équipe de « Birdwatcher » venu de Sud Afrique. Les observations de ces oiseaux ayant été faites ensuite par des naturalistes mauriciens, anglais et français. Le détail de ces observations est repris dans la liste commentée. Signalons que le fameux « Tatler » a été pris en photo à Terre Rouge par Rémy Basque (photographe animalier français) et le « Pectoral Sandpiper » par Laurent Rivalz Chevreau de Monthléu (photographe animalier de l'île Maurice).

Liste commentée des oiseaux

Cette liste reprend les oiseaux d'eau observés à l'île Maurice pendant la période de septembre 1989 à mars 1990. Elle suit l'ordre taxonomique de Hayman et A1. (1986) pour les limicoles et de P. Harrison (1983) pour les oiseaux marins. Elle résume le statut de chaque espèce en reprenant le site et la date d'observation où le plus grand nombre d'individus a été observés.

HERONS (HERONS)

Héron vert *Butorides striatus rutenbergi* Green-backed Heron : Ce petit héron très commun est nicheur à l'île Maurice. Il s'agit d'une sous-espèce endémique des Mascareignes (Barré & Barau, 1982) et de Madagascar (Langrand, 1990). Il est présent sur tout le littoral et le long des berges des lacs et des réservoirs de l'intérieur.

POULE D'EAU (MOORHEN)

Poule d'eau *Gallinula chloropus* Moorhen : Très craintive elle est presque toujours observée en solitaire passant furtivement dans la végétation. Dans tous les plans d'eau calme de l'intérieur (Staub, 1976).

LIMICOLES (SHOREBIRDS)

Drome *Dromas ardeola* Crab plover : Rarement observé à Maurice. Un individu a fréquenté les berges de Rivière Noire vers la mi-décembre (Comm. pers. R. Safford).

Glaréole des Maldives *Glaerola maldivarum* Oriental Pratincole : Un individu aurait été vu à Terre Rouge au mois de décembre par un groupe d'ornithologues de Sud Afrique. Cette espèce rare a déjà été enregistrée anciennement à Maurice, à la Réunion et aux Seychelles (Barré & Barau, 1982).

Pluvier argenté *Pluvialis squatarola* Grey plover : C'est un limicole régulier et bien représenté dans les Mascareignes. Il fréquente les salines, les mangroves, les bords des plages. Un maximum de 66 individus a été vus le 13 décembre à l'estuaire de Terre Rouge.

Grand gravelot *Charadrius hiaticula* Ringed Plover : Limicole régulier mais peu fréquent, on l'observe seul ou par 2 dans les salines, le long des plages ou des estuaires vaseux de l'Ouest.

Pluvier du désert *Charadrius mongolus* Lesser sandplover : Cette espèce semble aujourd'hui moins rare que l'on aurait cru. Elle est souvent mêlée aux bandes de Gravelot de Leschenault, ce qui favorise sa détermination délicate. À Terre Rouge, au mois de mars, j'ai noté 2 individus en plumage nuptial.

Gravelot de Leschenault *Charadrius leschnaultii* Greater Sandplover : Espèce régulière et la plus commune parmi les espèces de Gravelots, fréquentant principalement les bords de rivière, les salines et plus rarement les mangroves et les plages des lagons (Staub, 1976).

Gravelot asiatique *Charadrius asiaticus* Caspian Plover : Espèce rarement observée, fréquentant généralement les lagunes et les estuaires. Un individu a été observé le 12 décembre 1989 à Terre Rouge (photographié par Laurent Rivalz Chevreau de Monthléu le 8 septembre 1990).

Courlis corlieu *Numenius phaeopus* Whimbrel : Un des oiseaux d'eau les plus éclectiques, généralement présent tout au long de l'année. On le trouve à la fois dans des milieux humides et des secteurs très secs ou il semble se nourrir d'insectes. À l'île aux Aigrettes, nous avons été plusieurs à constater des comportements inexplicables d'oiseau nicheur, mais aucun indice véritable de nidification n'a pu être découvert. Le 9 mars 1990, un groupe de 60 individus a été noté à Terre Rouge.

Courlis cendré *Numenius arquata* Common curlew : Il semble assez rare. Un individu femelle a été longuement observé sur les bords de l'estuaire de Rivière Noire. L'observation de cette espèce doit faire l'objet d'une attention redoublée car des individus de *N. madagascariensis* ont été notés aux Seychelles et peut être aux Comores.

Chevalier stagnatile *Tringa stagnatilis* Marsh Sandpiper : Toujours observé en solitaire. Il semble s'accommoder aussi bien des mangroves que des bords des rivières, en revanche, il semble éviter les salines (trop de perturbations ?).

Chevalier aboyeur *Tringa nebularia* Greenshank : Souvent par deux, cette espèce se rencontre dans la plupart des milieux humides (lacs et réservoirs de l'intérieur en passant par les estuaires, les salines et les îlots).

Bargette de Terek *Xenus cinereus* Terek Sandpiper : Elle semble fréquenter uniquement la proximité des estuaires (exception : la Saline de Petite Rivière Noire). Elle se déplace souvent en solitaire, de la mer à l'entrée de la rivière, puis en sens contraire en accompagnant un petit groupe de limicoles. Un maximum de 13 individus a été observé le 8 mars 1990 à l'Estuaire de Terre Rouge.

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* Common Sanpiper : Petit chevalier souvent solitaire, il fréquente surtout les bords des ruisseaux. Le 6 décembre, à l'estuaire de Terre Rouge un maximum de 12 individus rassemblés ont été observés côte à côte.

Chevalier gris *Heteroscellus brevipes* Grey-tailed-Tattler : Première observation à Maurice. C'est sûrement le fait remarquable de l'année. Après l'annonce de ce limicole à Terre Rouge (par un groupe d'ornithologues d'Afrique du Sud), l'individu a été observé par de nombreux ornithologues de passage. Un photographe animalier français en a pris quelques bons clichés. Cet individu isolé est finalement resté du mois de décembre 1989 au mois de mars 1990. Cette espèce avait déjà été répertoriée plusieurs fois aux Seychelles.

Tournepieuvre *Arenaria interpres* Ruddy turnstone : Le tournepieuvre est présent toute l'année à l'île Maurice. Le matin, on le voit souvent en bande de 4 à 6 individus sur la plupart des plages de Maurice. La plus grosse concentration a été observée le 13 décembre à Terre Rouge. Elle atteignait plus de 70 individus.

Bécasseau sanderling *Calidris alba* Sanderling : Seulement 3 individus ont été vus à Terre Rouge. Le Sanderling semble régulier tant à Maurice qu'à La Réunion mais toujours en très petit nombre.

Bécasseau tacheté *Calidris melanotos* Pectoral Sanpiper : Première observation à Maurice. Un individu a été observé le 10 novembre 1989 et a été revu le 13 décembre de la même année, dans l'estuaire de Terre Rouge. C'est encore un groupe d'ornithologues d'Afrique du Sud qui a annoncé cette première observation d'un individu isolé à l'île Maurice. Cette espèce migre normalement en Amérique du sud et dans le Sud Est de l'Australie.

Toutefois, lors de vents violents survenants au départ de la migration, quelques individus s'égarèrent sur les côtes Ouest de l'Europe jusqu'au Sud de l'Afrique.

Bécasseau cocorli *Calidris ferruginea* Curlew Sandpiper : Présent toute l'année à Maurice. C'est aussi le plus commun des limicoles de Maurice. À Black River, le soir, il est possible de voir plusieurs groupes de 20-30 individus en vol longeant la barrière de corail en direction des reposoirs nocturnes. Le 13 décembre, à Terre Rouge, un maximum de 250 individus posés sur une dune de sable a été noté.

STERNES (TERNS)

Guifette leucoptère *Chlidonias leucoptera* White-winged-Black Tern : A l'estuaire de Terre Rouge, 2 individus sont restés de la fin décembre à la fin mars, se nourrissant dans les marais d'eaux saumâtres de l'estuaire.

Sterne pierregarin *Sterna hirundo* Common Tern : Observée du mois d'octobre au mois de mars, elle se déplace par petits groupes de 10 individus. Dans le lagon de Mahébourg, un rassemblement de 17 individus a été noté le 11 octobre 1989. Les oiseaux chassaient à côté d'un groupe de Noddis à bec grêle *Anous tenuirostris*.

Sterne naine *Sterna saundersi* Little Tern : Uniquement observés dans l'estuaire de Terre Rouge, 2 individus sont restés pendant environ 15 jours au mois de décembre 1989.

Remerciements

Je remercie ici toute l'équipe du Mauritius Wildlife Appeal Fund et plus particulièrement mes deux directeurs Carl Jones et Wendy Strahm qui m'ont soutenu et conseillé tout au long de ce séjour d'un an et sans lesquels ce compte-rendu d'observation n'aurait pu être réalisé.

Références consultées

- BARRE, N. 1981. Première observation de la Bargette de Terek *Xenus cinereus* à la Réunion. Info Nature. Ile de la Réunion, 18 : 47-49.
- BARRE, N. 1983. Oiseaux migrateurs observés à La Réunion. L'Oiseau et Rev. Fr. Ornitho, 53 (4) : 323-333.
- BARRE, N. et BARAU, A. 1982. Oiseaux de la Réunion. Imprimerie Arts graphiques modernes, St Denis, La Réunion, 1-196.
- CHEKE, A. S. 1987. An ecological history of the Mascarene Islands, with particular reference to extinctions and introductions of land vertebrates, 5-89, in Diamond A.W. éd. Studies of Mascarene Island Birds. Cambridge University Press, 1-458.
- HARISON, P. 1983. Seabirds: an identification guide. Bekenham, Kent : Croom Helm.
- HAYMAN, P., MARCHANT, J. & PRATER, T. 1986. Shorebirds. An identification guide to the waders of the world. Chris. Helm Pub. London, 1-412.
- LANGRAND, O. 1990. Guide to the Birds of Madagascar. Yale University Press. New Haven and London. 1-364.
- MICHEL, C. 1986. Birds of Mauritius. Edit. Océan Indien. Stanley, Mauritius, 1-56.
- NATIVEL, P. ; PAYET, M. et PROBST, J-M. 1995. Check-list des oiseaux de La Réunion incluant les oiseaux nicheurs, migrateurs et erratiques observés depuis 1950 à 1995. Bull. Phaethon, 2 : 77-81.

- PROBST, J-M. 1989. Liste commentée des limicoles et des oiseaux marins migrateurs observés à l'île Maurice et plus particulièrement dans le lagon de Mahébourg. Rap. MAAF, 1-6. In Bull. Phaethon (1995), 1 : 4-8.
- QUELQUEJEU, Dr. et GRUCHET, H. 1983. Un oiseau migrateur nouveau pour l'île de la Réunion; le pluvier crabier *Dromas ardeola* Paykull. Info Nature 20 : 37-38.
- ROWLANDS, B.W. 1987. Seabirds and Shorebirds observed on Rodrigues and its lagoon islets in July 1986. Cormorant 14 : 31-38.
- STAUB, F. 1976. Birds of the Mascarenes and St Brandon, organisation Normale des Entreprises. Port Louis, Maurice, 1-110.
- TEMPLE, S. A. 1976. Observations on seabirds and shorebirds on Mauritius. Ostrich 47 : 117-125.

Check-list des amphibiens et des reptiles
de La Réunion, incluant les espèces migratrices
observées depuis 1950 à 1995

Jean-Michel Probst & Agnès Turpin



Gecko vert de Manapany *Phelsuma inexpectata* – Photo : A. Gandar

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 73-74.

Check-list des amphibiens et des reptiles de La Réunion, incluant les espèces migratrices observées depuis 1950 à 1995

Jean-Michel Probst* & Agnès Turpin*

*Nature & Patrimoine, 2 Allée Mangaron, Dos d'Ane, 97419 La Possession

La liste des amphibiens et des reptiles présentée ci-après tente de faire la synthèse de toutes les espèces observées depuis 1950 jusqu'à ce jour, y compris les espèces migratrices (tortues marines) relevées dans les eaux territoriales de La Réunion (Bour & Moutou, 1982 ; Moutou, 1983 ; Probst, à paraître). Les espèces sont classées suivant la division taxonomique suivie par Glaw & Vences (1992). Après la mention de l'ordre et de la famille, le nom réunionnais ou, s'il n'existe pas, le nom français de l'espèce est suivi de son nom latin puis, dans deux colonnes, un code indique sa distribution et son statut. La légende utilisée pour les deux colonnes est présentée ci-dessous :

1ère colonne : statut

E	espèce éteinte depuis 1950
V	espèce égarée
TR	espèce très rare ou accidentelle
R	espèce rare
O	espèce occasionnelle observée chaque année mais irrégulièrement
C	espèce commune
A	espèce abondante

2ème colonne : distribution

*	espèce nicheuse endémique de La Réunion
**	sous-espèce nicheuse endémique de La Réunion
N	espèce nicheuse indigène
I	espèce nicheuse introduite ou relâchée de la captivité
M	espèce migratrice

En cas d'observations nouvelles ou si vous avez des photographies de reptiles, nous vous invitons vivement à écrire vos commentaires ou suggestions aux auteurs.

Classe des AMPHIBIENS

ORDRE DES ANOURES

FAMILLE DES CRAPAUD - BUFONIDAE

Crapaud guttural *Bufo gutturalis*

C I

FAMILLE DES GRENOUILLES - RANIDAE

Grenouille des Mascareignes *Ptychadena mascareniensis*

C I



Photo : Crapaud guttural adulte dans la forêt semi sèche
(© Jean-Michel Probst)



Photo : Grenouille des Mascareignes adulte, forme brune
(© Jean-Michel Probst)

Classe des REPTILES

ORDRE DES CHELONIENS

FAMILLE DES TORTUES MARINES - CHELONIDAE

Tortue franche ou Tortue verte <i>Chelonia mydas</i>	TR	N
Tortue imbriquée <i>Eretmochelys imbricata</i>	R	M
Tortue Caouane <i>Caretta caretta</i> ?		M
Tortue luth <i>Dermochelys coriacea</i>	TR	M

FAMILLE DES TORTUES D'EAU DOUCE - EMYDIDAE

Tortue de Floride <i>Trachemys scripta</i>	R	I
--	---	---

ORDRE DES SQUAMATES

FAMILLE DES AGAMES - AGAMIDAE

Agame arlequin <i>Calotes versicolor</i>	C	I
--	---	---

FAMILLE DES CAMELEONS - CHAMAELEONTIDAE

Endormi <i>Chamaeleo pardalis</i>	O	I
-----------------------------------	---	---

FAMILLE DES GECKOS - GEKKONIDAE

Lézard blanc <i>Gehyra mutilata</i>	C	I
Margouillat des maisons <i>Hemidactylus frenatus</i>	C	I

Margouillat des jardins	<i>Hemidactylus (sic mabouia) brookii</i>	C	I
Margouillat à queue jaune	<i>Hemiphyllodactylus typus</i>	O	I
Grand lézard vert géant malgache	<i>Phelsuma madagascariensis</i>	R	I



Photo : Agame arlequin ou "Caméléon" en créole
distribué dans les milieux perturbés du littoral jusqu'à
plus de 1000 mètres d'altitude
(© Jean-Michel Probst)



Photo : Gecko vert géant malgache
(© Allison Gandar)

Lézard vert poussière d'or	<i>Phelsuma laticauda</i>	R	I
Lézard vert à bandes	<i>Phelsuma lineata</i>	TR	I
Lézard vert de Maurice	<i>Phelsuma cepediana</i>	TR	I
Lézard vert des forêts	<i>Phelsuma borbonica</i>	TR	E
Lézard vert de Manapany	<i>Phelsuma inexpectata</i>	R	E



Photo : Gecko vert des forêts ou Gecko vert des Hauts
(© Grégory Déso)



Photo : Gecko vert de Manapany
(© Jean-Michel Probst)

FAMILLE DES COULEUVRES DE TERRE - TYPHLOPIDAE

Couleuvre de terre	<i>Ramphotyphlops braminus</i>	C	I
--------------------	--------------------------------	---	---

FAMILLE DES COULEUVRES - COLUBRIDAE

Couleuvre loup	<i>Lycodon aulicus</i>	O	I
----------------	------------------------	---	---



Photo : Couleuvre loup ou Couleuvre miel adulte
(© Jean-Michel Probst)

Signalons que la Tortue verte est ici considérée comme très rare et non éteinte en raison de deux tentatives de ponte dans le Sud et l'Ouest de La Réunion. Mis à part l'observation par des plongeurs de la Tortue Caouane (observation à confirmer par des photographies), nous sommes heureux de présenter 2 espèces de reptiles nouvelles qui n'avaient jamais été publiées auparavant. Il s'agit de la Tortue luth et du Grand lézard vert malgache (Probst, à paraître).

Bibliographie

BOUR, R. et MOUTOU, F. 1982. Reptiles et amphibiens de l'île de La Réunion. Info Nature 19 : 121-156.

GLAW, F and VENCES, M. 1994. A fieldguide to the Amphibians and reptiles of Madagascar. Glaw et Vences Editors, Köln, Germany.

MOUTOU, F. 1983. Identification des Reptiles réunionnais. Info Nature 20 : 53-64.

PROBST, J-M. (à paraître). Animaux de La Réunion. éditions Azalées.
publié par Jean-Michel PROBST dans: Bulletin Phaethon 1995 2

Observations de deux sternes nouvelles à La Réunion,
la Sterne de Saunders *Sterna saundersi*
et la Sterne huppée *Sterna bergii*

Jean-Michel Probst

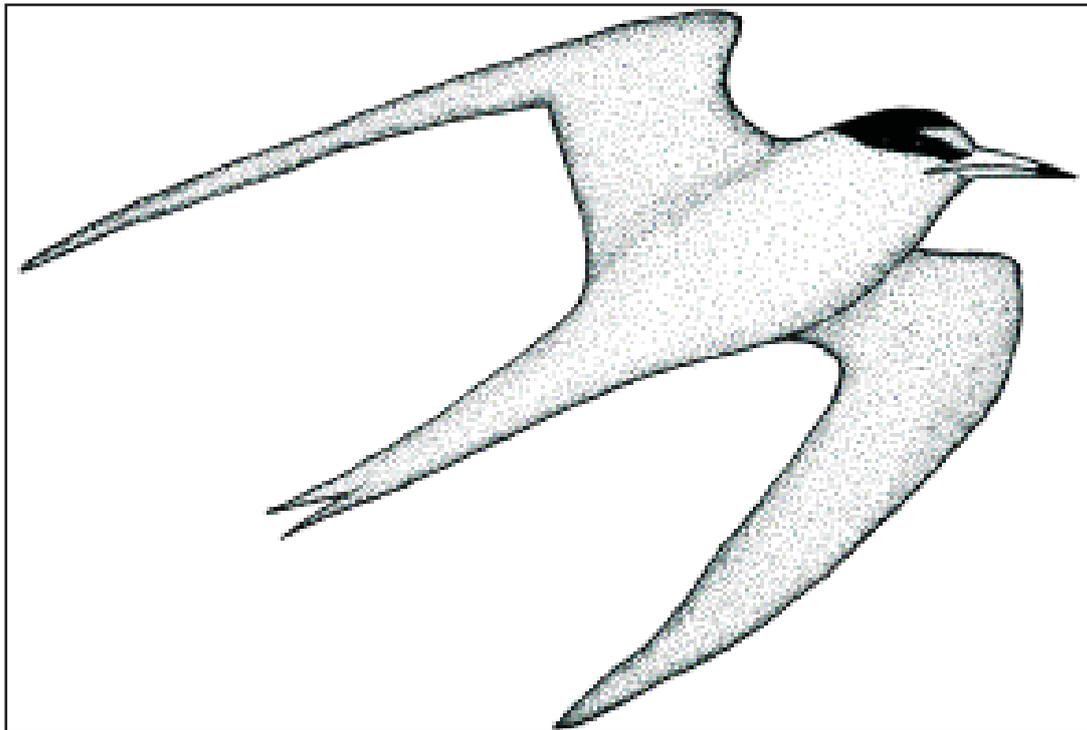


Illustration : J-M. Probst - Sterne de Saunders *Sterna saundersi*

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 75-76.

Observations de deux sternes nouvelles à La Réunion, la Sterne de Saunders *Sterna saundersi* et la Sterne huppée *Sterna bergii*

Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Introduction

Le guide d'identification qui fait référence à la Réunion (Barré & Barau, 1982) nous indique la présence d'une seule "sterne blanche" à La Réunion, la Sterne de Dougall signalée comme très occasionnelle. Peu d'observations sont collectées dans les Mascareignes (Staub, 1976). À La Réunion, Maurice et Rodrigues, des sternes blanches ont été observées mais pour la plupart, sont désignées comme non déterminées. Étant passionné par les oiseaux marins et ayant visité de nombreux sites de nidification de sternes en France et en Espagne, j'ai pu observer à maintes reprises, les principales espèces nicheuses européennes. Les sternes pierregarin, *S. caugeck*, *S. hansel*, *S. de Dougall*, *S. naine* et *S. caspienne*, ainsi que les trois guifettes, noire, moustac et leucoptère. À Maurice et Rodrigues, j'ai pu observer d'autres espèces tropicales : la Sterne fuligineuse, la *S. saundersi* et les deux Noddis brun et à bec grêle (Probst, 1995). Ainsi, autour de l'île aux Serpents, on rencontre des nuages impressionnants de Sternes fuligineuses et des troupes importantes de Noddis bruns et de Noddis à bec grêle.

À La Réunion, de septembre 1991 à juin 1994, habitant successivement à Grande Fontaine puis à Saint Paul, j'ai réalisé, à raison de 3 à 6 jours par semaine, des observations le long de la baie et autour de l'Étang de Saint Paul. Les observations ont été réalisées avec une longue-vue et, pratiquement tous les jours, avec ma paire de jumelles.

Observations de Sterne de Saunders

Le 10 février 1992, en début de matinée et pendant 15 minutes, j'observe une petite sterne blanche qui survole le bras nord de l'étang de Saint Paul. Elle semble en vol de chasse car elle effectue de temps à autre des piqués à la surface de l'eau mais apparemment sans succès, finalement elle disparaît en direction de l'estuaire. La petitesse de cet individu, son bandeau et son bec noir, le plumage blanc grisé dessus, les épaules brun gris et la queue blanche peu échancrée désigne une Sterne de Saunders immature. Le lendemain, à la même heure, 2 individus immatures étaient présents et effectuaient des vols entre le pont de la quatre voies et le bras du Moulin à eau :

-10/02/1992 : 1 individu immature en pêche à 200 mètres à l'Ouest du Moulin à eau observé entre 7h00 et 7h15.

-11/02/1992 : De 6h40 à 7h04, 2 individus immatures en vol au-dessus de l'étang de Saint Paul, entre le pont de la quatre voies et le Moulin à eau. Après 4 allées et venues, elles disparaissent en direction de la caverne des premiers Français.

-12/02/1992 : De 7h10 à 7h14, même observation de 2 individus immatures en vol au-dessus de la partie d'eau libre la plus importante de l'étang, les 2 oiseaux disparaissent alors qu'ils se dirigent vers les bassins aquacoles du fond de l'étang. Cette petite espèce n'avait jamais été répertoriée à La Réunion. La Sterne de Saunders a également été observée à Maurice (Probst, 1995), à Madagascar (Langrand, 1990) et aux Seychelles (Penny, 1974).

Observations de Sterne huppée

Le 10 mars 1993, une autre sterne, nettement plus grosse et à bec jaune, est posée sur la tonne située en face du Cimetière marin de Saint Paul. Sa taille est plus imposante que le Noddis brun dont un groupe de 20 individus

étaient également présents sur ce même reposoir. Le grand bec jaune paille, le front blanc et le reste de la calotte noire en arrière du bec, le manteau gris clair et les rémiges primaires externes plus foncées désignent une Sterne huppée adulte en plumage non nuptial. Cette grande sterne ne paraît pas avoir été observée dans le reste de l'île. Notons que l'observation d'un adulte en avril est étonnante puisque cette sterne se reproduit à Madagascar d'avril à juillet (Langrand, 1990). Il s'agit peut-être d'individus sub adultes ou se reproduisant plus tard dans une île plus au Nord de La Réunion. La Sterne huppée niche également à Aldabra, aux Amirantes et aux Seychelles (Penny, 1974).

-10/03/1993 : 1 individu adulte au milieu de 20 Noddis bruns sur la tonne de Saint Paul observé de 6h50 à son envol à 7h32.

-13/03/1993 : 3 individus (dont un immature) au milieu de 12 Noddis bruns. L'observation est interrompue à la suite d'un débarquement de pêcheurs à 7h 15.

-14/03/1993 : 2 individus adultes avec 46 Noddis bruns approchés à 5 mètres en Kayak de mer. L'envol des 2 oiseaux a lieu à 7h35 et à 7h41 (le premier en direction de Saint-Gilles, le 2ème plein Ouest, dans l'axe de la baie de Saint Paul).

-15/03/1993 : même observation de 2 individus entre 7h00 et 7h20.

-19/04/1993 : 1 individu immature en compagnie de 59 Noddis bruns.

-22/04/1993 : 1 individu immature en vol en face du Cap de la Marianne et autour de la tonne mais sans se poser entre 7h20 et 7h 24.

-28/02/1994 : 1 individu immature sûrement le même que le 22 avril posé sur la tonne en compagnie de 5 Noddis bruns.

-08/03/1995 : 2 individus adultes et 1 petite sterne blanche indéterminée (pierregarin?) avec 18 Noddis bruns; envol des deux individus en direction de Saint Gilles après l'approche d'une barque de pêche à 7h23.

-10/04/1995 : 1 ind. adulte sur la tonne, au milieu de 17 Noddis bruns, s'envole à 7h42.

Les observations de « sternes blanches » n'ont été que peu répertoriées auparavant. Ceci nous incite à relater d'autres observations d'espèces déjà observées dans les eaux réunionnaises : dans la Baie de Saint Paul, la Sterne de Dougall (2 individus le 16 janvier 1992) et la Sterne bridée (3 individus se suivent le 22 novembre 1991 et 8 individus le 25 novembre 1991) ; la Guifette moustac (3 individus le 18 avril 1992, au-dessus des bassins aquacoles de Savanah). Les observations de la Sterne de Saunders et de la Sterne huppée enrichissent l'avifaune locale de deux espèces migratrices tropicales non décrites jusqu'alors dans la bibliographie ornithologique de l'île de La Réunion. Les colonies de nidification les plus proches de notre île se trouvent à Madagascar.

Bibliographie

BARRE, N. et BARAU, A. 1982. Oiseaux de la Réunion. Imprimerie Arts graphiques modernes, St Denis, La Réunion, 1-196.

LANGRAND, O. 1990. Guide to the Birds of Madagascar. Yale University Press.

PENNY, M.J. 1974. The birds of Seychelles and the outlying islands. Collins Son, 1-160.

PROBST, J-M. 1995. Liste commentée des limicoles et des oiseaux marins migrateurs observés à l'île Maurice et plus particulièrement dans le lagon de Mahébourg. Bulletin Phaethon, 1 : 4-8.

Check-list des oiseaux de La Réunion,
incluant les oiseaux nicheurs, migrateurs et erratiques
observés depuis 1950 à 1995

Pierre Nativel, Michel Payet & Jean-Michel Probst



Tec-tec *Saxicola tectes* – Photo : A. Gandar

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 77-81.

Check-list des oiseaux de La Réunion, incluant les oiseaux nicheurs, migrateurs et erratiques observés depuis 1950 à 1995

Pierre Nativel*, Michel Payet* & Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cedex

La liste des oiseaux présentée ci-après tente de faire la synthèse de toutes les espèces observées depuis 1950 jusqu'à ce jour, y compris les oiseaux marins observés dans les eaux territoriales de La Réunion (Barré & Barau, 1982 ; Probst, à paraître). Les espèces sont classées suivant la division taxonomique suivie par del Hoyo, Elliot & Sargatal (1992). Après la mention de l'ordre et de la famille, le nom réunionnais ou, s'il n'existe pas, le nom français de l'oiseau est suivi de son nom latin puis, dans deux colonnes, un code indique sa distribution et son statut. La légende utilisée pour les deux colonnes est présentée ci-dessous :

	<u>1ère colonne : statut</u>
E	espèce éteinte depuis 1950
V	espèce égarée
TR	espèce très rare ou accidentelle
R	espèce rare
O	espèce occasionnelle observée chaque année mais irrégulièrement
C	espèce commune
A	espèce abondante
	<u>2ème colonne : distribution</u>
*	espèce nicheuse endémique de La Réunion
**	sous-espèce nicheuse endémique de La Réunion
N	espèce nicheuse indigène
I	espèce nicheuse introduite ou relâchée de la captivité
M	espèce migratrice

Un livre sur la faune de La Réunion est en préparation (Probst, en prép.). En cas d'observations nouvelles ou de modifications de la présente liste, nous vous invitons à écrire vos commentaires ou suggestions aux auteurs.

Classe des OISEAUX

<hr/>			
ORDRE DES SPHENISCIFORMES			
<hr/>			
FAMILLE DES GORFOUS - <i>SPHENISCIDAE</i>			
Gorfeu sauteur	<i>Eudyptes chrysocome</i>	V	M/I ?
<hr/>			
ORDRE DES PROCELLARIIFORMES			
<hr/>			
FAMILLE DES ALBATROS - <i>DIOMEDEIDAE</i>			
Albatros hurleur	<i>Diomedea exulans</i>	V	M/I ?
Albatros à sourcils noirs	<i>Diomedea melanophris</i>	R	M
Albatros à cape blanche	<i>Diomedea cauta</i>	R	M
Albatros à bec jaune	<i>Diomedea chlororhynchos</i>	R	M
Albatros brun	<i>Phoebastria fusca</i>	V	M/I ?
<hr/>			
FAMILLE DES PÉTRELS & PUFFINS - <i>PROCELLARIIDAE</i>			
Pétrel géant antarctique	<i>Macronectes giganteus</i>	R	M
Pétrel géant subantarctique	<i>Macronectes halli</i>	R	M
Fulmar antarctique	<i>Fulmarus glacialisoides</i>	V	M
Damier du Cap	<i>Daption capense</i>	R	M
Pétrel de Kerguelen	<i>Pterodroma (Lugensa) brevirostris</i>	V	M

Pétrel noir	<i>Pterodroma aterrima</i>	R	*
Taillvent	<i>Pterodroma barau</i>	O	*
Prion de la désolation	<i>Pachyptila desolata</i>	R	M
Pétrel à menton blanc	<i>Procellaria aequinoctialis</i>	V	M
Pétrel gris	<i>Procellaria cinerea</i>	V	M
Fouquet gris	<i>Puffinus pacificus</i>	O	N
Petit fouquet	<i>Puffinus lherminieri</i>	C	**

FAMILLE DES OCÉANITES - HYDROBATIDAE

Petit polka	<i>Oceanites oceanicus</i>	O	M
-------------	----------------------------	---	---

ORDRE DES PELECANIFORMES

FAMILLE DES FRÉGATES - FREGATIDAE

Frégate du Pacifique	<i>Fregata minor</i>	V	M
Frégate ariel	<i>Fregata ariel</i>	R	M

FAMILLE DES PHAÉTHONS - PHAETHONTIDAE

Paille en queue à brins rouges	<i>Phaethon rubricauda</i>	V	M
Paille en queue à brins blancs	<i>Phaethon lepturus</i>	O	N

FAMILLE DES FOUS - SULIDAE

Fou masqué	<i>Sula dactylatra</i>	V	M
------------	------------------------	---	---

ORDRE DES CICONIIFORMES

FAMILLE DES HÉRONS - ARDEIDAE

Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	V	M
Héron garde-boeuf	<i>Bubulcus ibis</i>	V	M
Butor	<i>Butorides striatus</i>	O	N
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	V	M

ORDRE DES ANSERIFORMES

FAMILLE DES OIES, CANARDS & SARCELLES - ANATIDAE

Dendrocygne fauve	<i>Dendrocygna bicolor</i>	V	M ?
Canard à bosse	<i>Sakidiornis melanotos</i>	V	M ?
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	TR	M

ORDRE DES FALCONIFORMES

FAMILLE DES MILANS & BUSARDS - ACCIPITRIDAE

Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	V	M
Papangue	<i>Circus maillardi</i>	O	**

FAMILLE DES FAUCONS - FALCONIDAE

Faucon d'Eléonore	<i>Falco eleonorae</i>	R	M
Faucon concolore	<i>Falco concolor</i>	R	M
Faucon hobereau	<i>Falco subuteo</i>	V	M

ORDRE DES GALLIFORMES

FAMILLE DES FRANCOLINS, CAILLES, COQS & FAISANS - PHASIANIDAE

Francolin gris	<i>Francolinus pondicerianus</i>	TR	I
Francolin perlé	<i>Francolinus pintadeanus</i>	(E)	I
Grosse caille malgache	<i>Margaroperdix madagascarensis</i>	O	I
Caille-patate	<i>Coturnix coturnix</i>	O/C	I
Caille de Chine	<i>Coturnix chinensis</i>	R	I
Caille de l'Inde	<i>Perdica asiatica</i>	R	I
Coq sauvage	<i>Gallus gallus</i>	TR	I
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	(E)	I

Pintade de Numidie	<i>Numida meleagris</i>	(E)	I
ORDRE DES TURNICIFORMES			
FAMILLE DES HÉMIPODES - <i>TURNICIDAE</i>			
Caille pays	<i>Turnix nigricollis</i>	C	I ?
ORDRE DES GRUIFORMES			
FAMILLE DES RALES & DES POULES D'EAU - <i>RALLIDAE</i>			
Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	O	N
ORDRE DES CHARADRIIFORMES			
FAMILLE DES BARGES, COURLIS, CHEVALIERS & BÉCASSEUX - <i>SCOLOPACIDAE</i>			
Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	R	M
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	O	M
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	TR	M
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	O	M
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	TR	M
Bargette de Terek	<i>Tringa cinerea</i>	R	M
Chevalier guignette	<i>Actitis (Tringa) hypoleucos</i>	O	M
Tournepieuvre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	O	M
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	R	M
Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	TR	M
Bécasseau cocorli	<i>Calidris ferruginea</i>	O	M
FAMILLE DES PLUVIERS & GRAVELOTS - <i>CHARADRIIDAE</i>			
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	O/R	M
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	TR	M
Gravelot de Leschenault	<i>Charadrius leschenaultii</i>	O	M
FAMILLE DES DROMES - <i>DROMADIDAE</i>			
Drome	<i>Dromas ardeola</i>	TR	M
FAMILLE DES GLARÉOLES - <i>GLAREOLIDAE</i>			
Glaréole des Maldives	<i>Glareola maldivarum</i>	V	M
Glaréole malgache	<i>Glareola ocularis</i>	V	M
FAMILLE DES LABBES - <i>STERCORARIIDAE</i>			
Skua	<i>Catharacta skua</i>	O	M
FAMILLE DES STERNES, GUIFFETTES & NODDIS - <i>LARIDAE</i>			
Sterne huppée	<i>Sterna bergii</i>	R	M
Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>	TR	M
Sterne Pierregarrin	<i>Sterna hirundo</i>	R	M
Sterne de Saunders	<i>Sterna saundersii</i>	V	M
Sterne bridée	<i>Sterna anaethetus</i>	V	M
Sterne fuligineuse	<i>Sterna fuscata</i>	O	M
Guiffette moustac	<i>Chlidonias hybridus</i>	V	M
Guiffette leucoptère	<i>Chlidonias leucopterus</i>	R	M
Noddi brun	<i>Anous stolidus</i>	C	N
Noddi marianne	<i>Anous tenuirostris</i>	O	M
Sterne du paradis	<i>Gygis alba</i>	V	M
ORDRE DES COLUMBIFORMES			
FAMILLE DES PIGEONS & TOURTERELLES - <i>COLUMBIDAE</i>			
Pigeon domestique	<i>Columba livia</i>	O	I
Tourterelle malgache	<i>Columba (Streptopelia) picturata</i>	O	I
Tourterelle striée	<i>Geopelia striata</i>	C	I

ORDRE DES PSITTACIFORMES

FAMILLE DES PERROQUETS - PSITTACIDAE

Perroquet gris	<i>Coracopsis nigra</i>	TR	I
Inséparable à tête grise	<i>Agapornis cana</i>	TR	I
Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>	TR	I

ORDRE DES APODIFORMES

FAMILLE DES SALANGANES - APODIDAE

Salangane des Mascareignes	<i>Collocalia francica</i>	C	N
----------------------------	----------------------------	---	---

ORDRE DES CORACIIFORMES

FAMILLE DES ROLLIERS - CORACIIDAE

Rolle malgache	<i>Eurystomus glaucurus</i>	TR	M
----------------	-----------------------------	----	---

ORDRE DES PASSERIFORMES

FAMILLE DES ÉCHENILLEURS - CAMPEPHAGIDAE

Tuit-tuit	<i>Coracina newtoni</i>	TR	*
-----------	-------------------------	----	---

FAMILLE DES GOBE-MOUCHES - MONARCHIDAE

Oiseau-la-vierge	<i>Terpsiphone bourbonnensis</i>	O	**
------------------	----------------------------------	---	----

FAMILLE DES TRAQUETS - TURDIDAE

Tec-tec	<i>Saxicola tectes</i>	C	*
---------	------------------------	---	---

FAMILLE DES HUPPES & MARTINS - STURNIDAE

Martin	<i>Acridotheres tristis</i>	C	I
--------	-----------------------------	---	---

FAMILLE DES HIRONDELLES - HIRUNDINIDAE

Hirondelle de Bourbon	<i>Phedina borbonica</i>	R	N
-----------------------	--------------------------	---	---

FAMILLE DES MERLES & BULBULS - PYCNONOTIDAE

Bulbul orphée	<i>Pycnonotus jocosus</i>	O/C	I
Merle pays	<i>Hypsipetes borbonica</i>	O	*

FAMILLE DES ZOSTÉROPS - ZOSTEROPIDAE

Oiseau gris	<i>Zosterops borbonicus</i>	C	**
Oiseau vert	<i>Zosterops olivaceus</i>	O	*

FAMILLE DES MOINEAUX - PASSERIDAE

Moineau	<i>Passer domesticus</i>	C	I
---------	--------------------------	---	---

FAMILLE DES TISSERINS & FOUJIS - PLOCEIDAE

Bellier	<i>Ploceus cucullatus</i>	C	I
Cardinal	<i>Foudia madagascariensis</i>	C	I
Foudi de Maurice	<i>Foudia rubra</i>	(E)	I

FAMILLE DES VEUVES - VIDUIDAE

Veuve dominicaine	<i>Vidua macroura</i>	TR	I
-------------------	-----------------------	----	---

FAMILLE DES DAMIERS & BENGALIS - ESTRILDIDAE

Bec-rose	<i>Estrilda astrild</i>	O	I
Astrild à joues oranges	<i>Estrilda melpoda</i>	(E)	I
Ti-coq	<i>Amandava amandava</i>	TR	I
Cou coupé	<i>Amadina fasciata</i>	(E)	I
Touit	<i>Lonchura punctulata</i>	O	I
Damier strié	<i>Lonchura striata</i>	TR	I

FAMILLE DES FRINGILLES - FRINGILLIDAE

Moutardier	<i>Serinus canicollis</i>	R	I
------------	---------------------------	---	---

Serin

Serinus mozambicus

R

I

Bibliographie

- BARRE, N. & BARAU, A. 1982. Oiseaux de la Réunion. Imprimerie Arts graphiques modernes, St Denis, La Réunion, 1-196.
- HOYO, J. ; ELLIOT, A. & SARGATAL, J. 1992. Handbook of the world. Vol. 1 Ostrich to Ducks. ICBP/Lynx produc., Barcelona, 1-696.
- HOYO, J. ; ELLIOT, A. & SARGATAL, J. 1994. Handbook of the birds of the world. Vol. 2. Raptors to Bustards. ICPB/Lynx Production, Barcelona, 1-638.
- PROBST, J-M. (à paraître). Guide de la faune de La Réunion (Oiseaux, Mammifères, Reptiles et Amphibiens). Éditions Azalées.

Note sur la présence de la Musaraigne des maisons
Suncus murinus
à l'île aux Aigrettes (île Maurice)

Jean-Michel Probst



Musaraigne des maisons *Suncus murinus* - Photo : T. Duval

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 82-85.

Note sur la présence de la Musaraigne des maisons *Suncus murinus* à l'île aux Aigrettes (île Maurice)

Jean-Michel PROBST*

*Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Introduction

Participant à la réhabilitation de la réserve naturelle de l'île aux Aigrettes (programme du Mauritius Wildlife Appeal Fund), j'ai eu la chance de résider dans l'île pendant un an (avril 89 à avril 1990). J'ai pu à loisir observer quelques-unes des habitudes de la musaraigne des maisons *Suncus murinus*.

Dans les Mascareignes, cette espèce, originaire d'Asie Tropicale, aurait été introduite en 1730 à La Réunion et en 1770 à Maurice (Cheke, 1987). Au 18^{ème} siècle, un naturaliste signale "depuis quelques temps, un rat de l'Inde commence à s'établir" (Buffon & Leclerc, 1844). La description qui suit permet de reconnaître *Suncus murinus* (Moutou, 1986). Signalons qu'une dizaine d'années plus tard, une espèce d'écureuil appelé parfois Rat palmiste de l'Inde *Funambulus striatus* sera également introduit dans les jardins de Saint-Denis de La Réunion. Une centaine d'années plus tard, Heim de Balsac (1956), indique que *Suncus murinus* a colonisé pratiquement toutes les îles de l'Océan Indien.

Observation de l'espèce sur l'île aux Aigrettes

Appelée couramment "Rat musqué" par les créoles, cette musaraigne actuellement très commune sur l'île aux Aigrettes (en raison sans doute de l'absence de prédateur naturel), sort principalement la nuit. Toutefois, on peut parfois observer un individu en pleine action de chasse à toute heure du jour. Cette musaraigne se déplace presque toujours isolée. Les rencontres entre individus se soldent souvent par des poursuites accompagnées de cris aigus et la fuite rapide du dominé. D'après Harry Gruchet (1984), les mâles et les femelles ne se supportent que le temps de l'accouplement. Aux cours de mes explorations dans l'île de La Réunion et de Maurice, j'ai pu observer qu'elle s'accommode de tous les milieux y compris celui de la zone intertidale des marées. Dans ce milieu, plus précisément à l'île aux Aigrettes, je l'ai vue plusieurs fois prospecter et croquer méthodiquement de petits animaux marins (crustacés, mollusques et vers marins) restés captifs dans les algues ou sous les cailloux. Le peuplement monospécifique de "Cassie" *Leucaena leucocephala*, pourtant très pauvre du point de vue biologique ne la rebute pas. Les sentiers ne sont que rarement empruntés, en revanche les nombreux tas de végétaux en décomposition¹ lui servent souvent de refuge ou de lieu de garde-manger (présence d'escargots et d'insectes). Le pourtour de la maison et le demi-hectare au nord de l'île ont été prospectés le plus souvent. Du 10 mai 1989 au 12 février 1990, 37 musaraignes ont été capturées vivantes dans des boîtes pièges à bascule et ont chacune fait l'objet de mesures diverses (tableau 1). Aucun appât n'a été déposé dans les pièges et ceci pour deux raisons principales. Il est pratiquement impossible de déposer une nourriture sans qu'une quantité incroyable de fourmis ne viennent aussitôt la recouvrir. De plus, une espèce de Bernard l'ermite terrestre, appelée "Soldat", dévore systématiquement tous débris végétal ou animal laissé pendant la nuit.

Les mesures de la population de l'île aux Aigrettes est comparée à celle de La Réunion dans le tableau 2. Une grande similitude des résultats se dessine tant au niveau du rapport du sex-ratio des individus capturés que dans celui de la biométrie. Sur les 37 animaux capturés à l'île aux Aigrettes, 28 sont des mâles, 9 des femelles. À la Réunion, sur 14 individus capturés, 12 étaient des mâles, 2 des femelles (Moutou, 1986). Une femelle était en

¹ Ces tas de végétaux secs sont laissés par les "laboureurs" qui débarrassent l'île des plantes introduites envahissantes.

lactation le 17 Mai. Une observation similaire a été faite le même mois à la Réunion. Alors que des recoupements existent entre les deux populations, la moyenne des individus réunionnais est cependant légèrement supérieure aux individus capturés sur l'île aux Aigrettes.

	n	mâle	femelle	T + C	Queue	Pied	poids	île
F. Moutou (1986)	14	12	2	10,11	6,26	2	26,64	La Réunion
Cette étude (1990)	37	28	9	9,21	5,64	1,79	19,42	I. Aigrettes

Tableau 2 : Biométrie comparée de *Suncus murinus* a La Réunion et sur l'île aux Aigrettes.

Estimation de la population

Sur les 37 individus capturés entre le 10 mai 1989 et le 12 février 1990, 30 l'ont été aux abords immédiats de la maison. Étant donné le comportement territorial de cette espèce, ces captures répétées au même endroit laissent présager une population importante et un renouvellement des places vacantes relativement rapide.

C'est à partir de 5 comptages nocturnes et de quelques observations sur le comportement des individus stressés par une alarme d'un congénère² qu'une évaluation a été estimée. Le comptage des cris stridents relevés dans un demi-hectare prospecté cinq fois a mis en évidence une moyenne de 4 individus (contact auditif seulement). Étant donné que les rencontres de ce petit mammifère sont homogènes sur toute l'île, on peut estimer qu'il y a un minimum de $4 \times 2 = 8$ individus par hectare. La population minimum pour 25 hectares serait donc de 200 *Suncus murinus* "audibles". Ce chiffre de base est, à cause des individus "silencieux", probablement au moins doublement supérieur au nombre des *Suncus* "audibles" pendant les relevés. Le calcul théorique donne donc une population minimum estimée entre 400 et 600 individus pour la surface totale de l'île aux Aigrettes.

Signalons avant de terminer cette note que plusieurs individus ont été gardés en captivité pendant plusieurs jours³. Ils ne sont pas du tout sociables et si l'on met plusieurs individus ensemble des disputes violentes avec morsures éclatent très vite. Il est donc préférable de les tenir isolés⁴.

À l'île aux Aigrettes ce sympathique petit mammifère n'en est pas moins un redoutable prédateur d'escargots et probablement de geckos et de scinques endémiques. Pour ces raisons, il serait souhaitable de limiter sa population, voire si possible, de l'éradiquer complètement. L'île aux Aigrettes deviendrait ainsi un conservatoire vivant où la réintroduction de certaines espèces très rares de reptiles ou de mollusques de zone sèche permettrait leur conservation. En effet, quelques-unes de ces espèces endémiques ne subsistent plus, à l'heure actuelle, que dans des micros milieux souvent menacés. Ainsi, certaines populations de reptiles ne se rencontrent plus que sur l'île Ronde : le Gecko de Gunther *Phelsuma guntheri*, le Scinque de Telfair *Leiopisma telfairi*. Ceux-ci, ainsi que le Scinque de Bojer *Scelotes bojeri* seraient des hôtes tout à fait indiqués sur cet îlot réserve ou le rat noir, le chat haret, le singe et la mangouste sont absents. Une étude préliminaire sur la biologie de la Musaraigne des Maisons sera prochainement menée à l'île aux Aigrettes ce qui devrait déboucher sur un projet d'éradication (Carl Jones, Comm. Pers.).

² Lorsqu'un chien débusque une musaraigne, elle alarme en poussant des cris très forts et très aigus. Or, par deux fois j'ai remarqué qu'un individu à 2 m d'un congénère alarmant se terre au sol, tout à fait silencieux, en se faisant le plus petit possible, ne bougeant plus du tout jusqu'à ce que l'alerte soit passée. J'ai observé le même comportement sur un autre insectivore à l'île de La Réunion appelé "Tangue" *Tenrec ecaudatus*. Les individus entendus lors de sorties nocturnes ne sont donc sûrement pas les seuls dans le périmètre parcouru (j'ai pu observer 3 fois un individu à 2 mètres environ absolument silencieux qui m'avait pourtant bien remarqué). C'est pourquoi, on peut estimer qu'il y a, au minimum, une population supérieure de 2 à 3 fois plus d'individus que ceux entendus.

³ Ces individus capturés servaient d'appoint de nourriture pour les Faucons crécerelles relâchés sur l'île aux Aigrettes (Probst, 1995).

⁴ 3 Deux individus mis séparément en terrarium, avec des souris blanches *Mus musculus*, se sont comportés de manière similaire. Ils se sont, chacun dans leur terrarium, complètement immobilisés et restaient prostrés dans un coin sans bouger. Les souris les laissaient pourtant tranquilles. Les Musaraignes semblaient stressées par les déplacements quasi-continuels des souris.

Références bibliographiques

- BUFFON, G.L. & LECLERC, C.C. 1844. Oeuvres complètes, T. V. Abel Ledoux, Paris.
- CHEKE, A. S. 1987. An ecological history of the Mascarene Islands, with particular reference to extinctions and introductions of land vertebrates. In Studies of Mascarene Island Birds. Diamond Aw CedJ Cambridge University Press, 5-89.
- GRUCHET, H. 1984. 1) La faune terrestre ; 2) La faune des eaux douces - A la découverte de La Réunion. Vol. 6, ed. Favory.
- HEIM DE BALZAC, H. & A1. 1956. *Suncus murinus* (L.) à la Réunion et en nouvelle Guinée. Considérations sur le commensalisme et la vie domiciliaire des Soricidés. Le Naturaliste Malgache VIII, 1 : 143-147.
- MOUTOU, F. 1983. Les peuplements de vertébrés terrestres des îles Mascareignes. Rev. Ecol. Terre et Vie, 37 (1) : 21-35.
- MOUTOU, F. 1986. *Suncus murinus* à la Réunion. Info Nature N°22 : 17- 24.
- PROBST, J-M. 1990. Observation sur la captivité, le relâchage et le suivi au radio-tracking de jeunes faucons crécerelles *Falco punctatus* à l'île aux Aigrettes. Rapport interne MWAF. (Publié également dans ce Bulletin Phaethon (1995), 2 : 61-67.)
- STRAHM, W. 1984. Ile aux Aigrettes. Threatened Plant Newsl., n° 13 : 8-9.
- STRAHM, W. 1987. Réhabilitation de "l'île aux Aigrettes"; Notes sur la faune, éradication du Rat noir, listes préliminaires sur les oiseaux, les papillons, Les mollusques terrestres. Conservation de la végétation indigène, listes préliminaires des espèces végétales indigènes, des espèces introduites. Rep. int. to the MWAF, Mauritius.

La présence éventuelle de l'Échenilleur *Coracina newtoni* dans
d'autres massifs forestiers situés en dehors de sa répartition connue
(île de La Réunion)

Jean-Michel Probst



Tuit-tuit *Coracina newtoni* – Photo : T. Duval

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 86-89.

La présence éventuelle de l'Échenilleur *Coracina newtoni* dans d'autres massifs forestiers situés en dehors de sa répartition connue (île de La Réunion)

Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine, BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Introduction

L'Échenilleur de La Réunion ou Tuit-tuit *Coracina newtoni* est une espèce d'oiseau forestier menacé de disparition (Barré & Barau, 1982 ; Cherel, 1988). Il fait partie des espèces endémiques les plus menacées de l'île et fait l'objet, à ce titre, d'une étude sur sa conservation (Probst, à paraître). Sa distribution actuellement connue est située dans le Nord de l'île sur un plateau forestier entrecoupé de profondes ravines (Cheke, 1976, 1977, 1987). Uniquement cantonné dans 16 kilomètres carrés, il a été récemment répertorié (Attié, 1991, 1993 ; Attié & Probst, 1991 ; Probst, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994) dans les forêts de la Plaine des Chicots, la Plaine d'Affouches, les pentes de la Grande Montagne, le Cirque de Dos d'Ane. Sa zone de nidification est comprise entre 1000 et 1800 mètres d'altitude. Toutefois, diverses rumeurs indiquent qu'il serait encore présent dans certains secteurs forestiers reculés de l'île. Une étude sur le terrain de ces sites présumés apporte des indications sur la validité accordée à certaines observations et donne la potentialité effective de chaque habitat.

Forêt des Hauts de Saint Paul (présence actuelle douteuse)

D'après plusieurs témoignages de personnes vivant à Sans-Souci et à Bois de nèfles Saint-Paul le Tuit-tuit nicherait dans les forêts des Hauts de Saint-Paul. Renseignement pris sur place, le nom créole de « Tuit-tuit » est, dans cette zone, attribué à un autre oiseau, le Tec-tec *Saxicola tectes*. En décembre 1992 et janvier 1993, avec Marie et Benoit Winter, nous avons effectué trois sorties dans la forêt de Sans-Souci et dans les Hauts de Bois de nèfles sans succès. La repasse du chant du mâle et l'écoute attentive n'ont pas permis de le contacter. Cependant, il semble bien qu'autrefois, il fut observé avant 1945 dans la tamarinaie du Maïdo et dans les Hauts de Saint-Leu. D'après un agent forestier, les nombreux feux dévastateurs de cette époque seraient à l'origine de sa disparition dans tous les Hauts de l'Ouest. Sous la tamarinaie gérée par l'ONF, il reste parfois des secteurs de forêt primaire exceptionnels, généralement privés, pouvant abriter quelques couples.

Forêt de Saint Philippe (présence sédentaire ancienne ou temporaire plausible)

La première mention de ce site pour le Tuit-tuit a été publiée par Cheke (1987). Il s'agit d'un témoignage de M Hoareau qui aurait vu le Tuit-tuit vers 1960, alors qu'il travaillait dans la forêt. Ce monsieur connaissait bien le Tuit-tuit pour l'avoir observé à la Plaine des Chicots. Émile Hugot aurait recueilli le même genre de récits de la part de l'équipe des travailleurs de l'ONF. D'après un responsable forestier du secteur de Saint Philippe, le Tuit-tuit serait encore de temps à autre entendu au niveau de la tamarinaie sous le volcan. De décembre 1991 au mois de mars 1995, nous avons effectué, avec Alain Barcelo (doctorant du laboratoire des Sciences de la Terre, Université de La Réunion), plus de 12 sorties dans cette zone sans en contacter un seul. Deux fois, nous avons utilisé la méthode de la repasse sans succès. Ce massif forestier, le plus étendu de l'île et contenant des secteurs indigènes totalement intacts pourrait, à première vue, bien lui convenir. Une étude de ce site au niveau de la végétation et de l'abondance des insectes est en cours (c.f. Étude botanique et entomologique, Probst, à paraître).

Forêt du Cratère (récemment éteint)

D'après 3 travailleurs de l'ONF (Cheke, 1987) et les récits que m'ont donnés plusieurs chasseurs de la Plaine des Chicots, dont Monsieur Barau et Thierry Lauret (en juillet 1995), l'Échenilleur aurait bien été observé régulièrement dans cette forêt, il y a tout juste 10 ans. Située dans les Hauts de Saint Benoît, cette forêt serait donc une des dernières où l'espèce aurait été vue en dehors de sa répartition connue (Millon, 1951). En décembre 1991, nous avons recherché le Tuit-tuit dans la partie nord de la forêt du Cratère où des chasseurs l'auraient maintes fois entendu et vu jusqu'en 1987. Notons toutefois qu'en décembre 1990, sur le site de Grand Étang situé juste à côté de cette forêt, nous avons répertorié un chant de « Tuit-tuit » imité par un Martin (Probst, 1991).

Mais où ce Martin avait-il entendu ce chant ? Un peu plus tard, un ornithologue anglais entend un chant de Tuit-tuit dans la ravine Takamaka (voir ci-dessous). Il apparaît donc probable que les hauteurs de la forêt du Cratère et la partie attenante de la forêt en amont, de la ravine Takamaka, recèlent peut-être encore le Tuit-tuit (étude en cours).

Forêts autour du site de Takamaka (présence sédentaire plausible)

En décembre 1993, un ornithologue anglais entend un chant de « Corbeau blanc ». Étant passé auparavant à la Plaine des Chicots et à la Plaine d'Affouches, on comprend que cet observateur désigne la présence de l'Échenilleur. Nous avons effectué trois sorties dans cette zone attenante à la forêt du Cratère qui présente de remarquables vestiges forestiers quasi inconnus (Plateau de Duvernal, Ilet patience, Camp de Marseille, etc.) et des zones étendues où l'espèce vit peut-être encore. Ces sites présentent par endroits de grands arbres endémiques et des secteurs importants qu'aucun scientifique n'a encore vraiment prospecté. Il doit donc être considéré comme un secteur potentiel et étudié comme la forêt de Saint Philippe, du point de vue botanique et entomologique.

Forêt de Cilaos (présence saisonnière ou temporaire plausible)

Un responsable forestier du Cirque de Cilaos m'a affirmé entendre parfois le chant du Tuit-tuit dans le secteur du Grand Matarum. Dans la même zone, un habitant d'un îlet m'a également dit en avoir observé un couple (2 oiseaux ressemblant à un merle gris mais avec le bec noir) en avril 1993. De décembre 1992 à la fin février 1994, la technique de la repasse a été utilisée sans succès. Huit sorties dans cette zone n'ont apporté aucun contact avec cette espèce. S'agit-il d'oiseaux prospecteurs, de mouvements saisonniers ?

Forêt du Volcan (présence ancienne ? aujourd'hui éteint)

Le père de Théophane Bègue aurait vu le Tuit-tuit vers 1930 dans la forêt du Pas de Bellecombe (Cheke, 1987). Plus récemment et dans le même endroit, la présence de l'Échenilleur (et d'un Perroquet vert !) aurait été relevée dans les années 1970-1980 (Comm. pers. Gardien du gîte du Volcan). Lors de la descente en canyoning de la Rivière de l'Est, nous avons traversé des secteurs forestiers intacts que l'homme n'avait jamais traversé auparavant. La densité des oiseaux endémiques, en particulier celle des Merles pays *Hypsipetes borbonica* y était exceptionnelle, ... mais pas d'Échenilleur ! ni de Perroquet vert ! (Probst, 1995). Enfin, signalons qu'en août 1875, un chasseur nommé De l'Isle a collecté un couple au « Grand Brûlé » (Cheke, 1987). S'agit-il de la région du Volcan ou du Brûlé de Saint-Denis ?

Forêt de la Plaine des Merles (forêt primaire détruite à 50% - sans Tuit-tuit)

Cette forêt présentée comme potentielle pour le Tuit-tuit (Cheke, 1987) a été prospectée 14 fois entre septembre et octobre 1990 puis 2 nouvelles fois en janvier 1992 et 2 autres fois en février 1995. Malgré une qualité écologique indéniable de la forêt (Figier, Strasberg & Probst, 1991), l'abondance relative des Merles pays *Hypsipetes borbonica*, aucun contact avec un Échenilleur n'a pu être établi. La forêt qu'Anthony Cheke avait observé en 1974-1975 n'est malheureusement plus intacte puisque l'ONF y a effectué entre-temps une coupe rase dans la partie la plus accessible de la plaine des Merles.

Forêt des Hauts de Sainte Anne (présence saisonnière, plausible)

Théophane Bègue et un travailleur de l'ONF auraient entendu ou vu au moins un Tuit-tuit dans la ravine Saint-François (Sainte Anne). Plus récemment, un planteur m'a indiqué qu'il avait entendu trois jours de suite un Tuit-tuit en avril 1989 et plus rien ensuite. Situé à environ 600 mètres, ce site a été prospecté et ne correspondait pas au biotope classique du Tuit-tuit. Plus haut, la forêt de Sainte Anne a été visitée par la ligne domaniale jusqu'à la ravine des orangers. Enfin, par la route du Volcan, nous avons visité la ravine Saint François jusqu'au Piton des Cabris et du Piton de l'eau jusque vers 1500 mètres sans succès. Cette forêt indigène est tout à fait exceptionnelle¹ et pourrait tout à fait contenir une petite population d'Échenilleur. Toutefois, la dernière mention (en avril 1989) pourrait être attribuée au passage du cyclone Firinga qui a sans doute déplacé un bon nombre d'oiseaux hors de leur habitat naturel. Ce site de plus de 10 kilomètres carrés, d'une indéniable qualité écologique et oublié des scientifiques, mériterait d'être prospecté tant au niveau botanique que faunistique.

Forêt de Notre Dame de la Paix (présence ancienne ? Aujourd'hui éteint)

Un travailleur ONF aurait signalé la présence du Tuit-tuit dans la ravine de la Rivière d'Abord (Cheke, 1987). Nous avons prospecté cette ravine en amont et en aval de la D36 de 1400 à 1600 mètres mais sans résultat positif. Avec Frantz Limier, nous prospecterons prochainement une zone proche où l'espèce m'a été signalée (il y aurait 6 ans) par un jeune braconnier rencontré en septembre à Saint-Louis. Ce secteur déjà traversé lors d'une randonnée présente des secteurs forestiers remarquables. Signalons que cette zone qui s'étend du sentier

¹ Cette forêt remarquable semble être menacée par l'implantation de nouveaux pâturages d'altitude. Dans certains endroits la végétation indigène est arrachée pour laisser place à des prairies pour les bœufs.

botanique jusqu'au Piton la Mare (Probst, en prép.) subit des pressions importantes de la part des éleveurs qui couperaient la forêt pour obtenir de beaux pâturages !!!

Discussion et Conclusion

Mis à part le secteur forestier de Saint Philippe et celui de Cratère et Takamaka, les sites forestiers où l'Échenilleur aurait été vu récemment restent plausibles mais ne sont sûrement pas des sites de nidification importants. Les observations d'individu(s) hors des zones connues sont, dans la plupart des cas, mal documentées. Toutefois, il n'est pas impossible que les mouvements saisonniers, ou des vents importants (dépression cyclonique), peuvent temporairement faire migrer ou entraîner des échenilleurs dans des zones inhabituelles. Lors de ces prospections, l'Échenilleur n'a donc pas été trouvé en dehors de sa zone de répartition connue. Il est également difficile de porter un jugement sur les observations de cette espèce par des personnes aussi différentes. Aucune photo, enregistrement ou spécimen n'a pu pour l'instant confirmer ces observations. Toutefois la répartition actuellement connue de l'Échenilleur est assez surprenante. Pourquoi serait-il absent des grands massifs forestiers de l'Est et du Sud de l'île ? Ces secteurs sont bien plus étendus et parfois d'une qualité écologique supérieure (parfois composés de plantes exclusivement indigènes).

L'étude botanique et entomologique des deux sites potentiels (forêt de Saint Philippe et forêt de Takamaka) nous donnera des données soit sur sa présence en petit nombre soit sur la faisabilité de le réintroduire dans des secteurs forestiers lui convenant mieux. Toute information sur la présence de l'Échenilleur ou Tuit-tuit en dehors de sa répartition connue de la future réserve de la Roche écrite est capitale et mérite d'être aussitôt signalée (contacter l'auteur).

Perspectives de recherches

La répartition exiguë de l'Échenilleur le met en danger en cas de cyclone ou de feu de forêt. La conservation de cette espèce endémique passe avant tout par la connaissance de ces exigences au niveau de son habitat et de son alimentation en rapport avec sa dynamique de population. Nous proposons ici d'étudier sa niche écologique à la Plaine des Chicots et de la comparer avec les deux massifs forestiers où l'espèce aurait été contactée aux cours de ces dernières années. L'inventaire botanique comme entomologique réalisé à la Plaine des Chicots où cette espèce est la plus abondante devraient permettre de caractériser la forêt optimum pour sa survie. Les mêmes études seront menées dans les massifs forestiers de Saint Philippe et de Takamaka afin d'établir les composantes du milieu et de mettre en place une stratégie pour la sauvegarde de cet oiseau forestier le plus rare de notre île.

Bibliographie

- ATTIE, C. 1991. Étude de *Coracina newtoni*, Pollen 1866 à la Plaine des Chicots. Rapport SREPEN.
- ATTIE, C. 1993. Étude de l'Échenilleur de La Réunion ou Tuit-tuit *Coracina newtoni*. Rapport Conseil Général Réunion / Conseil Régional Réunion / SREPEN.
- ATTIE, C. & PROBST, J.M. 1991. Compte-rendu de l'étude en cours sur le Tuit-tuit *Coracina newtoni*. Rapport interne SREPEN.
- CHEKE, A. 1976. Le Tuit-tuit, oiseau rarissime de La Réunion. British Ornithologists' Union Mascarene Island Expedition, Conservation Memorandum n°2. 16p.
- CHEKE, A. 1977. Rapport sur la distribution et la conservation du Tuit-tuit, oiseau rarissime de La Réunion. Info Nature n°15 : 21-42.
- CHEKE, A. 1987. An ecological history of the Mascarene Islands, with particular reference to extinctions and introductions of land vertebrates. In studies of Mascarene Islands Birds. Diamond Ced. J. Cambridge University Press, 5-89.
- CHEREL, J.F. 1988. L'échenilleur de la Réunion *Coracina newtoni* va-t'il disparaître ? Alauda 56 (2) : 182.

- FIGIER, J., PROBST, J-M. & STRASBERG, D. 1990. Rapport d'évaluation de l'impact de la construction de la route forestière de la Nouvelle sur la survie d'*Euodia segregis* Cordem. espèce végétale endémique et protégée. Rap. Région Réunion, 1-5.
- PROBST, J-M. 1990. Premières observations cartographiques sur la distribution du Tuit-tuit ou Merle blanc *Coracina newtoni* à la Plaine des Chicots. MAAF, 1-4.
- PROBST, J-M. 1991. Contribution à l'étude sur la répartition du Tuit-tuit *Coracina newtoni* - Oiseau endémique menacé de l'Ile de La Réunion. Rap. Int. SREPEN, 1-14.
- PROBST, J-M. 1992. Confirmation des nouvelles données sur l'effectif de la Population de Tuit-tuit à la Plaine des Chicots, la Plaine d'Affouches, les remparts de Dos d'Ane et les pentes de la Grande Montagne. 1-16.
- PROBST, J-M. 1993. Recherches bibliographiques et études préliminaires sur la densité et la biologie de l'oiseau endémique menacé : *Coracina newtoni* Pollen, 1866, Ile de La Réunion, Océan Indien. Rapport dact. 1-32.
- PROBST, J-M. 1994. Une opération de sauvegarde du Tuit-tuit - établissement des limites du projet de la réserve naturelle de Roche Écrite. Rap. Dact. 1-14.
- PROBST, J-M. (en prép.). Avifaune de la forêt de La Rivière des Remparts. Rapport ornithologique interne DEEP.

Fiche « patrimoine naturel à protéger »

Le Fouquet noir ou Pétrel noir de Bourbon

Jean-Michel Probst



Relâchage d'un Pétrel noir de Bourbon *Pterodroma aterrima* échoué – Photo : T. Duval

Bulletin Phaethon, 1995, 1 : 90-91.

Fiche « patrimoine naturel à protéger »

Le Fouquet noir ou Pétrel noir de Bourbon

Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cedex

L'oiseau décrit ci-après est une espèce d'oiseau marin de l'Ordre des Procellariiformes. Il fait partie de la Famille des Procellariidae qui comporte 72 espèces dans le monde. Le Fouquet noir ou Pétrel noir de Bourbon est une espèce endémique de La Réunion.

PETREL NOIR DE BOURBON

Pterodroma aterrima (Bonaparte, 1857)

Anglais : Mascarene Petrel.

Allemand : Maskarenensturmvogel.

Espagnol : Petrel de Reunion.

Distribution dans l'Océan Indien.

Espèce monotypique. Niche uniquement à l'île de La Réunion ; des ossements sub fossiles ont été trouvés à l'île Rodrigues.

DESCRIPTION. Longueur : 36 cm.

Adulte. Dimorphisme sexuel non perceptible. Tête noire ; iris noir ; bec noir, court, épais et recourbé ; plumage du dos et des ailes uniformément noir ; queue courte à extrémité carrée ; parties ventrales entièrement noires ; tarses, doigts et palmures bicolores, roses, avec le doigt externe et la marge antérieure noirâtre.

Immature. Plumage probablement similaire à l'adulte, avec quelques brins de duvet épars au niveau de la tête et sur la nuque.

IDENTIFICATION. Petit pétrel brun noir à bec court, avec les palmures des pattes bicolores, noires et roses. Mesures de l'oiseau en main : Aile : 240-251 mm ; Bec : 49-50 mm ; Tarse : 38 mm.

COMPORTEMENT. Espèce pélagique ne retournant sur l'île qu'au moment de la nidification. De mœurs nocturnes, quasi inconnu, le Pétrel noir semble être présent dans ses quartiers de nidification entre septembre et avril. Toutefois, des individus ont été récemment observés en mer à plus de 50 km des côtes Sud de l'île.

NIDIFICATION. Aucun site de nidification n'a pu encore être approché. D'après les cris nocturnes des oiseaux, le Pétrel noir semble nicher dans des remparts inaccessibles des ravines du Sud Ouest de La Réunion (Dimitile, Grand Bassin) et peut être deux autres sites secondaires (Hauts de Saint-Joseph et Hauts de Saint Benoît). Comme les trois autres *Pseudobulweria* (le Pétrel de Beck *P. becki*, le Pétrel de Tahiti *P. rostrata* et la Pétrel des Fidji *P. macgillivrayi*), le Pétrel noir de Bourbon devrait nicher en colonies lâches dans les forêts montagneuses de l'intérieur de l'île.

MILIEU. Espèce pélagique océanique. Le milieu de nidification n'a pas été pour l'instant découvert. Il semble habiter les forêts croissant sur les remparts.

ALIMENTATION. Régime alimentaire inconnu, sûrement constitué de poissons et de calmars.

STATUT ET REMARQUES. Le Pétrel noir est l'oiseau nicheur endémique le plus rare de l'île. Il n'est connu que par 4 spécimens conservés dans les musées et 3 spécimens récents :

- 1) capture d'un jeune individu le 30/3/1970, attiré par l'éclairage à l'Entre-Deux
- 2) découverte d'un individu mort le 20/12/1973, sur le littoral, à Bois Rouge
- 3) découverte d'un jeune mort le 29/01/1995, vers Saint-Pierre (Attié & Bretagnole).

Plusieurs observations et cris ont été répertoriés par des ornithologues de passage et nous mêmes, à la fois en mer mais aussi dans l'île, ce qui signifierait l'existence de 2 voire 3 sites de nidification distincts et une présence de l'espèce au moins pendant l'été austral. Jusqu'à preuve du contraire, il ne semble pas partager les mêmes sites de nidification du Pétrel de Barau. Avec le peu d'informations dont nous disposons, il est plausible que le Pétrel noir n'ait pas une reproduction synchrone. Les jeunes à l'envol se répartissent du 29 janvier¹ au 29 mars. Sa population ne devrait pas excéder 50 couples. La plupart des auteurs récents placent cette espèce dans le genre *Pseudobulweria* où une espèce proche, le Pétrel des Fidji *P. macgillivrayi*, aurait une écologie supposée très semblable à notre espèce. D'autres auteurs le considèrent comme une sous-espèce du Pétrel de Tahiti *P. rostrata* dont une petite sous espèce, *P. r. becki*, n'est connue que par 2 spécimens. Ce taxon cité ci-dessus niche dans une île volcanique, à peu près à la même latitude que notre île et s'installe pour nicher entre 200 et 2000 mètres d'altitude.

NUISANCES. Le Pétrel noir de Bourbon est en sous-effectif évident. Si nous avons rencontré des personnes qui en ont mangé quand ils étaient enfants cette pratique semble abandonnée aujourd'hui. Si, comme il est probable, le Pétrel noir niche en forêt, donc plus bas que le Pétrel de Barau (qui niche dans les buissons légèrement arborés), les rats et les chats haret, plus nombreux, sont une fois de plus, les prédateurs probables de cette espèce.

NOTE. Il faut signaler que plusieurs autres espèces de pétrels, noirs, peuvent être observés occasionnellement autour de La Réunion. Mis à part le Puffin du Pacifique *Puffinus pacificus* parfois confondu avec le Pétrel noir de Bourbon, on peut noter en 1984 la capture d'un erratique, le Pétrel des Kerguelens *Pterodroma brevirostris*. D'autres espèces potentielles, dont certaines sont suspectées, demandent toutefois une confirmation. Ces espèces, également qui présente également un plumage brun noir, pourraient éventuellement être observées à La Réunion :

Le Pétrel noir *P. macroptera* qui niche dans les Terres australes

Le Pétrel de Bulwer *Bulweria bulwerii* noté récemment à Maurice (?)

Le Pétrel de Jouanin *B. fallax* également potentiel mais noté au large des Seychelles

Le Pétrel de l'île Ronde en phase sombre *P. arminjoniana* que nous avons observé à Maurice

RÉFÉRENCES. Abhaya, 1995 ; Ali & Ripley, 1968 ; Barau, 1971, 1978 ; Barré, 1983 ; Barré & Barau, 1982 ; Bourne, 1968 ; Bretagnole & Attié, 1995 ; Collar & Andrew, 1988 ; Collar & Stuart, 1985 ; Cowles, 1987 ; Del Hoyo, Elliott & Sargatal, 1992 ; Feare, 1984 ; Greenway, 1967 ; Imber, 1985 ; Jouanin, 1970 ; King, 1978, 1979 ; Mountfort, 1988 ; Nativel, Payet & Probst, 1995 ; Payet, Louisin & Probst, 1995 ; Sibley & Monroe, 1990 ; Thibault & Guyot, 1988 ; Vincent, 1966.

¹ Nous avons eu l'occasion d'observer plusieurs photographies de Harry Gruchet. L'état des plumes de ce spécimen semble indiquer un jeune à l'envol.

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 92-96.

Première multiplication du "Bois de fer" *Sideroxylon boutonianum* Sapotacées, à l'île aux Aigrettes (Ile Maurice)

Jean-Michel PROBST*

*Nature & Patrimoine, BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Résumé : L'espèce *Sideroxylon boutonianum* "Bois de fer" est une espèce d'arbre endémique et menacée de l'île Maurice. Pour une cause inconnue, elle ne se régénère plus dans la nature. Une micro population de 3 individus a été étudiée sur l'île aux Aigrettes. Après de nombreux essais infructueux de multiplication, une première plantule a pu être enfin obtenue en janvier 1990. Une brève description phénologique, des caractères foliaires de la jeune plantule, ainsi que la méthode d'obtention de cette plantule sont décrits.

Introduction

La famille des Sapotacées est bien représentée aux Mascareignes. Dans les 3 genres répertoriés, 14 espèces autochtones représentent dans la plupart des cas des taxons endémiques à une seule des trois îles (Maurice, La Réunion, Rodrigues). Le genre *Sideroxylon*, qui nous intéresse ici, comprend, à lui seul 17 espèces, dont 8 endémiques aux Mascareignes, 5 n'existant qu'à l'île Maurice : *Sideroxylon puberulum*, *S. cinereum*, *S. sessiliflorum*, *S. grandiflorum*, *S. boutonianum* (Friedmann, 1981). *Sideroxylon boutonianum* est une espèce d'arbre appelée "Bois de fer" ou "Manglier vert". Elle est enregistrée dans la liste des arbres endémiques menacés (TPU WCMC, 1989). Il n'en reste plus qu'une vingtaine d'exemplaires connus. Ils sont situés dans les forêts sèches de l'Ouest de l'île Maurice. La biologie de cette espèce est insuffisamment connue. En plusieurs années de prospection, aucun botaniste n'a pu trouver un fruit mûr, ni une seule plantule. Le feuillage hétérophylle des jeunes plants étant à préciser. Enfin, jusqu'à présent, toutes les tentatives de multiplication artificielle avaient échoué.

Présentation du site d'étude

Située dans le lagon de Mahébourg, l'île aux Aigrettes est une réserve naturelle de 25 hectares. Elle est constituée d'une roche appelée "calcarénite", ou une maigre épaisseur de terre supporte une forêt sèche constituée d'espèces indigènes. Il s'agit d'une forêt témoin de ce que pouvait être la végétation littorale mauricienne, il y a à peine 300 ans (Guého, 1989). Principalement composée "d'Ebène blanc" *Diospyros egrettarum*, de "Bois de Boeuf" *Gastonia mauritiana*, de "Bois clou" *Eugenia lucida* et de "Bois de chandelle" *Dracaena concinna*, elle possède la ceinture végétale maritime caractéristique des reliefs côtiers des îles du Plateau des Mascareignes : étagement des "Bois matelots" *Pemphis acidula* et *Suriana maritima*, suivi des "Veloutiers verts" *Scaevola taccada*, "Veloutiers blancs" *Argusia argente* et parsemé de quelques "Vacoas" endémiques *Pandanus vandermeerschii*.

Bref historique de la réserve

La pratique traditionnelle des "coupeurs de bois" étant très répandue (utilisation de "bois-feu" pour la cuisine), la partie la plus proche de l'île Maurice est pratiquement vide d'espèces indigènes et a été remplacée par des espèces introduites héliophylles qui forment d'épais fourrés monospécifiques (Strahm, 1984 ; Parnell & Al., 1988). Parmi les végétaux envahissants les plus répandus : le "Cassie" *Leucaena leucocephala*, la "prune malgache" *Flacourtia indica* et le *Tabebuia pallida* forment parfois des fourrés impénétrables. Déclarée "Réserve naturelle" en 1986, l'île abritait à l'époque une petite population de "Bois de fer" de plus de 7 individus (Comm. pers. Wendy Strahm). La surveillance active de la réserve dès 1988, a permis de sauver inextrémis trois individus. Ces derniers exemplaires portent tous des traces de coups de hache, toujours visibles actuellement, ce qui a favorisé la repousse de rameaux à feuilles hétérophylles sous les blessures.

Matériel et Méthode

Diverses mesures et observations ont été réalisées du mois d'avril 1989 au mois de mars 1990. Un quadrillage de 16 carrés de 1m x 1m a été installé sous le seul individu adulte situé au centre de l'île¹. Toute plantule, graine ou fruit a été activement recherché et chaque récolte enregistrée. Des nombreuses techniques de multiplication qui ont été tentées sans résultat², nous ne retiendrons ici que la technique du semis qui a permis l'obtention d'une plantule.

Résultats et discussion

Présentation taxonomique et botanique

Sideroxylon boutonianum DC., Prodr. 8: 179 (1844) ; Baker, F.M.S.: 192 ; R.E. Vaughan, Maur. Inst. Bull. 1 : 56 (1937). Type: Maurice, Bouton n°1, anno 1839 (G-DC, holo.!).

Arbre atteignant 10-15 m de hauteur, à écorce platanoïde, beige brunâtre. Feuilles à limbe largement elliptique, elliptique à obovale, arrondi au sommet, glabre, mince mais assez coriace, vert clair, 7-11 x 6 cm (jusqu'à 14 x 8 cm); pétiole canaliculé, long de 0,5 à 1,4 cm. Feuilles des rejets à limbe étroitement elliptique et acuminé, à nervure médiane et marges colorées en rouge violet (hétérophyllie). Fleurs hermaphrodites, fasciculées (jusqu'à 6) ou solitaires sur la zone défeuillée des rameaux. Pédicelles longs de 5-7 (-10) mm. Sépales (4-) 5, glabre à l'extérieur, un peu pubescent à l'intérieur, long de 3mm environ. Corolle longue de 4-5 mm, à 4-5 lobes, à tube long d'environ 2,5 mm. Staminodes (4-) 5, long de 2,5-3 mm, villos sur la face interne ; Etamines (4-) 5, à filet épais, dépassant les pétales de, 1,5 mm environ. Ovaire conique, long d'environ 3 mm avec le style, à (6-) 8 loges et (6-) 8 (-9) ovules. Baie globuleuse, d'environ 1,2 cm de diamètre, à 1 seule graine large de 1 cm ; embryon transversal.

Présentation de l'arbre adulte semancier

Hauteur : 4,50 m ; Circonférence : 56 cm ; Canopée: légèrement excentrée vers le Sud Ouest, 3,50 m de diamètre. Remarque : C'est l'unique individu qui produit des fruits mûrs (un autre pied a produit un seul fruit vert qui est tombé avant sa maturité). Aucune plantule ou jeunes individus n'ont pu être découvert. Avec son port compact "en parasol", l'arbre adulte unique de l'île aux Aigrettes a une certaine valeur ornementale (Friedmann & Guého, 1977 ; Friedmann, 1981).

Phénologie succincte

Floraison : nous avons pu observer les branches de l'arbre se couvrir de centaines de fleurs en février et en juin 89.

Fructification : deux périodes ont été notées

- mars, avril, mai
- août, septembre, octobre

La plus grande majorité des fruits ne grossissent pas et tombent quelques jours après la fin de la floraison. Parmi les rescapés, le quart des fruits verts arrive à maturité.

Méthode de récolte de graines

Les fruits ont été ramassés par terre, sur un quadrillage de bacs en plastique de 1 x 1 mètre. Chaque fruit tombé est systématiquement noté dans son quadra respectif.

Causes d'échecs

La première cause d'échec est la qualité des graines utilisées (souvent trop vieilles). A chaque essai de semis, un envahissement progressif de micro-organismes saprophytes réduit à néant la germination. Une couleur

¹ Les 2 autres plants étant trop jeunes pour produire des graines.

² Essais infructueux de "levée de dormances" artificiels

En 1987 : envoi de 40 graines au Jardin Botanique de Kew
essai de 24 graines à la serre de Currepipe
En 1989 : essai de 20 graines par Danielle FLORENS au Mauritius Herbarium
essai de 25 graines par Wendy STRAHM à la serre de Currepipe
essai d'une graine par Vincent FLORENS
essai avec un total de 247 graines par moi-même à l'île aux Aigrettes

blanchâtre et duveteuse se répand tout autour de la graine. Ce champignon décompose progressivement l'ensemble de la coque puis petit à petit l'intérieur de la graine (2 mois environ).

Caractère des fruits

Baie globuleuse de couleur rouge mesurant 1,2 à 1,6 cm de diamètre ; saveur sucrée, et parfum attractif pour la faune (oiseaux et reptiles) ressemblant à la pomme. Le fruit contient une seule graine large de 1 cm brune jaune à maturité ; embryon transversal.

Les disséminateurs

Le "Bulbul orphée" ou "Condé" *Pycnonotus jocosus* très répandu sur l'île pourrait éventuellement disséminer cette grosse graine, mais, malgré trois affûts auprès de l'arbre, aucune observation n'a pu être notée (Probst, 1990). Le seul vertébré observé léchant la pulpe sucrée d'un fruit mûr est le Gecko de Vinson *Phelsuma inexpectata*. Un invertébré est également friand de la pulpe du fruit. Il s'agit d'une espèce introduite de fourmi exotique très répandue sur l'île (Comm. pers. Edward Wilson).

Nombre de graines récoltées

Avec l'assistance de Danielle et Vincent Florens, 258 graines ont été récoltées du 20/4/89 au 16/12/90. La plupart d'entre elles étaient recouvertes d'un film de pourriture blanche qui pénétrait parfois à l'intérieur de la graine.

Nombre de fruits récoltés

29 fruits mûrs ont été récoltés en deux périodes :

- 8 (entre le 25/4 et le 26/4/89)
- 21 (entre le 9/5 et le 3/11/89)

Résumé des opérations du semis réussies

Les 4 graines utilisées pour le semis ont été issues de fruits mûrs récoltés le 3/11/89. Elles ont été trempées pendant 5 jours dans de l'eau douce. Après un nettoyage succinct (brossage) chacune des graines a été limée superficiellement. Enfin elles ont été semées en croix (2, le dessous face à la terre, les 2 autres le dessus face à la terre), dans un pot en terre cuite contenant une terre noire provenant de la forêt d'ébène. Le substrat a été maintenu toujours humide et à l'ombre.

Observations sur la levée et la croissance de la jeune plantule

La seule graine qui a donné une plantule a été semée le côté dessous face à la terre. La germination a duré 50 jours (semi le 17/11/89, germination le 6/1/90). Une fois les deux premières feuilles développées, la jeune plantule de "Bois de fer" ressemble à celle du "Bois d'ébène". Cependant l'aspect moins rigide, la couleur plus "violacée", et la forme des folioles plus allongées permettent la détermination sur le terrain. Ces critères d'identification s'intensifient avec la croissance. Au 2ème stade, la confusion n'est plus possible : la tige est presque rouge violacé, les feuilles, moins coriaces que celles de l'ébène, restent toujours aussi allongées et une nervure violet foncé commence à apparaître (hétérophyllie).

Remarque sur l'impact de la faune introduite ou disparue sur la régénération

L'impact des mammifères introduits (comme les rats ou les singes) sur la disparition des fruits et des plantules est réel. Cependant, sur l'île aux Aigrettes, ces deux grands destructeurs de la végétation indigène sont soit éradiqués¹ (Strahm, en prép.), soit absents. Ajoutons que sous l'individu adulte, la régénération naturelle ne semble pas être entravée par des végétaux envahissants. À l'île de la Réunion, tous les disséminateurs de grosses graines (Gros oiseaux et Chauves-souris frugivores géantes) ont été exterminés en 250 ans (Barré & Barau, 1982 ; Moutou, 1981). La répercussion de leur disparition se fait actuellement sentir sur la plupart des arbres à gros fruits charnus, incapables de projeter leurs graines plus loin que la surface de leur propre canopée. Ainsi, la disparition de certains disséminateurs de graines peut avoir des conséquences catastrophiques pour les espèces végétales et finalement la biodiversité du milieu (Strasberg, en prép.). Pour les *Sideroxylon* menacés d'extinction (*S. sessiliflorum*, *S. grandiflorum*, *S. boutonianum*), cette hypothèse de perte de disséminateurs a été avancée

¹ Après l'éradication des Rats noirs *Rattus rattus* à l'île aux Aigrettes, les arbres à fruits charnus ont eu des régénérations "florissantes" (*Diospyros egrettarum*; *Eugenia lucida*), mais aucune plantule de *Sideroxylon boutonianum* n'a été observée (Comm. pers. Strahm).

(Temple, 1977 ; Owadally, 1979 ; Friedmann, 1981). Des graines sub-fossiles ont été trouvées en même temps que les ossements du célèbre Dodo *Raphus cucullatus*. De cette découverte est née une hypothèse sur le Dodo, célèbre oiseau disparu de l'île Maurice. Cet oiseau aptère, proche des Colombiformes, se nourrissait de fruits indigènes. Lors des fouilles ostéologiques, des graines de sapotacées ont été découvertes aux côtés de restes du Dodo. Il est probable qu'il consommait, entre autres, des fruits de Sapotacées tombées à terre et régurgitait les graines indigestes. Mais cette hypothèse de dissémination entre le Dodo et les Sapotacées est fortement contestée aujourd'hui (Cheke, 1991 ; Strasberg, en prép.). En effet, rien ne prouve que les graines trouvées à ses côtés aient vraiment été avalées par lui. Leurs présences devaient plutôt être dûe à la caractéristique du tégument très dur de la graine et à la répartition de l'espèce plus étendue qu'aujourd'hui. Quoiqu'il en soit, le Dodo mauricien n'avait sûrement aucune incidence sur la fécondation des fleurs où sur la maturité des fruits qui reste le premier problème de régénération de l'arbre.

Conclusion

Cette première obtention encourageante doit motiver les éventuels botanistes où amoureux de la nature à persévérer dans leur entreprise de conservation des espèces menacées¹. Il existe de nombreux arbres condamnés dans leur milieu, aujourd'hui trop perturbé par les actions de l'homme. Il reste également à mettre au point des méthodes et techniques donnant des résultats plus importants (essais d'étalonnage à l'acide ?). Sous réserve d'une bonne gestion du patrimoine génétique des plantations et du suivi des plantations (provenance, date de récolte, cartographie des plantations, etc.), les premiers petits plants obtenus pourraient alors être replantés dans une réserve naturelle, de préférence à l'île aux Aigrettes (seule forêt indigène où il n'y a plus ni rat, ni singe, ni cerf) et pourquoi pas sur l'île Ronde qui fait actuellement l'objet de replantation.

Remerciements

Je remercie toute l'équipe du Mauritius Wildlife Appeal Fund pour tout le dynamisme et le travail de terrain concret qu'il réalise chaque jour sur les espèces menacées. Danielle et Vincent Florens pour leur aide énergique et leur amitié. Enfin à Wendy Strahm, dont la réputation n'est plus à faire en matière de Protection et de Conservation des espèces menacées, pour ses nombreux conseils et pour la confiance qu'elle m'a donnée. Enfin, je remercie le Professeur Figier et toute l'équipe du Laboratoire de Biologie Végétale pour leur accueil et les facilités qu'ils m'ont accordées pour la rédaction informatique.

Bibliographie

- BARRE, N. et BARRAU, A. 1982. Oiseaux de la Réunion. 196p. Imp. Cazal, St Denis, La Réunion.
- CHEKE, A.S. 1991. The Dodo and the tambalacoque tree : an obligate mutualism reconsidered. *Oikos*, 61 (1) : 133-137.
- COWLES, G.S. et GOODWIN, D. 1959. Seed digestion by the fruit-eating pigeon Treron. *Ibis* 101 : 253-254.
- FRIEDMANN, F. 1977. Plantes ornementales de l'île Maurice et Rodrigues. *Rev. agric. suc. Ile Maurice* 56 (4) : 199-205.
- FRIEDMANN, F. 1981. Les Sapotacées. in *Flore des Mascareignes* Bosser, Cadet, Gueho & Marais (1978).
- FRIEDMANN, F., GUEHO, J. et STAUB, F. 1977. Les plus belles fleurs sauvages des Iles Mascareignes. *Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius*, 1-45.
- GUEHO, J. 1989. La végétation de l'île Maurice. Ed. Océan Indien, 1-57.

¹Au moment de la rédaction de ce rapport, Vincent Florens aurait également obtenu une plantule d'une graine récoltée sous le même arbre de l'île aux Aigrettes.

- MOUTOU, F. 1981. Les mammifères sauvages de l'île de La Réunion. Info Nature n° 18 : 29-42.
- OWADALLY, A.W. 1979. The Dodo and the Tambalacoque tree. Science 203, 1363-1364.
- PARNELL, J. A. N., CRONK, Q. WTSE JACKSON, P. et STRAHM, W. 1988. A study of the ecological history, vegetation and conservation management of Ile aux Aigrettes, Mauritius. Journal of Tropical Ecology, 355-374.
- PROBST, J.M. 1990. Quelques fruits consommés par le Bulbul orphée *Pycnonotus jocosus* à l'île aux Aigrettes et note sur la dissémination d'une espèce indigène (Ile Maurice, Océan Indien). Mauritius Wildlife Appeal Fund. 1-5.
- PROBST, J.M. 1990. Multiplication de 75 espèces indigènes des Mascareignes (Ile Maurice, Océan Indien). Rapport du MAAF, 1-15.
- STRAHM, W. 1984. Ile aux Aigrettes. Threatened Plant Newsl., n° 13 : 8-9.
- STRAHM, W. 1987. Réhabilitation of "l'île aux Aigrettes"; Notes sur la faune, éradication du Rat noir, listes préliminaires sur les oiseaux, les papillons, les mollusques terrestres. Conservation de la végétation indigène, listes préliminaires des espèces végétales indigènes, des espèces introduites. Rep. int. to the MAAF, Mauritius.
- STRASBERG, D. (en prép.). La régénération de la forêt tropicale humide. Thèse de doctorat.
- TEMPLE, S.A. 1977. Plant-animal mutualism : co-evolution with dodo leads to near extinction of plant. Science 197 : 885-886.
- TPU WCMC, 1989. An international overview of plant conservation Data (examples from the western Indian Ocean Islands). Prepared by the Threatened Plants Unit World Conservation Monitoring Centre with IUCN & WWF. Botanic Gardens Conservation Congress, Ile de la Réunion, Indian Ocean. 1-59.

Inventaire préliminaire des mousses de La Réunion

Jean-Michel Probst



Sphaignes et mousses, Piton des neiges – Photo : T. Duval

Inventaire préliminaire des mousses de La Réunion

Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Introduction

Les mousses des Mascareignes ont été peu étudiées. À Maurice, Joseph Guého, le botaniste du Mauritius Herbarium du MISRI est en train de réaliser l'inventaire des bryophytes des îles Maurice et Rodrigues. À La Réunion, peu de données sont disponibles. La liste préliminaire exposée ici a été constituée en 1990 lors de mon passage au laboratoire de Biologie Végétale de l'Herbier Cadet. Aucune liste préliminaire n'étant connue, j'ai rassemblé les quelques publications sur le sujet et repris la correspondance du botaniste M. Tixier, chercheur français, spécialiste des mousses de La Réunion. Les 228 espèces présentées ici ne sont donc qu'une partie de la diversité des Muscinées de La Réunion. Prochainement, une expédition hongroise dirigée par le professeur Thomas Pocs devrait collecter des mousses et des lichens dans toute l'île. Les récoltes de ces futurs échantillons et leur détermination suivant un protocole d'étude rigoureux permettra d'apporter une connaissance plus fine du nombre d'espèce, de leur localisation et du statut d'endémique de certaines d'entre-elles (Pocs à paraître).

Liste des mousses

Les mousses de La Réunion ont été classées par ordre alphabétique des familles.

1	Fam. Andreaea	<i>Andreaea borbonica</i> Besch.
2	Fam. Bartramieae	<i>Bartramia vulcanica</i> Brid.
3	Fam. Bartramieae	<i>Breutelia gigantea</i> Brid.
4	Fam. Bartramieae	<i>Breutelia gnaphalea</i> P. Beauv.
5	Fam. Bartramieae	<i>Cryptopodium jamesoni</i> Tayl.
6	Fam. Bartramieae	<i>Philonotis comorensis</i> C. Müll.
7	Fam. Bartramieae	<i>Philonotis curvifolia</i> Besch.
8	Fam. Bartramieae	<i>Philonotis luteo-viridis</i> Besch.
9	Fam. Bartramieae	<i>Philonotis mauritiana</i> Angst.
10	Fam. Bartramieae	<i>Philonotis perigonialis</i> Besch.
11	Fam. Bartramieae	<i>Philonotis submarchica</i> Besch.
12	Fam. Bartramieae	<i>Bartramia boulayi</i> Ren. & Card.
13	Fam. Bartramieae	<i>Philonotis stenodictyon</i> Ren. & Card.
14	Fam. Bryeae	<i>Brachymenium eurychelium</i> Besch.
15	Fam. Bryeae	<i>Brachymenium heribaudi</i> Ren. & Card.
16	Fam. Bryeae	<i>Brachymenium spathidophyllum</i> Besch.
17	Fam. Bryeae	<i>Bryum alteoperculatum</i> Besch.
18	Fam. Bryeae	<i>Bryum argenteum</i> L.
19	Fam. Bryeae	<i>Bryum auberti</i> Schgr.
20	Fam. Bryeae	<i>Bryum auricomum</i> Besch.
21	Fam. Bryeae	<i>Bryum commersonii</i> Schgr.
22	Fam. Bryeae	<i>Bryum eurystomum</i> Ren. & Card.
23	Fam. Bryeae	<i>Bryum giganteum</i> Hook.
24	Fam. Bryeae	<i>Bryum laceratum</i> Besch.
25	Fam. Bryeae	<i>Bryum rodriguezii</i> Ren & Card.
26	Fam. Bryeae	<i>Bryum truncorum</i> Bory
27	Fam. Bryeae	<i>Orthodontium loreifolium</i> Besch.
28	Fam. Calyppereae	<i>Syrrhodon aculeato-serratus</i> Besch.
29	Fam. Calyppereae	<i>Syrrhodon cyrtophyllum</i> Besch.

30	Fam. Calypereae	<i>Syrrhopodon glaucophyllus</i> Ren. & Card.
31	Fam. Calypereae	<i>Syrrhopodon lepervanchei</i> Besch.
32	Fam. Calypereae ?	<i>Calyperes crassilimbatus</i> Ren. & Card.
33	Fam. Ceratodonteae	<i>Ceratodon stenocarpus</i> Br. & Sch.
34	Fam. Cylandrothecieae	<i>Cylandrothecium gemnidens</i> Besch.
35	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus lonchocladus</i> C. Müll.
36	Fam. Dicraneae	<i>Angstroemia vulcanica</i> C. Müll.
37	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus aureo-nitens</i> C. Müll.
38	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus boryanus</i> Besch.
39	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus capitiflorus</i> Mont.
40	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus comatus</i> Ren. & Card. (Maurice)
41	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus crateris</i> Besch.
42	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus dolosus</i> Besch.
43	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus echernieri</i> Besch.
44	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus longifolius</i> Sch. mss.
45	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus madecassus</i> Besch. (Maurice)
46	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus matarensis</i> Besch.
47	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus nivalis</i> Brid.
48	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus pallescens</i> Besch.
49	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus polytrichoides</i> De Not.
50	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus valentini</i> Besch.
51	Fam. Dicraneae	<i>Campylopus virescens</i> Besch.
52	Fam. Dicraneae	<i>Conomitrium palmifolium</i> P. Beauv.
53	Fam. Dicraneae	<i>Dicranella borbonica</i> Besch.
54	Fam. Dicraneae	<i>Dicranella flavipes</i> Besch.
55	Fam. Dicraneae	<i>Dicranum dichotomum</i> Brid.
56	Fam. Dicraneae	<i>Fissidens boivinianus</i> Besch.
57	Fam. Dicraneae	<i>Fissidens boryanus</i> Besch.
58	Fam. Dicraneae	<i>Fissidens brevifron</i> Mitt. (Rodrigue)
59	Fam. Dicraneae	<i>Fissidens cymatophyllus</i> C. Müll.
60	Fam. Dicraneae	<i>Fissidens darntyi</i> Schpr.
61	Fam. Dicraneae	<i>Fissidens eenii</i> Biz. (Maurice)
62	Fam. Dicraneae	<i>Fissidens ellipticus</i> Besch.
63	Fam. Dicraneae	<i>Fissidens ferrugineus</i> C. Müll.
64	Fam. Dicraneae	<i>Fissidens flavo-limbatus</i> Besch.
65	Fam. Dicraneae	<i>Fissidens linearis</i>
66	Fam. Dicraneae	<i>Fissidens ovatus</i> Brid.
67	Fam. Dicraneae	<i>Fissidens plumosus</i> Hornsch.
68	Fam. Dicraneae	<i>Holomitrium borbonicum</i> Hpe.
69	Fam. Dicraneae	<i>Holomitrium lepervanchei</i> Thér. (Maurice)
70	Fam. Dicraneae	<i>Holomitrium vaginatum</i> Brid.
71	Fam. Dicraneae	<i>Leucoloma bifidum</i> Brid.
72	Fam. Dicraneae	<i>Leucoloma cinclidotioides</i> Besch.
73	Fam. Dicraneae	<i>Leucoloma fuscifolium</i> Besch.
74	Fam. Dicraneae	<i>Leucoloma lepervanchei</i> Besch.
75	Fam. Dicraneae	<i>Leucoloma prionodon</i> Besch.
76	Fam. Dicraneae	<i>Leucoloma sinuosum</i> Brid.
77	Fam. Dicraneae	<i>Leucoloma subcespitulans</i> Besch.
78	Fam. Dicraneae	<i>Microdus lutarius</i> Besch.
79	Fam. Dicraneae	<i>Symblepharis circinata</i> Besch.
80	Fam. Dicraneae	<i>Trematodon borbonicus</i> Besch.
81	Fam. Dicraneae	<i>Trematodon paradoxus</i> Hsch., C. Müll.
82	Fam. Dicraneae	<i>Trematodon subambiguus</i> Besch.
83	Fam. Distichiaceae	<i>Drepanophyllum fulvum</i> Rich.
84	Fam. Distichiaceae	<i>Eustichia longirostris</i> Brid.

85	Fam. Endotricheae	<i>Hidebrandtiella pachyclada</i> Besch.
86	Fam. Funarieae	<i>Enthostodon borbonicus</i> Besch.
87	Fam. Funarieae	<i>Enthostodon lepervanchei</i> Besch.
88	Fam. Funarieae	<i>Funaria calvescens</i> Schgr.
89	Fam. Grimmieae	<i>Grimmia vulcanica</i> Besch.
90	Fam. Grimmieae	<i>Rhacomitrium lanuginosum</i> Brid.
91	Fam. Grimmieae	<i>Rhacomitrium lepervanchei</i> Besch.
92	Fam. Hookerieae	<i>Actinodontium hirsutum</i> Besch.
93	Fam. Hookerieae	<i>Chaetomitrium borbonicum</i> Besch.
94	Fam. Hookerieae	<i>Eriopus asplenioides</i> Brid.
95	Fam. Hookerieae	<i>Fabronia grateloupii</i> Montg. ? <i>S. grateloupii</i> Montg. ?
96	Fam. Hookerieae	<i>Fabronia personi</i> Schgr.
97	Fam. Hookerieae	<i>Hookeria auberti</i> P. Beauv.
98	Fam. Hookerieae	<i>Hookeria borbonica</i> Besch.
99	Fam. Hookerieae	<i>Hookeria fissidentella</i> Besch.
100	Fam. Hookerieae	<i>Hookeria salaziae</i> Besch.
101	Fam. Hookerieae	<i>Lepidopilum cespitosum</i> Besch.
102	Fam. Hookerieae	<i>Lepidopilum flexuosum</i> Besch.
103	Fam. Hookerieae	<i>Lepidopilum isleanum</i> Besch.
104	Fam. Hypneae	<i>Acrocladium auberti</i> Brid.
105	Fam. Hypneae	<i>Brachythecium atrotheca</i> Duby
106	Fam. Hypneae	<i>Brachythecium inconditum</i> Besch.
107	Fam. Hypneae	<i>Brachythecium valentini</i> Besch.
108	Fam. Hypneae	<i>Ectropothecium hygrobium</i> Besch.
109	Fam. Hypneae	<i>Ectropothecium lepervanchei</i> Besch.
110	Fam. Hypneae	<i>Ectropothecium regulare</i> C. Müll.
111	Fam. Hypneae	<i>Ectropothecium rodriguezii</i> Ren. & Card.
112	Fam. Hypneae	<i>Ectropothecium scaturiginum</i> Brid.
113	Fam. Hypneae	<i>Ectropothecium sphaerocarpum</i> C. Müll.
114	Fam. Hypneae	<i>Ectropothecium valentini</i> Besch.
115	Fam. Hypneae	<i>Ectropothecium viridulum</i> Brid.
116	Fam. Hypneae	<i>Eurhynchium acicladium</i> Besch.
117	Fam. Hypneae	<i>Hypnum aduncoides</i> C. Müll.
118	Fam. Hypneae	<i>Hypnum boryanum</i> Schwgr.
119	Fam. Hypneae	<i>Hypnum cupressiforme</i> L.
120	Fam. Hypneae	<i>Hypnum denticulatum</i> P. Beauv.
121	Fam. Hypneae	<i>Hypnum mutiflorum</i> Schwgr.
122	Fam. Hypneae	<i>Hypnum radiatum</i> Schwgr.
123	Fam. Hypneae	<i>Hypnum splachnifolium</i> Brid.
124	Fam. Hypneae	<i>Isopterygium chryseolum</i> Besch.
125	Fam. Hypneae	<i>Isopterygium intortum</i> P. Beauv.
126	Fam. Hypneae	<i>Isopterygium radicans</i> Brid.
127	Fam. Hypneae	<i>Microthamnium aureum</i> Besch.
128	Fam. Hypneae	<i>Microthamnium limosum</i> Besch.
129	Fam. Hypneae	<i>Microthamnium serratum</i> P. Beauv.
130	Fam. Hypneae	<i>Rhaphidostegium adhaerens</i> Besch.
131	Fam. Hypneae	<i>Rhaphidostegium borbonicum</i> Bél.
132	Fam. Hypneae	<i>Rhaphidostegium constrictum</i> Brid.
133	Fam. Hypneae	<i>Rhaphidostegium crassiusculum</i> Brid.
134	Fam. Hypneae	<i>Rhaphidostegium crispans</i> Besch.
135	Fam. Hypneae	<i>Rhaphidostegium debettei</i> Besch.
136	Fam. Hypneae	<i>Rhaphidostegium duisaboaee</i> Besch.
137	Fam. Hypneae	<i>Rhaphidostegium leptorrhynchum</i> Brid.
138	Fam. Hypneae	<i>Rhaphidostegium megasporum</i> Duby

139	Fam. Hypneae	<i>Rhaphidostegium protensum</i> Ren. & Card.
140	Fam. Hypneae	<i>Rhaphidostegium pseudo-amoenum</i> Bél.
141	Fam. Hypneae	<i>Rhaphidostegium replicatum</i> Besch.
142	Fam. Hypneae	<i>Rhaphidostegium sinusulum</i> Besch.
143	Fam. Hypneae	<i>Rhynchostegium distans</i> Besch.
144	Fam. Hypneae ?	<i>Stereophyllum limnobioides</i> Ren.
145	Fam. Hypno-Neckereae	<i>Distichophyllum mascarenicum</i> Besch.
146	Fam. Hypno-Neckereae	<i>Porotrichum robillardii</i> C. Müll.
147	Fam. Hypno-Neckereae	<i>Thamnum hildebrandtii</i> C. Müll.
148	Fam. Hypopterygiae	<i>Hypoterygium struthiopteris</i> Brid.
149	Fam. Hypopterygiae	<i>Hypoterygium torulosum</i> Sch.
150	Fam. Leptodontae	<i>Leptodon boryanus</i> Sch. X
151	Fam. Leptotricheae	<i>Garckea bescherelli</i> C. Müll.
152	Fam. Leptotricheae	<i>Leptotrichum boryanum</i> C. Müll.
153	Fam. Leucobryeae	<i>Leucobryum boryanum</i> Besch.
154	Fam. Leucobryeae	<i>Leucobryum isleanum</i> Besch.
155	Fam. Leucobryeae	<i>Leucobryum juniperoideum</i> Brid.
156	Fam. Leucobryeae	<i>Leucophanes hildebrandtii</i> C. Müll.
157	Fam. Leucobryeae	<i>Octoblepharum albidum</i> Hedw.
158	Fam. Leucodontae	<i>Jaegerina formosa</i> Besch.
159	Fam. Leucodontae	<i>Jaegerina solitaria</i> Brid.
160	Fam. Leucodontae	<i>Prionodon ciliatus</i> Besch.
161	Fam. Mniadelphaeae	<i>Daltonia latimarginata</i> Besch.
162	Fam. Mniadelphaeae	<i>Daltonia minor</i> Besch.
163	Fam. Mniadelphaeae	<i>Daltonia stenoloma</i> Besch.
164	Fam. Neckereae	<i>Homalia valentini</i> Besch.
165	Fam. Neckereae	<i>Neckera acutifolia</i> Brid.
166	Fam. Neckereae	<i>Neckera comorae</i> C. Müll.
167	Fam. Neckereae	<i>Neckera madecassa</i> Besch.
168	Fam. Neckereae	<i>Neckera valentiniana</i> Besch.
169	Fam. Othotricheae	<i>Dasymitrium borbonicum</i> Besch.
170	Fam. Othotricheae	<i>Macromitrium aciculare</i> Brid.
171	Fam. Othotricheae	<i>Macromitrium belangeri</i> C. Müll.
172	Fam. Othotricheae	<i>Macromitrium fimbriatum</i> P. Beauv.
173	Fam. Othotricheae	<i>Macromitrium rufescens</i> Besch.
174	Fam. Othotricheae	<i>Macromitrium scleropodium</i> Besch.
175	Fam. Othotricheae	<i>Macromitrium tenue</i> Brid.
176	Fam. Othotricheae	<i>Orthotrichum plicatum</i> P. Beauv.
177	Fam. Othotricheae	<i>Schlotheimia badiella</i> Besch.
178	Fam. Othotricheae	<i>Schlotheimia fornicata</i> Dub.
179	Fam. Othotricheae	<i>Schlotheimia illecebra</i> Sch.
180	Fam. Othotricheae	<i>Schlotheimia malacophylla</i> Besch.
181	Fam. Othotricheae	<i>Schlotheimia phoeochlora</i> Besch.
182	Fam. Othotricheae	<i>Schlotheimia quadrifida</i> Brid.
183	Fam. Othotricheae	<i>Schlotheimia richardi</i> Besch.
184	Fam. Othotricheae	<i>Schlotheimia squarrosa</i> Brid.
185	Fam. Othotricheae	<i>Ulotia fulva</i> Brid.
186	Fam. Phyllogoniaeae	<i>Phyllogonium viscosum</i> P. Beauv.
187	Fam. Pilotricheae	<i>Aerobryum pseudo-capense</i> C. Müll.
188	Fam. Pilotricheae	<i>Meteorium sublivens</i> Besch.
189	Fam. Pilotricheae	<i>Trachypus serrulatus</i> Besch.
190	Fam. Pilotrichelleae	<i>Papillaria boiviana</i> Besch.
191	Fam. Pilotrichelleae	<i>Papillaria fulvastra</i> Besch.
192	Fam. Pilotrichelleae	<i>Pilotrichella imbricata</i> Schgr.
193	Fam. Pilotrichelleae	<i>Pilotrichella isleana</i> Besch.

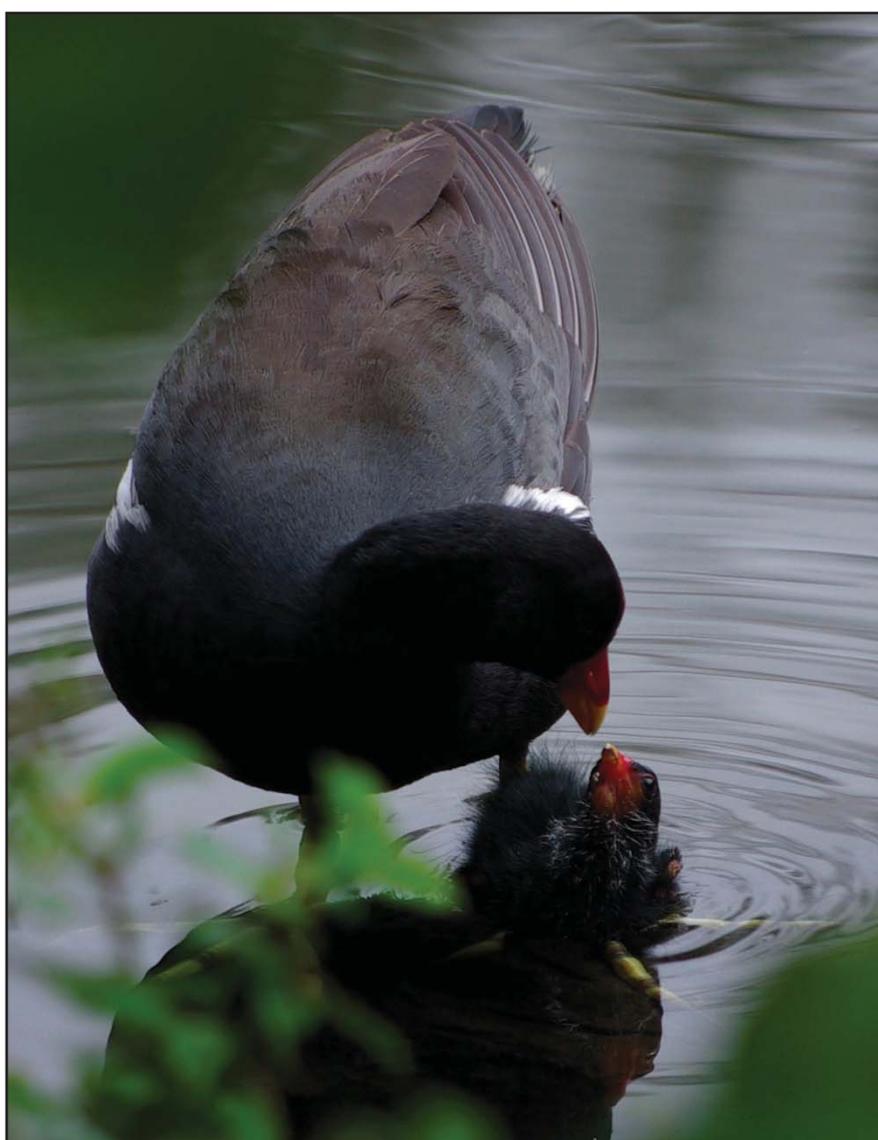
194	Fam. Pilotrichelleae	<i>Pilotrichella mascarenica</i> C. Müll.
195	Fam. Polytricheae	<i>Atrichum borbonicum</i> Besch.
196	Fam. Polytricheae	<i>Pogonatum brachythecium</i> Besch.
197	Fam. Polytricheae	<i>Pogonatum convolutum</i> L. f.
198	Fam. Polytricheae	<i>Pogonatum gracilifolium</i> Besch.
199	Fam. Polytricheae	<i>Polytrichum appressum</i> Brid.
200	Fam. Polytricheae	<i>Polytrichum calopogon</i> Besch.
201	Fam. Polytricheae	<i>Polytrichum elatum</i> P. Beauv.
202	Fam. Polytricheae	<i>Polytrichum glabrum</i> Brid.
203	Fam. Polytricheae	<i>Polytrichum pervillei</i> Besch.
204	Fam. Polytricheae	<i>Polytrichum purpurans</i> Besch.
205	Fam. Polytricheae	<i>Polytrichum remotifolium</i> P. Beauv.
206	Fam. Polytricheae	<i>Polytrichum subappressum</i> Besch.
207	Fam. Polytricheae	<i>Polytrichum subformosum</i> Besch.
208	Fam. Polytricheae	<i>Polytrichum subpilosum</i> P. Beauv.
209	Fam. Pottieae	<i>Hyophila poterii</i> Besch.
210	Fam. Pseudoleskeae	<i>Tamariscina mascarenicum</i> C. Müll.
211	Fam. Pseudoleskeae	<i>Tamariscina matarumense</i> Besch.
212	Fam. Pseudoleskeae	<i>Thuidium borbonicum</i> Besch.
213	Fam. Rhacopilaeae	<i>Rhacopilum praelongum</i> Sch.
214	Fam. Rhexmatodontae	<i>Macrohymenium acidolon</i> C. Mont.
215	Fam. Rhizogonieae	<i>Rhizogonium mauritianum</i> Hpe.
216	Fam. Rhizogonieae	<i>Rhizogonium spiniforme</i> Brid.
217	Fam. Sphagnaceae	<i>Sphagnum ericetorum</i> Brid.
218	Fam. Sphagnaceae	<i>Sphagnum patens</i> Brid.
219	Fam. Sphagnaceae	<i>Sphagnum tumidulum</i> Besch.
220	Fam. Taylorieae	<i>Orthodon borbonicus</i> Bory
221	Fam. Taylorieae	<i>Orthodon isleanus</i> Besch.
222	Fam. Trichostomeae	<i>Trichostomus epunctatum</i> C. Müll.
223	Fam. Trichostomeae	<i>Trichostomus stellatum</i> Brid.
224	Fam. Weisiaceae	<i>Anaectangium borbonense</i> Besch.
225	Fam. Weisiaceae	<i>Anaectangium mafatense</i> Ren. & Card.
226	Fam. Weisiaceae	<i>Gymnostomum chloropus</i> Besch.
227	Fam. Weisiaceae	<i>Gymnostomum scaturiginosum</i> Besch.
228	Fam. Zygodontaeae	<i>Zygodon borbonicus</i> Besch.

Bibliographie

- CADET, Th. 1980. La végétation de l'île de la Réunion : étude phytoécologique et phytosociologique. Thèse, Uni. d'Aix Marseille, Imp. Cazal, 1-312.
- KIS, G. 1985. Mosses of South-East Tropical Africa. An annotated list with distributional data. Inst. of Ecol. & Bot. of the Hungarian Academy of Sciences Vacratot, 1-170.
- POCS, T. 1977. Type catalogue of the Bryophyte Herbarium of Ho Si Minh Teachers' College, Eger, Hungary. Fol. Hist. Nat. Mus. Matr., 4 : 15-36.
- TIXIER, P. 1993. Bryophytes nouveaux pour la Science et l'île Maurice. Proc. Roy. Soc. Arts Sci. Mauritius ; Vol. V, Part. 3 : 41-48.

La prise de notes sur le terrain
en vue de la réalisation d'un Atlas de répartition
des oiseaux nicheurs de La Réunion

Késhava Abhaya & Jean-Michel Probst



Poule d'eau *Gallinula chloropus pyrrhorhoa* – Photo : A. Gandar

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 103-104.

La prise de notes sur le terrain en vue de la réalisation d'un Atlas de répartition des oiseaux nicheurs de La Réunion

Késhava Abhaya & Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine, BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Introduction

Prendre des notes de terrain est une étape indispensable qui permet à la fois une meilleure connaissance des oiseaux qui nous entourent et d'autre part à réaliser des documents de synthèse permettant de protéger les espèces les plus menacées. En nous basant sur les Atlas de répartition régionaux de la métropole, nous avons déjà réalisé 2 cartes de répartition d'espèces nicheuses : l'Échenilleur (1991) et le Bulbul orphée (1991). Huit autres cartes, concernant des espèces migratrices, ont également été achevées (à paraître). La méthode de collecte des données est relativement simple. À chacune de vos "sorties ornitho", apportez avec vos jumelles une montre, un carnet et un crayon. Ces petits ustensiles permettront de relever quelques informations de base à tout relevé de terrain. Attention, les cinq points décrits ci-dessous sont capitaux car ils permettront de "rentrer" dans la base de données informatiques. Vous pouvez également noter la météo, l'altitude, le comportement de l'oiseau, son type de nourriture, et bien sûr toute autre information que vous jugerez intéressante.

- 1) Indiquer la date
- 2) Indiquer le lieu de l'observation
- 3) Noter le nom de l'espèce observée
- 4) Le nombre d'individu (si possible le sexe ou l'âge de l'oiseau)
- 5) Le statut de nicheur (indices de nidification 1, 2 ou 3)

Indices de nidification

*Nidification possible : (1) oiseau observé en période de reproduction dans un biotope favorable ; mâle chantant observé une fois en période de nidification.

*Nidification probable : (2) couple formé en période de nidification ; mâle chantant plusieurs fois au même endroit ; territoire occupé avec des manifestations vocales à plusieurs jours d'intervalle ; parades nuptiales ; visites d'emplacement de nid ; alarmes suggérant des jeunes au nid ; plaques incubatrices sur oiseau tenu en main.

*Nidification certaine : (3) nid en construction ; attitude de diversion ; nid vide ; coquille d'œuf ; juvéniles non volants ; adultes couvant ou fréquentant un nid inaccessible ; transport d'aliments ou sacs fécaux ; nid(s) avec œuf(s), nid(s) avec jeune(s).

Choix de précision de la maille de l'Atlas

Il s'agit ensuite de localiser votre observation sur une carte. En métropole, l'unité choisie est la feuille cartographique de l'I.G.N. au 1/50.000, soit 1100 rectangles de 20 x 27 kilomètres. Certains atlas régionaux ont conservé cette grille, d'autres ont découpé ces rectangles en huit parties. Pour notre île, ne possédant qu'une quarantaine d'espèces nicheuses, et vu notre expérience dans ce domaine, il nous semble possible de choisir une maille beaucoup plus fine. Nous avons donc choisi d'inclure nos observations dans le quadrillage de Gauss Laborde Réunion au 1 x 1 km. De ce fait, notre île a été divisée en 168 carrés principaux de 5 x 5 kilomètres ou 2.586 carrés de 1 x 1 kilomètre de côté (c.f. carte ci-après).

Note sur la présence du Gecko vert des forêts *Phelsuma borbonica*
sur les poteaux électriques de basse tension
(île de La Réunion)

Jean-Michel Probst



Gecko vert des Hauts ou Gecko vert des forêts *Phelsuma borbonica* – Photo : A. Gandar

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 105.

Note sur la présence du Gecko vert des forêts *Phelsuma borbonica* sur les poteaux électriques de basse tension (île de La Réunion)

Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Introduction

Le Gecko vert des forêts *Phelsuma borbonica* est une espèce de reptile endémique de La Réunion (Bour & Moutou, 1982). Notons toutefois que d'après certains auteurs, il existerait 2 sous-espèces endémiques¹ : Celle de La Réunion *P. b. borbonica* (Mertens, 1966) et le Gecko vert d'Agalega, *P. b. agalega* (Cheke, 1975). Notre espèce est localisée dans le Nord, l'Est et le Sud de l'île. Au niveau altitudinal, les observations extrêmes ont été réalisées dans la région Sud de l'île à Saint Philippe : un individu a été trouvé à 30 mètres d'altitude à Saint Philippe et un couple à 1400 mètres au Baril. Dans la région Nord, plus dégradée, les populations sont extrêmement isolées : un petit groupe d'individus à 200 mètres d'altitude dans la ravine de la Rivière des Pluies (Sainte Marie) et une autre population plus importante à 900 mètres au Brûlé, 1350 mètres à la Plaine d'Affouches. La quasi-disparition de la plupart des milieux indigènes que l'on observe aujourd'hui laisse penser que la distribution ancienne de cette espèce devait s'étendre dans toute l'île, de la forêt littorale jusqu'à 1400 mètres d'altitude.

Comportement

De couleur verte, avec le dessus du dos parsemé de taches rouges et la queue bleu turquoise, le Gecko vert des forêts est une proie relativement aisée à repérer par les prédateurs (Chat haret, rat, martin, agame). Il est généralement localisé en petits groupes de 4 à 15 individus. Le centre du site occupé désigne souvent l'emplacement de la zone de ponte. Nous l'avons trouvé dans des endroits les plus divers : arbres (principalement des Vacoas), fissures de rocher, tubes

PVC de pluviomètre, panneaux publicitaires ou panneaux de signalisations routières, coffrets d'EDF, intérieurs des maisons, etc. Toutefois nous attirons ici l'attention sur un site particulièrement intéressant pour cette espèce : les poteaux électriques de basse tension. En effet, dans la plupart des sites où l'espèce a été localisée, les poteaux électriques sont presque toujours colonisés par un couple ou une famille de ce gecko. Ce support semble réunir plusieurs avantages : quasi inaccessibilité aux rats, site de ponte, de refuge contre les intempéries et les prédateurs dans les trous d'aération, sans compter une alimentation aisée sur les poteaux équipés d'un éclairage. Nous avons ainsi pu comptabiliser 31 poteaux au Brûlé et 17 à Takamaka qui abritaient de 1 à 9 gecko(s). Ainsi, il convenait de signaler l'importance de ce site assez inattendu permettant la conservation de cette espèce remarquable de notre patrimoine naturel.

Bibliographie

- BOUR, R. et MOUTOU, F. 1982. Reptiles et amphibiens de l'île de La Réunion. Info Nature 19 : 121-156.
- CHEKE, A. S. 1975. An undescribed gecko from Agalega: *Phelsuma agalegae* sp. nov. Bull. Maur. Inst. 8 : 33-48.
- MERTENS, R. 1963. The gecko of the Genus *Phelsuma* on Mauritius and adjacent Islands. Mauritius Inst. Bull., 5 (7) : 299-305.

¹ Une troisième sous espèce est même proposée, le Gecko vert de Basse Vallée (Comm. pers. Roger Bour)

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 106.

Note sur un Noddi à bec grêle apporté par le Cyclone Ingrid le 27 février 1995

Yves Amauri* & Jean-Michel Probst**

*56 lot Evêché 2, 97470 Saint Benoît
** Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Les cyclones apportent souvent avec eux des oiseaux de mer d'autres régions ou des oiseaux migrateurs qui restent généralement loin des côtes (Barré & Barau, 1982). Dans la famille des Sternidae, hormis le Noddi brun qui niche à La Réunion, un article sur les oiseaux migrateurs observés à La Réunion, signale la présence de 5 espèces de sternes migratrices : le Noddi à bec grêle, la Sterne fuligineuse, la Sterne de Dougall, la Sterne bridée et la Guifette leucoptère (Barré, 1983). Il est intéressant de constater que la plupart de ces espèces déjà décrites et d'autres nouvelles depuis 1983 ont souvent été apportées par des temps cycloniques ou des dépressions tropicales plus ou moins intenses. Certaines espèces de sternes migratrices qui s'observent le plus souvent au large des côtes sont ainsi chassées par les vents puissants en direction des rivages.

En 1965, une Sterne de Dougall avait été apportée par une dépression cyclonique. En 1989, le cyclone Firinga avait contraint une jeune sterne fuligineuse à se poser sur le Barachois (Comm. pers. Dominique Strasberg et Christophe Thébaud). En novembre 1991 et en février 1994, des vents violents ont permis d'observer la Sterne bridée en Baie de Saint-Paul puis au large du Port (Probst, 1995). En ce mois de février, apporté par le Cyclone Ingrid, un Noddi à bec grêle est retrouvé blessé sur le littoral Est de l'île de La Réunion.

Au petit matin du lundi 27 février, l'un de nous (Y.A.), trouve un oiseau de mer sur le littoral de Saint-Benoît. L'oiseau reste prostré le long du muret attenant à la piscine municipale de la Gare. Il se laisse aisément capturer et présente une aile pendante qui laisse présager une fracture. L'oiseau est montré à l'entourage, mais personne n'a observé cette espèce auparavant. La détermination de cette espèce ne laisse aucun doute. Il s'agit d'un Noddi à bec grêle *Anous tenuirostris*. Le manteau brun noir, le front et une partie du dessus de la tête blanche, le bec droit, fin et noir, le liseré blanc pur autour de l'œil sont les critères

principaux qui permettent de distinguer cette espèce du Noddi brun *Anous stolidus* qui niche à La Réunion (Petite Ile).

Les colonies de nidification les plus proches de notre île sont celles établies à Maurice sur l'île aux Serpents et à Rodrigues sur les îlots Coco et Sable. Dans ces îlots, elle est très commune et très connue des pêcheurs qui l'appellent « Marianne ». À La Réunion, elle passe souvent inaperçue au milieu des groupes de Noddi brun et serait appelée « Petit Macoua » (Comm. pers. Joël Dupont). Notons pour conclure que cet individu est malheureusement mort des suites de ses blessures et a été naturalisé par Jean-Pierre Palencia, le taxidermiste du Muséum de Saint Denis de La Réunion.

Bibliographie

- BARRE, N. et BARAU, A. 1982. Oiseaux de la Réunion. Imprimerie Arts graphiques modernes, St Denis, La Réunion, 1-196.
- BARRE, N. 1983. Oiseaux migrateurs observés à La Réunion. L'Oiseau & RFO, Vol. 53 : 4 : 323-333.
- PAYET, M. ; LOUISIN, J-M. & PROBST, J-M. 1995. Les oiseaux marins erratiques et migrateurs rares répertoriés à La Réunion. Bull. Phaethon, 1 : 9-13.

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 107.

**Plaidoyer pour
l'Estuaire de Terre Rouge
Un lieu d'observation unique
des limicoles et des oiseaux
d'eau dans les Mascareignes
(Ile Maurice)**

Késhava Abhaya & Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine, BP 279,
97 827 Le Port Cedex

Les oiseaux migrateurs et plus particulièrement les limicoles et les oiseaux d'eau doivent trouver sur leur zone de migration des lieux de repos et de nourriture non perturbés par les activités humaines. En tenant compte de l'éloignement plus ou moins important des couloirs de migration, on remarque que plus ces composantes sont respectées plus le nombre d'espèces et la quantité d'oiseaux migrateurs sont élevés.

Le site concentrant le plus d'oiseaux migrateurs des trois îles des Mascareignes se trouve à l'embouchure du Ruisseau de Terre Rouge, à l'île Maurice. Ici, plusieurs centaines d'individus peuvent être observés en même temps. C'est aussi le site d'observation où les espèces les plus rares des Mascareignes ont été répertoriées.

Malheureusement, une décharge publique gagne peu à peu sur les rives de ce site exceptionnel. De plus, des projets d'extension du port de la ville de Port-Louis menacent gravement cet endroit si particulier qui recèle à la fois des zones de gravier servant de reposoir pour les oiseaux et des zones alimentaires variées. Ce milieu est caractérisé par la présence de flaques d'eau douce, de berges d'eau saumâtre ou de plage ouverte sur l'océan. Ce petit paradis à migrateurs concentre chaque année plusieurs centaines d'oiseaux et il joue un rôle attractif pour les espèces rares. Espérons que le projet de conservation du Ruisseau Terre Rouge soit accueilli favorablement par les décideurs et les aménageurs de l'île Maurice car il importe de sauvegarder, le mieux possible, cette zone de première importance pour les limicoles des îles Mascareignes et si possible de l'aménager en réserve naturelle avec des affûts spécialement conçus pour l'observation des oiseaux d'eau.

Liste préliminaire des espèces observées dans
l'estuaire de Terre Rouge

Héron vert *Butorides striatus* Green-backed Heron,
Poule d'eau *Gallinula chloropus* Moorhen,

Glaréole des Maldives *Glareola maldivarum* Oriental Pratincole,

Pluvier argenté *Pluvialis squatarola* Grey plover,

Grand gravelot *Charadrius hiaticula* Ringed Plover,

Pluvier du désert *Charadrius mongolus* Lesser sandplover,

Gravelot de Leschenault *Charadrius leschnaultii*

Greater Sandplover,

Gravelot asiatique *Charadrius asiaticus* Caspian Plover,

Courlis corlieu *Numenius phaeopus* Whimbrel,

Courlis cendré *Numenius arquata* Common curlew,

Chevalier stagnatile *Tringa stagnatilis* Marsh Sandpiper,

Chevalier aboyeur *Tringa nebularia* Greenshank,

Bargette de Terek *Xenus cinereus* Terek Sandpiper,

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* Common Sandpiper,

Chevalier gris *Heteroscellus brevipes* Grey-Tattler,

Tournepierrre *Arenaria interpres* Ruddy turnstone,

Sanderling *Calidris alba* Sanderling

Bécasseau tacheté *Calidris melanotos* Pectoral Sandpiper,

Bécasseau cocorli *Calidris ferruginea* Curlew Sandpiper,

Guifette leucoptère *Chlidonias leucoptera* White-winged-Black Tern,

Sterne pierregarin *Sterna hirundo* Common Tern,

Sterne naine *Sterna saundersi* Little Tern.

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 108.

Première mention de la *Gygis blanche* ou Goélette *Gygis alba monte* à La Réunion

Jean-Michel Probst*
et Stéphane Boulay**

*Nature & Patrimoine, BP 279,
97 827 Le Port Cedex

** Directeur du Zoo de Saint Denis,
21 avenue Georges Pompidou,
97 490 Sainte Clotilde

Oiseau marin de la Famille des Laridae, la *Gygis blanche* *Gygis alba* (Sparrman, 1786) est une espèce distribuée dans la zone tropicale des océans Atlantique, Pacifique et Indien. Suivant les auteurs, elle est représentée dans les îles de l'Océan Indien soit par la sous-espèce *G. a. monte* soit par la sous-espèce *G. a. candida* (Penny, 1974).

Autour de La Réunion, elle niche à Rodrigues, aux Seychelles aux Maldives et à Coco Keeling. Elle est notée comme migratrice exceptionnelle à Maurice (Comm. Pers. Carl Jones) et dans la région malgache (Langrand, 1995).

L'adulte de taille moyenne (longueur : 30 cm ; envergure : 78 cm), se reconnaît par son plumage blanc immaculé, son bec noir, bleu à la base, de grands yeux noirs et les tarsi, doigts et palmures gris bleu. L'immature se distingue de l'adulte grâce à une marque grise et noire derrière l'œil, la nuque, le dos et les scapulaires mouchetés de gris brun et quelques rémiges primaires bordées de noir.

Le 17 juin 1995, un adulte de la sous-espèce *Gygis alba monte* est retrouvé mort, flottant dans le bassin des canards du Zoo de Sainte Clotilde. Jusqu'à preuve du contraire, il s'agit de la première observation de cet oiseau marin, malheureusement mort à La Réunion.

Si la venue de cet oiseau n'est pas étonnante (elle a déjà été observée à Maurice et à Madagascar), les circonstances de sa noyade dans un des bassins du Zoo restent inexplicables. Un jour avant sa découverte, un vent fort et une pluie importante s'étaient abattus sur la ville de Saint Denis. La dépression météorologique avait peut être contraint l'oiseau fatigué à s'approcher malgré lui de nos côtes. Épuisé, l'oiseau aurait finalement succombé, soit de fatigue, soit après un choc. Dans le passé, nous avons déjà observé des oiseaux de mer ou des migrateurs sur la côte, incapable de s'envoler qui se laissaient prendre sans

résistance. Au début de cette année, un Noddi à bec grêle, probablement en provenance de Maurice, avait finalement succombé à ses blessures suite à des circonstances similaires, ce qui l'avait contraint à se rapprocher de nos côtes (Amauri & Probst, 1995).

Les déplacements de la *Gygis blanche* sont peu connus. L'individu récupéré à La Réunion provenait sans doute de la population de l'île Rodrigues où une cinquantaine de couples nicheurs sont établis sur les îlots Coco et Sable. La colonie la plus importante est disséminée sur plusieurs îles des Seychelles (Mahé, Praslin, Bird Island, Amirantes, Aldabra, etc.) qui abritent plusieurs dizaines de milliers de couples.

Notons pour conclure que l'avifaune migratrice de La Réunion est encore loin d'être répertoriée. Notre île à la chance d'être située dans un carrefour migratoire diversifié. Des oiseaux migrateurs peuvent provenir des zones subantarctiques, de l'hémisphère Nord, du continent africain et de la zone asiatique. Depuis 1989, une espèce nouvelle est découverte chaque année.

Bibliographie

LANGRAND, O. 1995. Guide des oiseaux de Madagascar. Delachaux et Niestlé, 1-415.

PENNY, M.J. 1974. The birds of Seychelles and the outlying islands. Collins Son, Glasgow. 1-160.

AMAURI, Y. & PROBST, J.M. 1995. Note sur un Noddi à bec grêle apporté par le cyclone Ingrid le 27 février 1995. Bull. Phaethon, vol. 2 : 106.

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 109.

Le Fulmar argenté et le Puffin gris deux Procellariidae erratiques oubliés (île de La Réunion)

Jean-Marie Louisin* &
Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine, BP 279,
97 827 Le Port Cedex

La Famille des Procellariidae regroupe des oiseaux marins appelés pour la plupart : pétrels, puffins et, en créole, "Fouquets" (Milon, 1951 ; Cheke, 1975 ; Barré & Barau, 1982 ; Barré, 1983 ; Gruchet, 1984 ; Jouanin, 1987). Toutefois d'autres espèces ont été collectées à La Réunion (Ricquebourg, Comm. pers.).

- 4 espèces nicheuses

Pétrel noir, Pétrel de Barau, Puffin du Pacifique et Puffin de Baillon,

- 3 autres visiteurs réguliers

Pétrel géant, Pétrel de Hall, Pétrel océanite

- 6 visiteurs accidentels

Pétrel de Kerguelen Damier du Cap, Pétrel de l'île Ronde, Prion de Forster, Prion de la désolation, Puffin à menton blanc.

À cette liste, il convient d'ajouter 2 autres espèces observées dans les armoires du Muséum de Saint Denis. Nous avons ainsi redécouvert, grâce à l'amabilité de Monsieur Harry Gruchet, deux autres Procellariidae oubliés dont la capture remonterait à moins de 100 ans (d'après l'état des spécimens conservés) :

Le Fulmar antarctique *Fulmarus glacialisoides* est distribué le long du continent Antarctique à Proclamation, Kidson, Scullin, Murray, Svenner, Rauer. Un individu erratique a été capturé une fois à La Réunion.

Le Pétrel gris *Procellaria cinerea* est originaire des îles subantarctiques de Crozet, Kerguelen, Amsterdam et Prince Edward. Il est considéré comme erratique à La Réunion : un individu a été capturé au large des côtes.

La majorité des espèces citées vivent en colonies et se dispersent en mer après la nidification. Les jeunes oiseaux ont un comportement souvent erratique, ce qui les conduit à se disperser sur de vastes étendues océaniques. Est-ce que les espèces mentionnées ci-

dessous font partie de ces sub adultes voyageurs ? Cela pourrait être une des raisons de leur occurrence rarissime près des côtes de La Réunion.

Bibliographie

BARRE, N. 1983. Oiseaux migrateurs observés à La Réunion. L'Oiseau et Rev. Fr. Ornitho, 53 (4) : 323-333.

BARRE, N. et BARAU, A. 1982. Oiseaux de La Réunion. Imprimerie Arts graphiques modernes, St Denis, La Réunion, 1-196.

CHEKE, A.S. 1975. Le Pétrel océanite. Info Nature, 13 : 90.

GRUCHET, H. 1984. Capture d'un Pétrel des Kerguelen *Pterodroma brevirostris* Lesson à la Réunion. Info nature N° 21 : 75-77.

JOUANIN, C. 1987. Notes on the nesting of Procellariiformes in Réunion. In Studies of Mascarene Island Birds. A.w. Diamond. B.O.U. Cambridge, 359-363.

MILON, Ph. 1951. Notes sur l'avifaune actuelle de l'île de la Réunion. Terre et Vie 98 : 128-178.

PAYET, M. ; LOUISIN, J-M. & PROBST, J-M. 1995. Les oiseaux marins erratiques et migrateurs rares répertoriés à La Réunion. Bull. Phaethon, 1 : 9-13.

Découverte d'une nouvelle espèce d'arbre

Syzygium nov. sp. dans la forêt de Magenta (île Maurice)

Danielle FLORENS*
& Jean- Michel PROBST**

*Mauritius Herbarium, MISRI,
Réduit, Mauritius

**Herbier de la Réunion, Labo de Biologie Végétale,
Université de la Réunion

Au cours d'un inventaire botanique dans la forêt de Magenta, un arbre nouveau appartenant au Genre *Syzygium* a été découvert. Un bref aperçu des espèces mauriciennes, des critères de détermination de la nouvelle espèce et les mesures de conservation de l'unique pied constitue l'essentiel de cette note.

Introduction

Dans la Flore des Mascareignes, la famille des Myrtacées n'est pas encore traitée. Elle comprend de nombreuses espèces qui sont réparties dans au moins sept Genres : *Callistemon*, *Eucalyptus*, *Eugenia*, *Monimiastrum*, *Psidium*, *Psiloxylon* et *Syzygium*. Toutefois, en attendant la parution de cette Famille, un article sur les *Syzygium* est paru dernièrement (Bossier, Cadet & Ghého, 1987). On y décrit 3 espèces nouvelles endémiques de Maurice.

Ces espèces ont colonisé presque tous les milieux du littoral à plus de 2000 m : *Eugenia lucida* à l'île aux Aigrettes (Maurice) et *Eugenia buxifolia* dans les remparts de Salazie (La Réunion). Parmi ces Myrtacées, il est également intéressant de constater la capacité étonnante de certaines espèces introduites à envahir la végétation indigène, rendant les forêts impénétrables. Dans certains milieux, la végétation indigène est même étouffée et condamnée à disparaître (comm. pers. Joseph Guého). À la Réunion, les espèces exotiques ont été classées dans les espèces envahissantes "à hauts risques" (McDonald, 1989 ; Thébaud, 1989). Dans les Myrtacées, 2 espèces sont mentionnées *Psidium cattleianum* et *Syzygium jamrosa*. Heureusement, toutes les espèces introduites ne sont pas aussi envahissantes. Certaines espèces, utilisées pour l'ornement, ne présentent apparemment aucun risque.

Résumé succinct des visites suivant la découverte

Le 6 décembre 1989, au cours d'un inventaire botanique dans la forêt sèche de Magenta, nous remarquons un *Syzygium* inconnu en début de floraison. L'arbre a le tronc lisse caractéristique et une hauteur d'environ 20 m. Les feuilles allongées, ressemblent au *Syzygium commersonii*, tout en étant moins longues. La taille du *S. commersonii*, ayant un maximum de 10 m dans les environs, nous ne pouvons récolter que quelques échantillons de fleurs à terre, sûrement arrachées au passage par les singes (abondant dans cette forêt).

Le 8 décembre, nous retournons sur le site avec Joseph Guého. L'arbre est grimpé (technique d'escalade avec corde et poignées Jumar), et plusieurs échantillons sont prélevés : rameaux feuillus, fleurs, fruits et boutures. Nous tentons de découvrir d'autres plants (régénération, jeunes plants, etc.) aux alentours, mais notre prospection reste vaine.

Nous retournons une nouvelle fois au même endroit avec Wendy Strahm, nous installons une cage anti-singe sur une branche couverte de jeunes fruits ; diverses mesures sont prises. Quelques boutures et fruits mûrs sont récoltés. Une nouvelle prospection autour de l'arbre ne nous permet toujours pas de trouver un autre individu.

Essais de multiplication

Le semis de graines a donné 3 petits plants (germination en 38 jours). Un individu est actuellement planté dans l'arboretum d'espèces indigènes du Mauritius Institute Sugar Research Industry. L'espèce doit être maintenant plantée dans une réserve naturelle.

Discussion et proposition de conservation

La forêt de Magenta recèle de nombreuses espèces endémiques très menacées : *Diospyros angulata* ; *Diospyros hemiteles*; aujourd'hui *Syzygium nov sp*, (Tous trois connus que par un seul pied), ainsi que d'autres espèces remarquables *Vitis mapia*, *Hibiscus columnaris*, *Pourpartia pubescens*, *Eugenia mespiloides*, *Drypetes caustica*,... On ne peut que souhaiter la protection de ce milieu remarquable et encourager la création d'une réserve naturelle regroupant ces trois espèces végétales menacées. La gestion doit être contrôlée contre les invasions biologiques tant végétale qu'animale. Nos observations répétées sur ce milieu nous ont montré l'importance de l'envahissement de certaines exotiques comme la "liane cerf" *Hyptage bengalensis* (que nous avons dû dégager

du *Diospyros angulata*) et de l'étendue du "Choca vert" *Furcraea foetida*. L'impact de l'abrutissement du cerf sur les plantules indigènes est particulièrement inquiétant et limite la régénération de certaines espèces qui survivent en forme "Bonsai" (*Ludia mauritiana*, *Eugenia lucida*, *Eleodendron orientale*, *Clerodendron heterophyllum*, *Foetidia mauritiana*).

Une parcelle de 2 à 4 hectares, entourée d'un grillage haut de 4m (utilisé pour les cerfs), pourrait entourer une surface riche en espèces, garantissant ainsi la survie de leurs plantules. La situation étant urgente, il convient de tout faire pour éviter la disparition d'arbres mauriciens uniques au monde. Un dispositif de récolte de graines "anti-singe" devrait être posé systématiquement sur ces derniers arbres.

Bibliographie

BOSSER J, CADET T & GUEHO J, 1987. Nouvelles observations sur des *Syzygium* (Myrtacées) des Mascareignes; Bull. Mus. Hist. Nat., Adansonia, n°1 : 29-38.

GUEHO J, 1989. La végétation de l'île Maurice ; Ed. de l'Océan Indien. Maurice, 1-76.

MACDONALD I A W, 1989. Stratégie de Recherche et de Gestion pour le Contrôle à long terme des Pestes végétales à la Réunion. Rapport, Conseil Régional de La Réunion : 1-22.

STRAHM, W. 1993. The conservation and restoration of the flora of Mauritius and Rodrigues. PhD thesis, University of Reading.

THEBAUD C, 1989. Contribution à l'étude des plantes étrangères envahissantes à la Réunion. Rapport, Conseil Régional de La Réunion : 1-49.

NDLR : En l'honneur du remarquable botaniste mauricien : Joseph Guého, cette nouvelle espèce de Bois de pomme a été baptisée par Jean Bosser et Danielle Florens : *Syzygium guehoi*. Typus. Florens, Probst & Gueho MAU 21447, île Maurice, fond de vallée de Magenta, au pied du Mt. Trois Mamelles, 8 déc. 1989 (holo-, MAU, iso-, BR, G, K, MAU, MO, P, REU).

Quelques Myrtacées des Mascareignes

<i>Eugenia lucida</i>	end. de Maurice
<i>Eugenia buxifolia</i>	end. de La Réunion
<i>Syzygium nov. sp</i>	end. de Maurice
<i>Syzygium borbonicum</i>	end. de La Réunion
<i>Syzygium cymosum</i>	end. de La Réunion
<i>Syzygium glomeratum</i>	end. de Maurice
<i>Syzygium cordemoyi</i>	end. de Maurice
<i>Syzygium coriaceum</i>	end. de Maurice
<i>Syzygium petrinse</i>	end. de Maurice
<i>Syzygium mamillatum</i>	end. de Maurice
<i>Psiloxylon mauritianum</i>	end. des Mascareignes
<i>Eugenia uniflora</i>	introduite
<i>Psidium cattleianum</i>	introduite
<i>Szygium jamrosa</i>	introduite
<i>Callistemon citrinus</i>	introduite

Les infos rapides

Le Journal de l'île du 3/09/94. Un oiseau marin subantarctique a été trouvé épuisé sur la grève de l'Anse des Cascades. Il s'agit d'un albatros timide *Diomedea cauta salvini*. Il a été choyé pendant trois semaines avant d'être rendu à la nature.

Fond d'Intervention pour les Rapaces, 1994. Rapaces disparus de La Réunion. En examinant des ossements subfossiles on vient de confirmer que 2 rapaces endémiques ont disparu depuis l'arrivée de l'homme sur l'île de La Réunion. Ce sont, un faucon (*Falco duboisi*) et un Hibou (*Mascarenotus grucheti*).

Le Journal de l'île du 1/02/95. Une découverte ornithologique majeure à La Réunion. Des terriers de Pétrels de Barau viennent pour la première fois d'être découverts. Depuis 1964, les ornithologistes tentaient de percer le secret des sites de nidification des pétrels de Barau *Pterodroma barau*, une espèce endémique de La Réunion. Pascal Colas, guide de Haute montagne, Jean-Michel Probst, ornithologiste et Hervé Douris, photographe viennent de découvrir les premiers terriers de l'espèce. Une première expédition de Pascal Colas avait rapporté des clichés de terriers et d'œufs mais sans photographie précise de l'oiseau. Cette fois-ci, revenu sur le même site, Jean-Michel Probst confirme qu'il s'agit bien d'une colonie de nidification de Pétrel de Barau et publiera prochainement un article sur cette découverte.

Le Journal de l'île du 23/05/95. Un botaniste et un ornithologue à la découverte de la Rivière de l'Est. Avec les guides de Haute montagne et les pratiquants de canyon de Réunion Sensation, 2 scientifiques ont participé à l'ouverture de la Rivière de l'Est.

Le Quotidien du 20/10/95. 'Le Rocher', le nouveau film de Rémy Tézier présenté en ouverture des journées de l'environnement. « C'est un site très important d'un point de vue scientifique et l'un des buts de ce film est d'obtenir qu'il soit protégé comme devrait

l'être celui de la Pointe au Sel à La Réunion ».

Le Journal de l'île du 19/11/95. Tous les dimanches, le Journal de l'île vous propose de découvrir l'univers souvent méconnu de la faune réunionnaise grâce au travail de longue haleine de Jean-Michel Probst. Photos à l'appui, vous saurez tout, sur les oiseaux, les mammifères, les reptiles et les amphibiens de l'île.

Bibliographie

Guide des oiseaux de Madagascar. Publié en 1995 par Olivier Langrand avec les illustrations de Vincent Brétagne aux Éditions Delachaux et Niestlé cet ouvrage sera la bible des birdwatchers qui vont à Madagascar. Il détaille avec précision la description des plumages, le chant, l'habitat, le régime alimentaire, la distribution et le statut de 265 espèces d'oiseaux nicheurs ou migrateurs. La somme colossale du travail de synthèse est à souligner. Les planches des illustrations sont bien regroupées, mais elles manquent parfois de contraste (peut-être perdu à l'impression ?). On regrette que les cartes de répartition soient trop éloignées du texte et les numéros de renvois des illustrations ne se suivent pas. Toutefois, ce guide est aussi intéressant à lire qu'à feuilleter et devrait être apprécié de tous les passionnés d'oiseaux de la région afro-malgache, île de La Réunion comprise.

Annotated Bibliography of Mascarene Plant Life. Publié en 1992 par David H. Lorence et Reginald E. Vaughan aux Éditions du National Tropical Botanical Garden d'Hawaii cet ouvrage est une des références incontournables de tous les botanistes amateurs s'intéressant à la flore des îles des Mascareignes.

Oiseaux introduits. À Sainte-Marie, en février de cette année, 200 inséparables se sont échappés de leur volière.

Le Crabier blanc *Ardeola idae* à Europa. Une nouvelle espèce vient d'être répertoriée sur l'île Europa. J.-M. L & J.-M. P.